



DOMAINE DE
CHAMARANDE
À PARTAGER EN ESSONNE

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES



Commémorer la Première Guerre mondiale en Essonne

Actes de la journée d'étude du 16 novembre 2013

archives.essonne.fr
centenaire1914-1918.essonne.fr



Commémorer la Première Guerre mondiale en Essonne

Sources et pistes de recherche

Actes de la journée d'étude du 16 novembre 2013

**Discours introductif de Monsieur Paul da Silva, conseiller général délégué
chargé des Anciens Combattants**

Avant-propos de :

**Madame Frédérique Bazzoni, directrice des archives et du patrimoine mobilier
de l'Essonne**

**Monsieur Serge Bianchi, président du Comité de recherches historiques des
révolutions en Essonne**

**Monsieur François Eschbach, directeur du Service départemental de l'Office
national des Anciens combattants et victimes de guerre**

Contributions de Mesdames et Messieurs :

Dominique Bassière, Serge Bianchi, Christian Carenton, Mariane Chardine, Emmanuel
Defrance, Jean-Pierre Durand, Frédéric Gatineau, Annie Jacquet, Jacques Longuet, Marie-
José Magot.

Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne
Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne
Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Sommaire

- Discours introductif de Paul da Silva, Conseiller général de l'Essonne chargé du Tourisme et des Anciens Combattants p. 4
- Avant-propos de Frédérique Bazzoni, Serge Bianchi, François Eschbach p. 6

La Grande Guerre dans les archives départementales

- Les sources sur la Première Guerre mondiale conservées aux Archives départementales de l'Essonne, par Dominique Bassière p. 11
- La Première Guerre mondiale dans les archives des communes, par Emmanuel Defrance p. 23

Histoires locales de la Grande Guerre

- La guerre de 1914-1918 à travers les registres de délibérations des conseils municipaux des quatorze communes du Pays de Limours, par Annie Jacquet p. 36
- Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre, par Serge Bianchi p. 48

Les monuments aux morts en Essonne

- Les monuments aux morts de l'Essonne, par Jacques Longuet p. 65
- Monuments aux morts du sud de l'Essonne, par Marianne Chardine p. 71

Pistes de recherche

- La Grande Guerre et les enfants autour d'Étampes. Pistes de recherche, par Christian Carenton et Marie-José Magot p. 85
- Les secours aux blessés pendant la Grande Guerre, par Jean-Pierre Durand p. 90
- Les paroisses catholiques de l'actuel territoire essonnien dans la Grande Guerre. Quelques aspects, par Frédéric Gatineau p. 95

Intervenants	p. 104
Liste des associations présentes	p. 105
Illustrations	p. 106

Discours introductif

Paul da Silva

Conseiller général de l'Essonne chargé du Tourisme et des Anciens Combattants

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de votre présence ce matin à Chamarande, un haut lieu de notre patrimoine départemental. Nous sommes fiers de vous accueillir ici, nombreux, pour une réunion d'importance considérable, pour nous en tout cas, à divers égards. Je vous souhaite la bienvenue au nom du Département.

Au côté de mes collègues du Conseil général, j'ai un peu plus spécialement en charge les questions liées au Centenaire pour ce qui concerne l'institution départementale. C'est l'une des raisons, mais pas la seule, qui explique ma présence ce matin pour, bien sûr, vous souhaiter un bon travail, la bienvenue et également pour vous dire très sommairement que le conseil général de l'Essonne a par rapport au cycle qui va s'ouvrir une approche à la fois humble et ambitieuse, malgré tout.

Humble parce que l'on n'est pas ici dans l'un des départements du front, et nous le savons. Je me trouvais cette semaine à Lille et à Arras avec des collègues de toute la France, des élus, des militaires et des historiens pour faire le tour des questions afférentes au « Centenaire » en divers endroits et sous diverses approches. Nous ne pouvons pas nous comparer à ce que l'on peut voir développer dans le Nord-Pas-de-Calais, la Somme et les chemins de mémoire des Flandres et de l'Artois, même si l'on a plaisir à voir développer de tels projets. Bien entendu, nous y participerons à notre façon.

« Modestie », parce que nous ne sommes pas un tel cas de figure, mais malgré tout « ambition » parce que chaque département, chaque collectivité territoriale a aussi son rôle à jouer, sans oublier bien sûr l'ensemble des partenaires, dans le cycle que nous allons ouvrir. Peut-être qu'il faut en tirer aussi des aspects positifs. Effectivement, quand on est situé dans les Flandres, dans l'Artois ou en Belgique, on peut avoir plus d'ambition commémorative que nous en avons pour les départements de l'arrière. Mais peut-être à certaines occasions ont été commises des maladresses qui ont trait au potentiel que l'on attend de ces commémorations. Notamment pour ceux qui ont axé leur communication, leurs approches, dans des termes quantitatifs et qualitatifs sur des commémorations très tournées vers les 50% de visiteurs de ces régions qui viennent du Commonwealth, avec des visiteurs anglais, néo-zélandais, australiens. Or nous n'aurons pas des grands bataillons de visiteurs australiens, néo-zélandais ou anglais en Essonne. Ceci étant, nous éviterons, peut-être, de tomber ainsi dans les travers d'une approche trop commerciale.

Du coup, il faut réagir comme nos amis Belges et essayer de tirer pour nous les leçons de ces premiers constats et approcher ce cycle de mémoire à travers un certain nombre de principes, parmi lesquels il y a avant tout le respect, la mémoire.

Bien entendu avec, aussi, des approches de caractère scientifique, historique.

Avec aussi la qualité de l'accueil pour ce qui est de la dimension « touristique », que ce soit vis-à-vis des publics qui nous viennent de l'étranger ou d'autres régions de France, ou bien entendu de notre propre public scolaire ou autre. Nous devons avoir en charge ces dimensions importantes d'accueil et de transmission de cette mémoire. Donc nous devons valoriser nos propres spécificités, peut-être même plus, faire ressortir des éléments qui ont trait aux activités locales dans le cadre de cette guerre comme par exemple les débuts de l'aviation militaire, emblématique pour notre département de l'Essonne. Malgré tout, il y aura la mise en valeur aussi pour nous de tous les aspects qui dépassent nos frontières et touchent l'internationalisation de ce conflit, ou également des approches plus thématiques, et pourquoi pas sur le rôle des femmes dans la guerre qui est effectivement très important à l'époque dans nos villes et campagnes, dans les milieux ouvriers et paysans.

Toutes ces dimensions, nous devons les prendre en compte. Je ne vous cache pas que nous avons beaucoup d'attentes et beaucoup d'expectatives sur les travaux que vous pourrez, les uns et les autres, réaliser, qui sont déjà et seront sans doute encore pour nous un motif de fierté. Au fond, nous avons tous l'ambition de nous hisser au niveau des départements du front.

Merci de votre attention.

Avant-propos

Pour une histoire locale et départementale de la Grande Guerre en Essonne

Frédérique Bazzoni*

Cette journée s'inscrit dans un double cadre : celui du centenaire, à l'échelle nationale et internationale, de la guerre de 1914-1918, et celui de la tradition des forums d'histoire locale, organisés depuis 1999 aux Archives départementales de l'Essonne à destination des passionnés d'histoire locale, pour illustrer la richesse des ressources historiques et patrimoniales de notre territoire essonnien.

Cette manifestation qui a mobilisé l'équipe des Archives départementales depuis plusieurs mois, et je l'en remercie infiniment, tant je connais son attachement à sa mission fondamentale de valorisation et de diffusion des ressources historiques locales, n'aurait toutefois pu être menée à bien sans l'appui enthousiaste et inconditionnel du Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne (CRHRE), mais aussi de l'ensemble du réseau des associations historiques présentes sur le territoire départemental : les Archives départementales sont certainement le cœur où se conserve la ressource historique départementale – l'un des cœurs devrait-on dire, car les communes ont également un rôle crucial à jouer dans cette sauvegarde de la mémoire locale, bénéficiant de l'expertise et du dynamisme des archivistes communaux ; mais sans ces artères que constitue ce réseau associatif, qui irriguent en permanence la recherche locale et tissent des liens entre les différentes ressources et acteurs, ce trésor resterait largement méconnu et sans vie.

Ce colloque fait partie intégrante d'une programmation plus large, incluant :

- une exposition : « 1914-1918 : si loin...si proche », du 28 juin 2014 au 15 mars 2015 ;
- un cycle de conférences et d'animations accessible sur le site des Archives départementales (www.archives.essonne.fr) et via les programmes semestriels disponibles in situ ou sur demande ;
- un espace ressource numérique (www.centenaire1914-1918.essonne.fr) consultable depuis novembre 2013, et offrant à tous un large panel de ressources : banque d'images, guide des sources, dossiers pédagogiques.

Ce projet a été retenu par le Conseil général comme l'un des projets fédérateurs du Département, et labellisé par la Mission nationale du Centenaire : il apparaît donc comme un élément structurant de la participation départementale à la commémoration nationale de la Grande Guerre, et traduit la volonté du Conseil général de s'associer pleinement à la démarche mémorielle et historique globale, avec la pleine contribution de tous les services départementaux concernés.

Il convient également de souligner le rôle joué par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) dans la mise en œuvre de cette

* Directrice des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne.

démarche globale, tant pour la réalisation de la journée d'étude que pour l'appui aux projets commémoratifs locaux (au sein du Comité départemental du centenaire).

Ce colloque constitue donc une sorte de « base de lancement » pour des projets que nous espérons tous très nombreux, transversaux autant que possible et surtout, riches d'enseignement(s) scientifiques, historiques, pédagogiques et citoyens ; et il témoigne plus que jamais de l'intérêt essentiel que nous avons tous à travailler pour préserver chaque parcelle de ce patrimoine historique et mémoriel, tangible ou non, personnel ou collectif, à quelque endroit qu'il se trouve conservé : il ne saurait y avoir de concurrence entre les acteurs si divers de cette cause, mais au contraire une compétition au sens propre du terme (« chercher ensemble, tendre vers un même point ») vers un seul but : donner à savoir au plus grand nombre et de la manière la plus ouverte possible.

Serge Bianchi *

Nous sommes particulièrement heureux de renouer, au nom du Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne (CRHRE) avec ces journées destinées aux chercheurs et amateurs de l'histoire locale, dans un cadre départemental et sur un lieu, les Archives départementales particulièrement propices. Je me souviens en 2003 d'une journée consacrée à la mémoire des guerres du XX^e siècle, à Chamarande, dix ans déjà, devant un public aussi nombreux et passionné qu'aujourd'hui.

Nous remercions en particulier Frédérique Bazzoni et les services des Archives pour le travail considérable de préparation en amont autour de cette manifestation. La réussite matérielle et scientifique de cette journée d'études est évidemment à mettre à leur actif.

L'appui du Conseil général ne s'est pas démenti depuis le lancement de notre Comité de recherches dans les années 1980.

Nous nous félicitons de la présence de M. Eschbach, qui anime avec enthousiasme la mission du centenaire pour l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et permet la mise en valeur de projets locaux et départementaux dans le cadre de l'Essonne.

La présence de nombreux représentants d'associations d'histoire locale et patrimoniale, qui n'allait pas de soi au lancement de cette journée, valide le projet initial et ses prolongements, dans les domaines de la recherche et de l'édition. Il est utile d'en rappeler brièvement les principes.

Le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne s'investit aujourd'hui dans un quatrième cycle de recherches dont les principes de travail ont été définis dès 1986 et se sont renforcés depuis.

Après le bicentenaire de la Grande Révolution de 1789¹, le cent-

* Président du Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne.

1 Douze numéros thématiques de la revue *89 en Essonne*, 9 monographies locales, un *Guide des sources et travaux sur la Révolution en Essonne*, un colloque départemental, *L'Essonne, l'Ancien Régime et la Révolution*.

cinquantenaire de 1848², et le cycle des révolutions industrielles³, qui ont donné lieu à des revues et des publications à caractère départemental, l'objectif est toujours de fédérer des recherches « locales » dans le cadre plus large des quelque 200 communes du département.

En regroupant des chercheurs universitaires, des groupes d'histoire locale, des archivistes locaux et départementaux, il est possible de mutualiser les recherches et de leur donner un sens plus général. Nous l'avons tenté par exemple sur les aspects militaires de la Révolution, en recherchant le poids des guerres sur les communes, les levées d'hommes, les réquisitions, les lettres des soldats⁴. Notre journée d'études permet déjà la confrontation des archives déposées à Chamarande, recensées scientifiquement et les premiers résultats de recherches effectuées dans les archives communales. Elle ne pouvait être exhaustive, mais elle permet déjà d'éclairer des domaines peu abordés de l'histoire de la Grande Guerre, tels les problèmes de l'éducation des enfants pendant le conflit ou le sort des blessés.

L'évocation de la vie religieuse des paroisses, dix ans après la séparation de l'Église et de l'État ouvre un chantier peu exploré de cette histoire.

Nous savons pertinemment que les recherches sont déjà bien engagées dans de nombreuses communes et qu'il est impossible de tenter d'en faire un bilan exhaustif dans le cadre du département. Mais nous savons également combien il peut être riche de confronter des expériences, de faire des recherches communes sur des thèmes précis, d'approfondir les résultats obtenus dans des espaces et des terrains particuliers.

D'où cette journée d'échanges, autour de communications qui peuvent déboucher sur des contacts fructueux et, nous l'espérons, sur des publications d'intérêt départemental, c'est-à-dire nourries de la sève des recherches locales.

Le pari consiste aussi à se dire que les publications nationales, qui vont se multiplier dans les années à venir, ne peuvent se passer de l'histoire locale au sens le plus noble du terme, celle qui remet en cause par la qualité de la connaissance du terrain les analyses respectables d'écoles et de tendances plus globales.

Un exemple parmi d'autres, relatif au poids local de la guerre. Les listes locales d'Essonnien décédés (sur les monuments, dans les églises, les Morts pour la France, Le livre d'or) peuvent faire l'objet d'un recensement départemental, tenant compte des problèmes de méthode rencontrés par les différents groupes sur le terrain. L'exploitation rendrait compte de la situation propre de l'espace essonnien par rapport à d'autres départements, mais aussi des différences locales quant à la mobilisation, au prix payé par les communes et les familles.

Nous sommes conscients des limites de l'entreprise, de nos capacités et compétences, mais confiants dans le potentiel de mobilisation et d'enthousiasme des associations et des chercheurs présents. L'immensité de la matière à traiter pour les années 1914-1918 aurait pu engendrer un certain découragement. C'est cependant l'inverse que nous constatons. L'avenir pourra nous dire, dans quelques années, si cette journée du 16 novembre 2013 est la première étape d'une véritable recherche départementale, et si nous serons à la hauteur du pari engagé aujourd'hui.

2 Quatre brochures sur *Enfances, République et vie politique, Visages d'une société, Naissance d'une démocratie électorale*, un Guide de recherches *L'Essonne au milieu du XIX^e siècle*, un colloque départemental *La République confisquée ?*

3 Un Guide de recherches, un ouvrage collectif, *Les aventures industrielles en Essonne*.

4 *89 en Essonne*, numéro 9, 1990 : *Les citoyens en armes*.

François Eschbach *

L'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) est né en 1916 pendant la Grande Guerre pour venir en aide aux soldats démobilisés, aux mutilés et aux orphelins. Aujourd'hui, il s'occupe des personnes affectées par les conflits mondiaux, la guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc, les opérations de maintien de la paix et les victimes du terrorisme.

L'ONACVG est un établissement public, géré conjointement par l'État et les associations d'anciens combattants, via un conseil d'administration présidé par le ministre délégué aux anciens combattants. Il se compose d'une direction générale et d'un service par département.

L'Office vient en aide matériellement et moralement aux ressortissants par la reconnaissance et la réparation des souffrances subies pendant les conflits ; par la solidarité, financière ou administrative, personnalisée en fonction des besoins du demandeur ; par la mémoire, en participant et organisant les cérémonies officielles, en prêtant des expositions, en organisant des rencontres intergénérationnelles entre les acteurs et le public, notamment les jeunes ; et par la collecte (les 8 mai et 11 novembre) du Bleuet de France, pour financer l'action sociale au profit des ressortissants et les opérations de mémoire.

Le service départemental est un acteur privilégié des acteurs de mémoire locale, qui relaie et décline les grands axes de la politique mémorielle définie par le ministère de la défense.

Dans le cadre de ce Centenaire, l'ONACVG est un acteur institutionnel et un membre du Groupement d'Intérêt Public « la Mission du Centenaire », chargé de coordonner et d'organiser les manifestations autour du centenaire. Celui-ci, programmé sur 5 ans, prévoit de grandes cérémonies en 2014 et 2018, pilotées par l'État, et laisse l'initiative aux collectivités territoriales pour les années 2015 à 2017. L'ONACVG est chargé d'accompagner ces initiatives.

Au niveau de chaque département, un comité départemental du centenaire a été installé, piloté par les préfetures et animé par les services départementaux de l'ONACVG. Ce comité décline localement les opérations nationales et fait remonter (après avis consultatif) les projets émanant des associations, collectivités, administrations, pour labellisation et financement par la Mission du Centenaire. En Essonne, ce comité est composé de 20 personnes et s'est réuni à 3 reprises en 2013. Il a fait remonter, pour labellisation, des projets de spectacles, de reconstitution, d'expositions ou d'ouvrages.

Il pilotera directement un projet d'ouvrage sur la vie quotidienne, alimenté par des contributions des associations mémorielles et étudiera la sociologie du combattant, à partir des données extraites des dossiers de carte du combattant de la Première Guerre mondiale.

* Directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

La Grande Guerre
dans les archives départementales

Les sources sur la Première Guerre mondiale en Essonne, conservées aux Archives Départementales

Dominique Bassière*

Les Archives départementales de l'Essonne possèdent de nombreuses archives sur la Première Guerre mondiale. Celles-ci sont de provenances diverses, publique et privée. Les archives publiques sont issues de versements administratifs légaux et réglementaires, tandis que les fonds privés sont arrivés par voie extraordinaire, par le biais de dons ou d'achats, lors de ventes aux enchères par exemple. Ces archives, d'émanation publique et privée, peuvent être classifiées en quatre typologies :

- 1) Les documents écrits produits par des administrations ou des personnes privées.
- 2) Les documents iconographiques : photographies, cartes postales, affiches, dessins.
- 3) La littérature « grise » : livres généraux sur le conflit, ouvrages et brochures d'histoire locale, revues et journaux, articles de revues et de journaux.
- 4) Enfin, les documents audiovisuels composés de quelques souvenirs oraux, de première ou de seconde main, c'est-à-dire de protagonistes de l'époque ou de leurs descendants.

1. Les Archives de l'Essonne, reflet de l'activité des hommes

Ces fonds d'archives sont le reflet de l'activité des hommes de l'époque au travers du fonctionnement des administrations : communes, cantons, département de Seine-et-Oise, préfecture de Versailles, sous-préfectures d'Étampes et de Corbeil, tribunaux, centres des impôts, etc.

Ces fonds constituent également le reflet de l'activité humaine au travers de la gestion et de l'aménagement des bâtiments et des monuments.

Cela comprend l'aménagement des cimetières en général et des fosses communes, des tombes des morts pour la France ou des carrés militaires en particulier ; l'érection des monuments aux morts ; les travaux de fortification, principalement du camp retranché de Paris : celui-ci enveloppait en écharpe le nord et nord-est du département, depuis Bièvres jusqu'à la forêt de Sénart en passant par Igny, Verrières-le-Buisson, Saclay, Palaiseau, Saulx-les-Chartreux, Longjumeau, Savigny-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Corbeil, Crosne, Brunoy et Yerres. Sans oublier la présence de camps militaires en Essonne : camp d'entraînement des Zouaves à Milly-la-Forêt, régiments à Corbeil, station magasin de Brétigny-sur-Orge, terrains d'aviation de Viry-Châtillon, Étampes, Guillerval et Paray-Vieille-Poste, et, l'installation d'une quarantaine d'hôpitaux militaires auxiliaires ou temporaires installés dans des groupes scolaires comme l'école des filles d'Essonnes à Corbeil, le collège Saint-Charles à Juvisy-sur-Orge, dans des entreprises à l'exemple des établissements Clause à Brétigny-sur-Orge, dans des établissements de santé, à

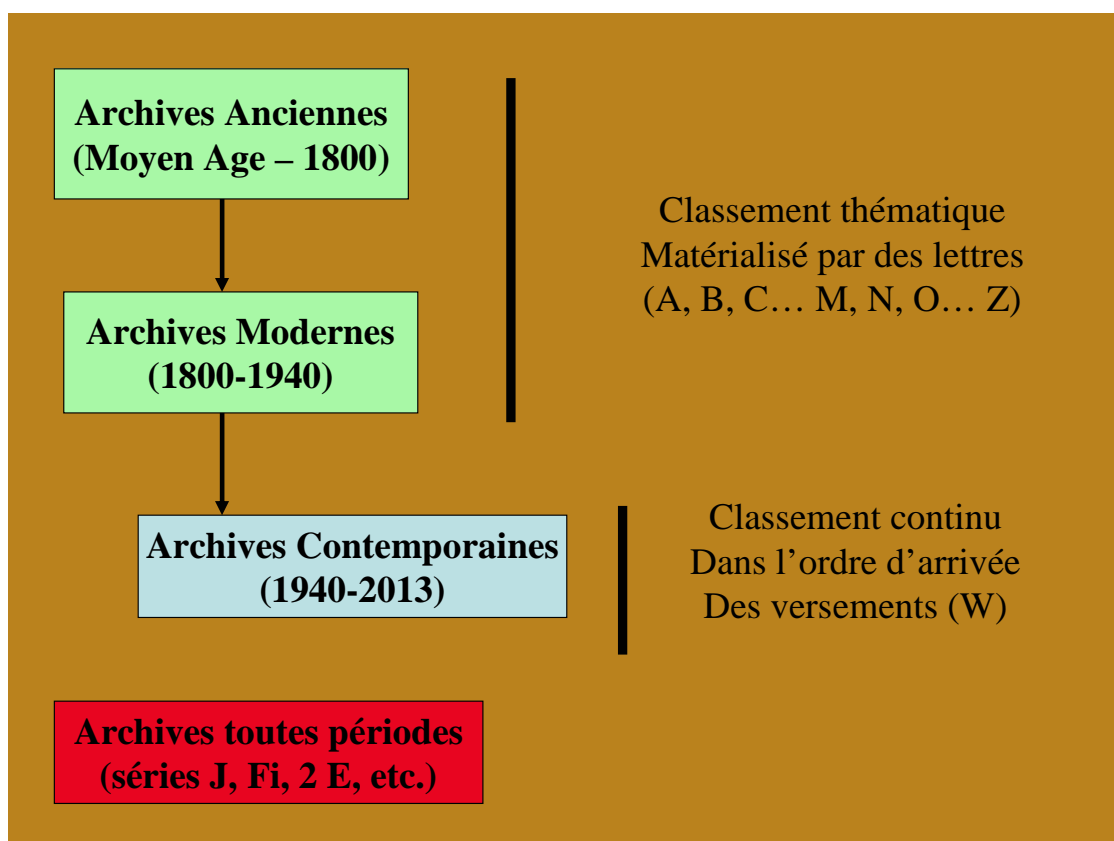
* Chef du service des archives historiques, communales, notariales aux Archives départementales de l'Essonne

Draveil (Champrosay) ou au sanatorium de Bligny à Fontenay-les-Briis, voire dans des demeures bourgeoises ou des châteaux tel que celui de Courances.

Enfin, on trouvera de très nombreuses archives sur les personnes, en premier lieu les soldats, mais aussi les travailleurs, les émigrés ou les réfugiés. Les femmes sont présentes dans les archives, celles qui exercent une profession, les femmes au foyer, qu'elles soient rurales ou citadines, les veuves de guerre et toutes celles qui ont du mal à vivre au quotidien à cause des événements. Dans une moindre mesure, on trouvera des informations sur les enfants dans le conflit, notamment les écoliers, et à partir de 1917, sur ceux qui sont devenus « pupilles de la Nation », à la suite de la mort ou des blessures reçues par leur père. Enfin, plus généralement, on trouvera des données sur la population essonniennne par le biais des recensements de population ou de l'état civil.

- **Le cadre de classement des Archives départementales**

Tous ces documents sont répartis dans ce que l'on appelle un cadre de classement (voir schéma ci-dessous) comprenant trois périodes historiques, limitées chronologiquement, et une période « illimitée » appelée « toutes périodes » :



Les archives sur la Première Guerre mondiale se trouvent donc classées dans la période des archives dites modernes. Celles-ci suivent un classement thématique matérialisé par des lettres, de M à Z. Certains fonds qui ne peuvent être scindés chronologiquement font également l'objet d'un classement thématique : on parle

alors « d'archives toutes périodes ». Il s'agit principalement des archives d'origine privée, de l'iconographie ou des archives notariales.

Aussi, pour orienter ses recherches, le chercheur devra prendre en compte ce cadre de classement (voir schéma ci-dessus).

2. Les sources sur la Première Guerre mondiale

Il ne s'agit pas ici de détailler les archives relatives à la Première Guerre mondiale conservées aux Archives départementales de l'Essonne, un guide des sources étant prévu à cet effet (voir en fin de communication), mais d'en indiquer les principales et d'orienter le lecteur dans les méandres du cadre de classement. Pour ce faire, nous suivons l'ordre alphabétique du cadre de classement des « archives modernes », puis des archives classées « toutes périodes ».

Archives modernes

- **Série M : administration générale et économie**

Sous-série 1 M : administration départementale

Cette sous-série est peu importante pour le sujet traité, mais on y trouve quelques documents originaux, à l'exemple des hommages publics rendus à des personnalités, comprenant des notices biographiques ou à la mise en valeur de lieux de mémoire comme le champ de bataille de Verdun⁵.

Sous-série 4 M : associations

Cette petite sous-série d'archives comporte quelques dossiers administratifs issus de la préfecture de Seine-et-Oise sur des associations, notamment d'anciens combattants. Ainsi était créée en 1916 l'association la Fulminante⁶, ou en 1923 le Groupement Fraternel des Anciens Mobilisés et Combattants de Verrières-le-Buisson (illustr.1)⁷.

Sous-série 6 M : recensements de population

Dans cette sous-série, les communes sont classées par ordre alphabétique et, au sein de celles-ci, dans l'ordre chronologique des recensements. Les recensements de 1911 et de 1921 offrent l'intérêt d'être directement situés avant et après le conflit, celui de 1916 n'ayant pas eu lieu. Ces recensements permettent de recueillir des informations d'ordre démographique et généalogique : celui de 1921 mentionne parfois la présence de réfugiés, souvent Belges, de veuves de guerre ou de mutilés ; c'est le cas pour les communes de Saclas⁸ et de Pussay⁹ par exemple.

5 AD91-1M/189.

6 AD91-4M/8.

7 AD91-4M/85.

8 AD91-6M/256.

9 AD91-6M/243.

- **Série O : communes (comptabilité, administration, voirie, dons et legs)**

Sous-série 1 O : comptes des receveurs municipaux

Les renseignements contenus dans ces cahiers de comptes sont succincts mais précieux quand l'accès aux registres de délibérations des communes est difficile. Cependant, ces documents ont été échantillonnés, et les années de guerre sont manquantes ; en revanche, les comptes de 1920-1921 ont été conservés. Ces cahiers permettent de noter l'existence de certains investissements des communes en faveur de l'effort de guerre, de la reconstruction ou en l'honneur des « poilus », en faveur d'associations caritatives actives pendant et après le conflit, etc. Les comptes de gestion de M. Ludger¹⁰, receveur communal de Chilly-Mazarin, présentés au conseil de préfecture pour l'exercice 1920-1921, signalent des subventions pour dépenses de guerre, des dépenses pour la plaque des victimes de la guerre, le remboursement de la taxe vicinale aux mobilisés (1914-1919), des réquisitions et dépenses concernant les évacués et réfugiés, le remboursement de tickets de pain à prix réduit, le remboursement des frais de transport de corps des militaires morts pour la France et des subventions aux pupilles de la Nation.

Sous-série 2 O : administration communale

Cette sous-série d'archives est primordiale quant à la gestion des biens et bâtiments communaux. Elle devient indispensable pour ceux qui veulent effectuer des recherches sur l'érection des monuments aux morts (illustr. 3). Ainsi, dans le dossier concernant le petit village de Blandy¹¹, on trouve des extraits de délibérations du Conseil municipal relatives à l'érection et au financement partiel du monument aux morts, l'annonce du devis des travaux, le plan de situation sur la place de la mairie-école, l'acceptation de la commission d'examen des projets de la préfecture de Seine-et-Oise et l'approbation de l'érection par le président de la République Alexandre Millerand (1921).

Cette sous-série 2 O possède également des dossiers concernant la gestion des cimetières et des tombes de soldats, à l'image de la commune d'Angervilliers qui a offert des concessions perpétuelles aux morts pour la France¹², de celle de Boissy-le-Cutté¹³ ou de celle de Boissy-le-Sec, qui ont agi de même¹⁴.

- **Série Q : enregistrement**

Sous-série 3 Q : registres des mutations par décès (déclarations de successions)

Quel rapport entre les impôts successoraux et la Grande Guerre, pourrait-on se dire ? Les soldats morts pour la France, dont la succession a été ouverte, étaient exonérés de l'impôt sur les successions. Aussi, pour ne pas l'oublier, les rédacteurs de ces registres notaient le régiment d'appartenance du décédé et ses date et lieu de décès. De temps à autre, l'annonce officielle de la mort du soldat, envoyée par son régiment d'appartenance au maire de la commune, était « glissée » dans les feuillets

10 AD91-1O/50.

11 AD91-2O/100.

12 AD91-2O/18.

13 AD91- 2O/121.

14 AD91-2O/128.

du registre, sur lequel apparaît parfois un petit liseret bleu-blanc-rouge tracé au crayon de couleur. Dans le registre des mutations du bureau de l'enregistrement d'Étampes en date du 22 août 1919, Maurice-Jean Charvel, âgé de 20 ans, est indiqué comme étant mort pour la France le 23 mars 1917. Il est signalé sur un état des pertes du 151^e régiment d'Infanterie stationné à Quimper, comme étant tué à l'ennemi dans le secteur du Bois-Marine, à l'est de Berry-au-Bac et inhumé au cimetière militaire de Cormicy, dans la Marne (illustr. 2)¹⁵.

- **Série R : affaires militaires**

Cette série est lacunaire. Très souvent, il faudra la compléter avec les collections de l'ancien département de Seine-et-Oise encore présentes aux Archives départementales des Yvelines.

Sous-série 1 R : service militaire

En l'absence de « registres matricules », les Archives départementales de l'Essonne possèdent les cahiers de recrutement cantonal (illustr. 4). Ces documents décrivent physiquement les futurs appelés, leurs qualités pour servir à l'armée, leur profession ainsi que leur état civil. Dans le registre de recrutement du canton d'Arpajon datant de 1914¹⁶, on apprend que le futur mobilisé René-Louis Aussière, demeurant rue des Herses à Vert-le-Grand, est né le 16 septembre 1895 à Baulne, que ses parents sont Arthur Aussière et Marie-Florence Gaudin. René-Louis exerce la profession de charretier, a les cheveux châtons, les yeux marrons clairs, le front haut et petit, le nez rectiligne, une grande bouche, des lèvres épaisses, un visage étroit au teint pâle. Il sait écrire mais possède un niveau moyen d'études, il sait mener des chevaux, mais ne sait pas conduire de véhicule automobile, ni jouer d'un instrument de musique, etc. On voit dans cet exemple commun l'intérêt de ces registres de recrutement cantonaux. Seuls manquent à l'appel le régiment d'appartenance et les campagnes militaires du futur mobilisé.

Sous-série 2 R : organisation de l'armée

Les Archives départementales possèdent peu de fonds sur l'organisation de l'armée dans le ressort de l'actuel département de l'Essonne. En effet, ce type de document était plutôt du ressort de la préfecture de l'ancienne Seine-et-Oise à Versailles. Encore une fois, un complément d'information devra être pris aux Archives départementales des Yvelines. Cependant, plusieurs dossiers conservés à Chamarande, sont du plus haut intérêt, à l'image des archives sur le fort de Palaiseau et les craintes de la mairie concernant d'éventuelles explosions de munitions stockées dans cette forteresse¹⁷, ou l'installation d'un magasin aux explosifs à la poudrerie militaire du Bouchet, à Vert-le-Petit¹⁸; ou bien encore le recensement des pigeons voyageurs¹⁹.

15 AD91- 3Q5/885.

16 AD91-1R/51.

17 AD91-2R/5.

18 AD91-2R/20.

19 AD91-2R/8.

Sous-série 8 R : dommages de guerre

De nombreux dossiers de dommages de guerre ont été constitués par des particuliers, des entreprises, des communes en vue d'une indemnisation. Il s'agit principalement de travaux pour l'édification du camp retranché de Paris en 1914, de remboursement de réquisitions militaires, de plaintes à l'encontre de soldats et de quelques cas de bombardement aériens, à l'exemple de celui d'Athis-Mons par des Gothas allemands, dans la nuit du 22 au 23 mai 1918, endommageant 65 maisons²⁰. Citons le cas, exceptionnel, de la démolition, sur ordre de l'autorité militaire, d'une tourelle surmontant un pavillon sur la Butte Sainte-Catherine à Villebon-sur-Yvette, appartenant à Marie-Joséphine Duchateau demeurant à Paris. Son beau-père, Frédéric-Constantin Schmidt, sujet allemand naturalisé français, utilisa chaque nuit de septembre à octobre 1914, pendant la bataille de la Marne, cette tourelle pour transmettre des signaux à l'ennemi. A la suite d'une longue enquête des agents du contre-espionnage, Schmidt et Duchateau furent arrêtés et interdits de séjour à Villebon-sur-Yvette durant les hostilités²¹.

- **Série S : travaux publics, transports (terre et chemin de fer), cours d'eau (moulins et rivières), carrières**

Sous-série 5 S : chemin de fer

Cette sous-série d'archives comporte quelques dossiers ayant trait à la Première Guerre mondiale, notamment concernant les problèmes des horaires de trains, les difficultés de fonctionnement et de circulation des trains civils, la pénurie de charbon qui se fit sentir pour ces compagnies privées (la SNCF ne sera créée qu'en 1936) ou les réquisitions de locomotives et de wagons. Par exemple, un arrêté ministériel de 1916 statua sur l'abandon d'exploitation par la compagnie des Chemins de fer de Grande Banlieue (CGB) pour fait de guerre et sur les réquisitions de plusieurs sections de voies et de matériel roulant par l'armée²². Contrairement à une idée reçue, les tickets de rationnement ne sont pas une création du gouvernement de Vichy durant la Seconde Guerre mondiale. Au cours du premier conflit mondial, le gouvernement inventa ce système pour essayer de gérer les pénuries de nourriture et de matériaux. Ainsi, par hasard, plusieurs planches de tickets de rationnement non utilisées furent conservées par les bureaux de la préfecture au sortir de la guerre pour servir de papier à lettre afin de faire face à la pénurie de papier. En 1919, des planches de tickets pour la perception d'essence, de pétrole et de charbon furent réutilisées pour la correspondance entre la préfecture de Seine-et-Oise et la compagnie de chemin de fer du Paris-Orléans²³.

Sous-série 8 S : carrières

Quelques dossiers épars sur la Première Guerre mondiale sont présents dans cette sous-série : on y trouvera notamment des rapports du préfet de Seine-et-Oise pour utiliser les tourbières dans les marais et les rivières à la place du charbon en

20 AD91-8R/7.
21 AD91-8R/8.
22 AD91-5S/105.
23 AD91-5S/66.

ces temps de pénurie. Ce fut le cas avec cette étude de faisabilité des ingénieurs des Mines pour utiliser la tourbe comme combustible²⁴.

- **Série U : justice**

Sous-série 3 U : tribunaux d'instance

En 1914, l'Essonne possédait deux tribunaux d'instance (un par arrondissement) à Corbeil et à Étampes. Pour l'échelon supérieur (aux assises), il fallait se rendre au tribunal de Versailles, alors capitale de l'ancien département de Seine-et-Oise dont faisait partie l'Essonne actuelle. Les archives des tribunaux d'instance constituent une mine d'informations pour le chercheur (illustr. 5). Dans un « inventaire à la Prévert », on y trouvera des plaintes contre des soldats, des procès-verbaux d'accidents survenus à des Gardes de Voies de Communications (GVC) ou à d'autres militaires, des lettres de dénonciations notamment au début de la guerre concernant des personnes avec consonance germano-autrichienne, des problèmes liés aux réfugiés de guerre belges et du nord, des incompréhensions culturelles et religieuses avec des ressortissants coloniaux, à l'exemple des Annamites et des Africains du Nord, des divorces de soldats, des arrestations d'étrangers allemands et austro-hongrois, des séquestres de biens d'étrangers dans le département à l'exemple de la main levée du séquestre des biens d'Amélie Lévi, femme de Rodolphe Dussich, originaire de Trieste (anciennement Autriche-Hongrie), demeurant à Arpajon, ayant choisi la nationalité italienne en vertu du traité de Saint-Germain²⁵.

De nombreux jugements déclaratifs de « morts pour la France » sont présents dans cette sous-série. Certains sont très prolixes en détails sur les circonstances de la mort des soldats. Ainsi, dans le dossier de Gaston-Maurice-Emile Roblin, sergent-pionnier au 36^e régiment territorial d'Infanterie, 3^e bataillon, demeurant à Angerville, disparu le 25 février 1916 sur le champ de bataille de Verdun, on apprend qu'il a été vu pour la dernière fois blessé d'un éclat d'obus dans le dos pendant que sa section défendait l'entrée du village de Bezonvaux au moment où il devait être évacué par les troupes françaises. La Croix-Rouge de Francfort (Allemagne) fit part de sa mort à sa femme, accompagné d'une copie de son testament inscrit sur un carnet trouvé par un soldat allemand sur le champ de bataille, au moment où le sergent Roblin était tombé, d'un éclat d'obus²⁶, frappé à la tête.

Sous-série 4 U : justice de paix

La justice de paix représente l'échelon local du système judiciaire de la III^e République. Cette forme de justice concerne les petits délits du quotidien. Concernant la Première Guerre mondiale, on y puisera des renseignements sur des vols de soldats, l'organisation de trafic de viande, de lait coupé ou de farine trafiquée, sur le non-respect du couvre-feu et sur l'alcoolisme des militaires et des réfugiés. Le 30 août 1918, le juge de paix du canton de Méréville jugeait une infraction aux arrêtés de l'autorité militaire pour l'ouverture tardive d'un café à Pussay où se trouvaient des militaires belges et autres conscrits français dont certains s'étaient

24 AD91-8S/2.

25 AD91-3U/172.

26 AD91-3U/2128.

enfuis à l'approche des gendarmes²⁷. En 1916, M^{me} François, fermière demeurant à Fontenay-les-Briis, contestait l'indemnisation pour la réquisition militaire de laine de mouton, offerte par la sous-intendance militaire du camp retranché de Paris²⁸.

Archives toutes périodes

- **Série J : archives d'origine privée**

La série J concerne les fonds entrés par voie extraordinaire aux Archives départementales de l'Essonne, que ce soit par don, achat voire plus rarement par legs. Cette série d'archives se décompose en sous-séries : chacune d'entre elles représente non pas une thématique comme précédemment dans les archives modernes, mais le fonds d'un individu (un collectionneur par exemple), d'une association ou d'une entreprise (personne morale).

La diversité des documents conservés fait la richesse de cette série d'archives. On y trouve aussi bien des documents textuels que des dessins, notamment du caricaturiste Bernard Naudin, des photographies de personnes privées, des laissez-passer, des journaux de tranchées aux titres évocateurs comme *Le Poilu*, journal de tranchées de la vie au front qui paraîtra quand il pourra et où il pourra » (illustr. 6), *Le Rire aux Eclats*, nos manuscrits sont français, ils ne se rendent pas » ou *Le Dernier Bateau*, organe officiel de l'équipage de pont en particulier et du Génie de corps en général, relié par Fil de Fer Barbelé aux tranchées de première ligne »²⁹. Dans cette série J, on trouve également de la correspondance de poilus, à l'image de celle du professeur Cathelin, célèbre urologue à l'hôpital de Longjumeau, en poste à l'hôpital militaire d'Orléans pendant la guerre (en cours de classement), ou des mémoires de poilus rédigés à « chaud » ou réécrits après guerre.

- **Série Fi : iconographie**

Ce terme d'iconographie désigne aussi bien des photographies, des dessins, des cartes postales, des cartes et plans des affiches. Ici le classement en sous-séries se fait en fonction des versements ou des typologies de documents. Par exemple, les cartes postales sont classées dans la sous-série 2 Fi et les affiches dans la sous-série 18 Fi. Dans cette dernière, on peut admirer l'affiche de la mobilisation générale du 2 août 1914³⁰, des affiches de propagande à destination des enfants³¹, des affiches concernant les divers emprunts pour l'effort de guerre³², une affiche vantant l'arrivée des soldats américains en France (illustr. 7)³³, ou bien encore appelant à assister aux inaugurations des monuments aux morts, comme à Montlhéry en 1921 par exemple³⁴.

27 AD91-4U/891.

28 AD91-4U/783.

29 AD91-16J/198.

30 AD91-18Fi/3751.

31 AD91-18Fi/4.

32 AD91-18Fi/2142.

33 AD91-18Fi/3774.

34 AD91-18Fi/3775.

- **Sous-série 2 E : notaires**

Les minutes notariales permettent de suivre la gestion des biens et héritages des mobilisés et de leur famille après leur disparition. Ces documents permettent également de suivre les relations sociales et familiales, d'évaluer le niveau de fortune ou les investissements professionnels.

Ces archives illustrent aussi le fonctionnement de l'institution notariale pendant la guerre ; cette dernière influença le contenu des actes, leur fréquence et l'absence du personnel notarial du fait de la mobilisation. La liste des notaires, clerks et secrétaires mobilisés est longue : Angerville, Arpajon, Briis-sous-Forges, Brunoy, Chalo-Saint-Mars, Corbeil, Épinay-sur-Orge, Étampes, Lardy, Longjumeau, Maise, Marcoussis, Méréville, Milly-la-Forêt, Montlhéry, Palaiseau, Saclas, etc. Cette mobilisation déstabilisa quelque peu l'institution notariale, ou du moins l'obligea à s'organiser en fonction des événements.

- **Série E dépôt : archives communales déposées**

Les archives communales déposées aux Archives départementales sont intéressantes mais hétéroclites. En effet, à côté des traditionnels registres de délibérations municipales, le chercheur pourra puiser des correspondances entre les maires et la préfecture, les autorités militaires ou les tribunaux, des dessins comme ces caricatures d'Allemands à Chalo-Saint-Mars³⁵ (illustr. 13 et 14), des actes sur le ravitaillement pour l'effort de guerre à Prunay-sur-Essonnes³⁶, des recensements de réfugiés à Chamarande³⁷, des laissez-passer comme ce permis de circulation sur route en temps de guerre datant de 1918 à Guibeville³⁸, ou bien encore ces statuts de société d'anciens combattants datant de 1921 à Vert-le-Petit³⁹. Ces archives sont classées en sous-séries (chaque sous-série représentant une commune).

- **Série H dépôt : archives hospitalières déposées**

Plusieurs hôpitaux et hospices essonnais ont déposé leurs archives aux Archives départementales de l'Essonne. Cependant, le fonds concernant l'hôpital d'Étampes est de loin le plus intéressant. On y trouvera des documents sur l'organisation hospitalière en temps de guerre ou sur les réquisitions militaires, mais aussi des traces de soldats soignés voire décédés, par le biais des registres d'entrées et de sorties. Le 29 décembre 1916, le jeune aviateur Clément Montassin, de l'école militaire d'aviation d'Étampes, était admis en l'hôpital de cette ville pour... rhumatismes⁴⁰.

- **Bibliothèque et revues**

La bibliothèque historique des Archives départementales de l'Essonne est la plus importante du département : riche de 24.000 ouvrages, elle est classée par format (in-seize, in-octavo, in-quarto, etc.). Outre des ouvrages d'histoire générale,

35 AD91-E dépôt 19/4 H 9.
36 AD91-E dépôt 11/2 H 2.
37 AD91-E dépôt 22/4 H 8.
38 AD91-E dépôt 71/4 H 4.
39 AD91-E dépôt 77/2 I 4.
40 AD91-H dépôt 1/Q 7 5.

on y trouve notamment de nombreux livres et brochures d'histoire locale sur ce conflit, ou du moins y faisant allusion.

Les revues sont classées en sous-série PER (comme Périodiques) et REV (comme Revues) (illustr. 8). De nombreux articles s'intéressent à ce conflit majeur dans l'histoire du XX^e siècle ; il s'agit le plus souvent d'articles issus des revues d'associations d'histoire locale. Mais il ne faut pas négliger d'autres types de revues comme les bulletins municipaux par exemple, où parfois dans les années 1960-1970, d'anciens poilus ou enfants de cette époque ont été interviewés.

- **JAL : journaux**

Les journaux de l'époque offrent un récit subjectif, à chaud, des événements locaux et des destins de soldats essonniers, évidemment sous le contrôle de la censure. Ces journaux sont classés en sous-séries. Chaque sous-série représente un titre différent. Citons *L'Abeille d'Étampes*⁴¹, *L'Abeille de Seine-et-Oise*⁴², *L'Indépendant de Seine-et-Oise*⁴³, *Le Réveil d'Étampes*⁴⁴ ou bien encore le quotidien national *Le Journal*⁴⁵. Il est à noter que certains de ces titres sont numérisés et accessibles sur le site web des Archives départementales de l'Essonne à la rubrique « Archives en ligne », sous-rubrique « Presse ancienne ».

- **Série AV : audiovisuel**

Les Archives départementales de l'Essonne possèdent aussi quelques enregistrements audio et audiovisuels de personnes ayant vécu la Première Guerre mondiale. La plupart d'entre eux étaient des enfants à l'époque, ou furent des descendants de « poilus » au premier et deuxième degré ; à l'image des souvenirs de M. Sigot, habitant de Corbeil-Essonnes, âgé de 8 ans en 1914, qui vit se poser un aéroplane dans le quartier de Monconseil, qui se souvenait de la déclaration de guerre, de la désorganisation de la vie quotidienne, du bombardement du quartier Saint-Spire en 1918 ou de son voyage sur les lieux des champs de bataille de la Première Guerre mondiale à Verdun et à Reims, en 1919⁴⁶.

3. Le portail des Archives départementales de l'Essonne : « centenaire 1914-1918 »

Enfin, pour terminer ce panorama des archives concernant la guerre de 1914-1918 conservées aux Archives départementales de l'Essonne, citons la création d'un portail web concernant le premier conflit mondial sur le site du conseil général de l'Essonne : ce « portail » comprend notamment un *Guide des sources sur la Première Guerre mondiale en Essonne*, mis à jour régulièrement qui permet de voir, commune par commune, les documents conservés en ce lieu. Cela permet à tout chercheur de préparer ses visites en salle de lecture.

41 AD91- JAL19/17-19.
42 AD91-JAL20/26-29.
43 AD91-JAL171/17-19.
44 AD91-JAL91/14.
45 AD91-JAL218/79-98.
46 AD91-6AV/30.

De plus, à partir du mois de juillet 2014, les Archives départementales proposeront également sur leur portail web un « tableau des Essonniens morts pour la France », fort à terme d'environ 8.000 entrées, qui permettra la recherche d'un ancêtre décédé durant ce conflit et de trouver la ou les mentions des cotes d'archives s'y référant et consultables aux Archives départementales de l'Essonne.

Enfin, rappelons que les Archives départementales de l'Essonne constituent un service public gratuit accessible à tout citoyen majeur ou mineur (sur autorisation parentale) et qu'il n'y a aucune contre-indication à consulter des documents sur la Première Guerre mondiale, tant que leur état physique et sanitaire le permet et dans le respect des délais de communication des archives publiques.

Annexe

Tableau synthétique des archives relatives à la Première Guerre mondiale conservées aux Archives départementales de l'Essonne

Archives modernes (1800-1940)

Série	Intitulé	Sous-séries principales
M	Administration générale et économie	1 M : administration départementale 4 M : associations 6 M : recensements de population
O	Communes (comptabilité, administration, voirie, dons et legs)	1 O : comptes receveurs municipaux 2 O : administration communale
Q	Enregistrement	3 Q : enregistrement (déclarations de successions)
R	Affaires militaires	1 R : service militaire (recrutement cantonal) 2 R : organisation de l'armée 8 R : dommages de guerre
S	Travaux publics, transports, cours d'eau, carrières	5 S : chemin de fer 8 S : carrières
U	Justice	3 U : tribunaux d'instance 4 U : justice de paix

Archives toutes périodes

Série	Intitulé
J	Archives d'origine privée
FI	Iconographie
2E	Notaires
E dépôt	Archives communales déposées
H dépôt	Archives hospitalières déposées
Bibliothèque Revue	
JAL	Journaux
AV	Archives audiovisuelles et sonores

La Première Guerre mondiale dans les archives des communes de l'Essonne

Emmanuel Defrance*

Introduction

Pour l'introduction de ce propos, le parti a été pris de lier le rôle qu'ont joué les communes de l'Essonne, alors la Seine-et-Oise, au début de la Première Guerre mondiale et du déclenchement des hostilités. Pour ce faire, il convient de rappeler quelques dates-clés :

Le 28 juin 1914 : l'archiduc et héritier du trône d'Autriche, François-Ferdinand de Habsbourg ainsi que son épouse sont assassinés à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine par un étudiant serbe Gavrilo Princip. L'Autriche soupçonne aussitôt la Serbie d'être le commanditaire de ce crime. Le mois de juillet suivant est le théâtre d'un jeu de grandes tensions internationales qui, par le truchement des systèmes d'alliance, dépasse largement le contentieux initial entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. Deux camps se font face : la triple alliance, composée des empires allemand, austro-hongrois et ottoman, qui soutiennent la démarche autrichienne, et la triple entente comportant la France, le Royaume-Uni et l'empire de Russie, qui, eux, ont choisi de défendre la Serbie.

Le 4 août : l'Allemagne déclare la guerre à la France et à la Belgique, à la suite d'un ultimatum adressé à cette dernière et rejeté par le roi des Belges. Depuis la création du royaume de Belgique, la France et le Royaume-Uni se sont engagés à défendre ce pays s'il était attaqué par une puissance tierce. L'Allemagne, qui a commencé à mobiliser ses troupes depuis plusieurs semaines, attaque aussitôt la Belgique et envahit le Luxembourg, pourtant resté neutre. L'armée belge offre alors une résistance imprévue aux armées du Kaiser, notamment sur les môles défensifs constitués autour de Liège et de Charleroi

Le 29 août : malgré leur résistance héroïque, les forces belges finissent par céder. Les Allemands entrent à Bruxelles le 20 août et forcent les armées françaises et britanniques au recul après les batailles de Charleroi, Mons et Mulhouse, toutes trois perdues. Le 29 août les troupes allemandes pénètrent en France. Les forces alliées sont rejetées sur l'Aisne, la Marne et la Meuse. Les Allemands appliquent le plan Schlieffen qui prévoit notamment de battre d'abord les armées françaises et leurs alliées avant de s'emparer de Paris.

Sur un front qui, désormais, s'étend d'Anvers jusqu'aux Vosges, les Allemands obligent les Français et les Britanniques à battre en retraite rapidement vers le bassin parisien [Picardie et Champagne] afin d'éviter l'encerclement d'une partie de leurs forces. Le 29 août, le gouvernement français s'est replié sur Bordeaux, laissant la défense de Paris aux soins du général Gallieni. Celui-ci constitue aussitôt la capitale en camp militaire retranché, selon un plan défini de longue date.

Du 5 au 9 septembre : dans les premiers jours de septembre, la situation paraît dramatique pour les Alliés. De violents combats ont lieu dans les régions

* Archiviste aux Archives départementales de l'Essonne.

d'Arras, Laon, Saint-Quentin ou Reims pour empêcher les Allemands de déboucher sur l'Île-de-France. Les grands chefs alliés, dont on peut citer les noms des généraux français Foch, Gallieni et Joffre, et le général britannique French, doivent d'urgence trouver un plan pour stopper l'avance allemande.

Le 3 septembre, des rapports des services de renseignement militaires français font état d'une information mettant en lumière une faille dans le dispositif d'attaque allemand. Les deux groupes d'armées allemandes commencent à faire apparaître un double mouvement de faux antagoniste. Le premier sous les ordres du général Moltke fait un mouvement rabattant vers le nord-ouest, afin de couvrir son aile droite insuffisamment protégée des risques de contre-attaque des forces britanniques ou des forces belges, qui continuent à résister victorieusement à partir de la Flandre occidentale autour du rôle défensif d'Anvers. L'autre groupe d'armées allemandes, le second sous les ordres du général Von Bulow, commet le mouvement inverse. Il glisse progressivement vers le sud-est afin d'isoler les forces françaises défendant les régions de l'est. Aussi, un espace vide se dessine dans une zone comprise dans les cours moyens de l'Ourcq et la Marne, dans la région entre Château-Thierry et Montmirail. Joffre et Gallieni pensent que l'on peut porter un coup sévère à l'ennemi en l'attaquant à cet endroit, par une offensive simultanée sur ses deux flancs. Ils comprennent du même coup que le but d'attaque premier des Allemands n'est pas Paris.

Le 5 septembre, la première bataille de la Marne s'engage avec le dispositif suivant : à l'ouest, la 5^e armée française sous les ordres du général Joffre et de ses officiers subalternes attaque le premier groupe d'armées allemandes, elle est appuyée par des troupes coloniales et par le corps expéditionnaire britannique ; à l'est, la 9^e armée française sous les ordres du général Foch et de ses officiers subalternes attaque le II^e groupe d'armées allemandes.

La bataille dure cinq jours et se solde par une éclatante victoire française. Les armées impériales sont rejetées sur la rive droite de l'Aisne et au nord de l'Oise. La menace d'une capture de Paris et de sa région est durablement éloignée. Des forces françaises en réserve à Paris ont pris part à la bataille. Elles ont été transportées sur le front par 1.500 taxis parisiens, réquisitionnés pour l'occasion par le général Gallieni.

Ainsi se termine cette première séquence de la Première Guerre mondiale, qui est une phase de mouvement. Les armées allemandes ont été repoussées mais pas vaincues définitivement. Les pertes, essentiellement militaires, ont été sévères des deux côtés. Une nouvelle séquence commence. Les Allemands confortent leur position défensive à l'est d'un vaste arc de cercle compris entre Anvers et les confins du Jura, obligeant les Français, Belges et Britanniques à faire de même. On va s'installer dans une guerre de position qui va durer quatre ans, dite « guerre des tranchées ». Cette guerre va être le théâtre d'une effroyable hécatombe.

La victoire de la Marne préserve Paris et les départements de la région parisienne des violences de la guerre et de l'occupation allemande, même si l'est de la Seine-et-Marne se retrouve de fait incorporé dans le périmètre du front.

La vie en banlieue et en région parisienne va devoir s'organiser en fonction de la gravité des événements. La Seine-et-Oise est pour partie, militairement protégée par le périmètre du camp retranché de Paris et pour autre partie, par le groupe d'armées alliées du secteur ouest, commandé par le général Joffre.

Les communes de Seine-et-Oise, pour la partie essonnienne entre autres, s'adaptent bon gré mal gré aux contraintes que représente ce conflit, inédit dans sa forme, dans ses dimensions et dans l'importance des moyens humains,

économiques et financiers qu'il engage. Ce conflit qui signe l'entrée du monde dans le XX^e siècle est aussi le reflet des progrès techniques de l'époque comme l'invention et le développement du télégraphe et du téléphone, de l'automobile et de l'aviation, qui vont rapidement trouver des applications pratiques dans l'art de la guerre. On n'en trouve toutefois peu de traces dans les archives des communes.

A l'époque de la Première Guerre mondiale, l'Essonne comporte sensiblement le même nombre de communes qu'aujourd'hui. Sur les 196 communes répertoriées dans l'Essonne, 83 d'entre elles ont fait l'objet d'un dépôt de leurs archives aux Archives départementales au 16 novembre 2013.

Dans le cadre de classement des Archives départementales, les archives communales déposées portent la lettre « E dépôt » suivi d'un numéro ordinal d'attribution. Sur les 83 fonds d'archives communales déposés aujourd'hui aux Archives départementales, 50 d'entre eux ont été dépouillés pour cette étude spécifique, et seuls 20 comportent des informations significatives sur la Première Guerre mondiale⁴⁷.

Les archives des communes suivent un cadre de classement spécifique où les séries les plus intéressantes pour la Première Guerre mondiale sont les suivantes :

- série D : administration générale de la commune,
- série F : population, économie sociale et statistiques,
- série H : affaires militaires,
- série I : police, hygiène publique et justice,
- série M : édifices publics de la commune,
- série Q : assistance et prévoyance.

Il est possible de trouver, marginalement, des informations dans d'autres séries, mais les recherches ont été concentrées sur ces six séries.

1. Série D : administration générale de la commune

La série D est traditionnellement l'une des plus importantes du cadre de classement des archives modernes des communes. Elle comprend tout ce qui est lié aux fonctions, compétences et activités du conseil municipal et du maire. Les décisions du conseil municipal sont conservées principalement dans les registres de délibérations [en sous-série 1D]. Les activités du maire, en tant que premier magistrat de la commune et en tant qu'officier ministériel public sont, elles, consignées dans les registres des arrêtés [en sous-série 2D].

Les sujets relatifs à la guerre sont essentiellement contenus dans les registres de délibérations et portent sur les thèmes suivants :

- **L'effort de guerre**

L'emprunt pour la Défense nationale

- Roinville-sous-Dourdan : vote du 2^e emprunt de la Défense nationale⁴⁸.
- Authon-la-Plaine : souscription de la commune au 2^e emprunt de la Défense nationale⁴⁹.

47 Voir annexe en fin d'article

48 AD91-Edépôt 15/ 1 D 7. Conseil municipal (CM) du 21 octobre 1916.

49 AD91-Edépôt18/ 1 D 3. CM du 22 octobre 1916.

- Chalost-Mars : participation de la commune à l'emprunt de guerre national⁵⁰.

Mesures fiscales spécifiques [nouvel impôt, gel du barème des baux ruraux].

- Authon-la-Plaine : résiliation des taux ruraux pour cause de guerre, désignation d'un propriétaire et d'un locataire⁵¹.

- Chamarande : résiliation des baux ruraux par suite de la guerre en application de la loi du 17 août 1917 et délibération portant vote d'une imposition extraordinaire pour faire face au paiement des dépenses ordinaires de la commune⁵².

• **Les réquisitions et le rationnement**

Pour les besoins de la défense nationale [logement, matériels, transport, aliments et énergie],

- Chalost-Mars : nominations à la commission de réquisition des chevaux⁵³.

- Chamarande : vote pour la formation d'une garde civique pour la durée de la guerre; réquisition de denrées alimentaires dans le cadre de la mobilisation⁵⁴.

Mesures de restriction et de rationnement pour la population civile [alimentation, chauffage, logement, transport].

- Bruyères-le-Châtel : vote en faveur d'une demande d'attribution à la commune de 110 quintaux de semences de pommes de terre livrable en gare de Breuillet⁵⁵.

- Villeconin : achat de semences de pommes de terre en vue du ravitaillement⁵⁶.

- Authon-la-Plaine : désignation du comité agricole pour la durée de la guerre⁵⁷.

• **L'aide sociale en faveur des soldats mobilisés et de leurs familles**

Allocations

Il s'agit de vote d'allocations aux familles de mobilisés.

- Echarcon : CM (Conseil municipal) du 2 août 1914⁵⁸.

- Bruyères-le-Châtel : CM du 19 octobre 1914⁵⁹.

- Chalost-Mars : CM du 20 février 1916⁶⁰.

Gratuité de certains services

- Bruyères-le-Châtel : gratuité accordée à la famille du soldat Marcognet pour ses frais d'inhumation⁶¹.

50 AD91- Edépôt19/ 1 D 3. CM du 19 octobre 1916

51 AD91-E dépôt18/ 1D 3. CM du 17 février 1918.

52 AD91-E dépôt 22/ 1D 6. CM du 30 septembre 1917 et CM du 24 juin 1917.

53 AD91-E dépôt 19/ 1D 8. CM du 18 août 1918.

54 AD91-E dépôt 22/ 1D 6. CM du 9 août 1914.

55 AD91-E dépôt 5/ 1D 3. CM du 26 mars 1917.

56 AD91-E dépôt 13/ 1D 9. CM du 20 février 1917.

57 AD91-E dépôt 18/ 1D 3. CM du 16 février 1916.

58 AD91-E dépôt 30/ 1D 6.

59 AD91-E dépôt 5/ 1D 3.

60 AD91-E dépôt 19/ 1D 7.

61 AD91-E dépôt 5/ 1D 3. CM du 18 août 1916.

- Saint-Sulpice-de-Favières : vote d'une souscription pour donner des vêtements chauds aux soldats⁶².
- La Forêt-Sainte-Croix : consentement à des concessions perpétuelles dans le cimetière communal pour les anciens combattants de la guerre de 1914-1918 susceptibles de mourir des suites de leurs blessures⁶³.

Aide sanitaire et financière aux soldats alliés [Russes]

- Chalo-Saint-Mars : vote d'une allocation pour l'hospitalisation des blessés de l'armée russe⁶⁴.
- Chamarande : souscription pour l'envoi d'hôpitaux ou d'ambulances pour les alliés russes⁶⁵.
- La Forêt-Sainte-Croix : vote d'une subvention de 10 francs en faveur du Sous-Secrétariat d'Etat du service de santé en charge des formations sanitaires françaises destinées aux armées russes⁶⁶.

Dons aux œuvres humanitaires

- Bruyères-le-Châtel : vote d'une subvention au profit de l'Oeuvre du vêtement du prisonnier de guerre et abandon de leurs prix par les élèves en faveur des victimes de la guerre⁶⁷.
- Villeconin : vote d'une subvention de 50 francs en faveur de l'association régionale d'assistance aux mutilés de l'arrondissement d'Étampes⁶⁸.
- Moigny-sur-Ecole : vote d'une subvention en faveur de l'Oeuvre d'assistance aux mutilés des armées de terre et de mer de Seine-et-Oise⁶⁹.

• **Le devoir de mémoire**

La construction des monuments aux morts

- Villeconin : vote de crédits en vue de l'érection d'un monument aux morts de la guerre 1914-1918⁷⁰.
- Roinville-sur-Dourdan : vote de crédits et lancement d'une souscription pour l'érection d'un monuments aux morts⁷¹.
- Les Granges-le-Roi : vote d'une souscription pour l'érection d'un monument aux morts de la commune, demande d'autorisation préfectorale et création de ressources dans le budget communal pour l'érection du monument aux morts⁷².

62 AD91-E dépôt 28/ 1D 5. CM du 8 novembre 1914.
 63 AD91-E dépôt 46/ 1D 4. CM du 14 novembre 1920.
 64 AD91-E dépôt 19/ 1D 7. CM du 26 mars 1917.
 65 AD91-E dépôt 22/ 1D 6. CM du 30 mars 1917.
 66 AD91-E dépôt 46/ 1D 4. CM du 21 décembre 1916.
 67 AD91-E dépôt 5/ 1D 3. CM du 13 juin 1915.
 68 AD91-E dépôt 13/ 1D 9. CM du 20 février 1916.
 69 AD91-E dépôt 20/ 1D 6. CM du 18 novembre 1917.
 70 AD91-E dépôt 13/ 1D 9. CM du 22 février 1920.
 71 AD91-E dépôt 15/ 1D 7. CM du 9 novembre 1919 et CM du 15 février 1920.
 72 AD91-E dépôt 45/1D 1. CM du 12 juin 1921, 18 juin 1922 et 25 juin 1922.

Manifestations au souvenir des soldats disparus

- Bruyères-le-Châtel : vote du principe d'une cérémonie en l'honneur des Poilus et des Morts pour la France⁷³.
- Chalo-Saint-Mars : vœu pour l'affichage en mairie des noms des soldats morts pour la patrie⁷⁴ (illustr. 9).
- Moigny-sur-Ecole : vœu pour l'apposition d'une plaque commémorative des habitants de la commune morts pour la patrie⁷⁵.

Manifestations d'amitié aux communes dévastées

- Authon-la-Plaine : vote d'un crédit pour l'adoption des communes dévastées⁷⁶.

Manifestations d'amitié aux nations alliées ou à leurs dirigeants

- Chalo-Saint-Mars : adresse d'un message de gratitude du conseil municipal au général Pershing, commandant en chef des forces armées américaines en France⁷⁷ (illustr. 10).
- Chamarande : vote d'une subvention à la création d'un comité franco-belge pour le soutien à la nation belge, alliée de la France et vote d'une souscription pour l'érection d'un monument commémoratif de l'intervention américaine⁷⁸.

Manifestations de soutien au chef de l'Etat, chef du gouvernement ou chefs militaires

- Moigny-sur-Ecole : hommage rendu au président du Conseil Georges Clémenceau par le conseil municipal de la commune⁷⁹.

2. Série F : population, économie sociale et statistiques

On trouve principalement des informations relatives à la guerre de 1914-1918 au sein des sous-séries 4 F et 6 F.

- **Mesures de restriction à la consommation des denrées alimentaires, matières premières et énergies**

- Champcueil
 - correspondance du préfet et du sous-préfet de CORBEIL (1916 - 1921)⁸⁰.
 - instructions du préfet, correspondance, affiches (1916 - 1920)⁸¹.

73 AD91-E dépôt 5/ 1D 3. CM du 13 octobre 1919.

74 AD91-E dépôt 19/ 1D 7. CM du 4 juin 1916.

75 AD91-E dépôt 20/ 1D 6. CM du 15 août 1915.

76 AD91-E dépôt 18/ 1D 3. CM du 12 juin 1921.

77 AD91-E dépôt 19/ 1D 8. CM du 15 juin 1919.

78 AD91-E dépôt 22/ 1D 6. CM du 29 décembre 1914 et 7 septembre 1919.

79 AD91-E dépôt 20/ 1D 6. CM du 17 novembre 1918.

80 AD91-E dépôt 17/ 4F 2.

81 AD91-E dépôt 17/ 4F 3.

- Chalo-Saint-Mars

- organisation du ravitaillement en pommes de terre (impositions, autorisations de transport) (1916 - 1919)⁸².
- impositions en oléagineux, betteraves, céréales, fourrage, viande, oeufs (1917 - 1920)⁸³.
- ravitaillement en combustibles : réglementation des prix, circulaires, correspondance (1919 - 1920)⁸⁴.
- mesures de rationnement relatives aux denrées alimentaires : instructions du préfet, correspondance, listes des agriculteurs concernés (1916 - 1920)⁸⁵.
- rationnement en blé : contrôle des battages (1916 - 1918)⁸⁶.

- **Mesures liées à la gestion de la main-d'œuvre**

- Champcueil : mobilisation et démobilisation de la main d'oeuvre agricole, commerciale et industrielle : correspondance du préfet et de l'Office départemental de placement public et gratuit des chômeurs et réfugiés (1916 - 1920)⁸⁷.

- **Mesures plus générales (contrôle des devises, surveillance ou blocage des prix)**

- Oncy-sur-Ecole : circulaire du préfet relative aux conditions de remboursement des monnaies allemandes possédées par les réfugiés (1919)⁸⁸.
- Les Granges-le-Roi : déclarations de ravitaillement, surveillance de la prix de vente des denrées (1920 - 1957)⁸⁹.
- Chamarande : circulaire relative à l'élévation du prix de l'eau, du gaz, et de l'électricité (1920)⁹⁰.

3. Série H : affaires militaires

Cette série est dédiée aux relations entre la commune et l'Etat en temps de guerre. Le maire se doit d'appliquer les directives civiles et militaires communiquées par l'Etat (préfet, sous-préfet, ou commandant de corps présent dans la commune le cas échéant) (illustr. 11 à 14).

- **Les mesures de défense passive (couvre-feu, construction d'abris...)**

- Champcueil : délivrance de casques, atterrissage d'avions (1916)⁹¹.
- Breuillet : mesures à prendre en cas d'incursions d'aéronefs (1916)⁹².

82 AD91-E dépôt 19/ 4F 1.
83 AD91-E dépôt 19/ 4F 2.
84 AD91-E dépôt 19/4F 3.
85 AD91-E dépôt 19/ 4 F 4.
86 AD91-E dépôt 19/ 6 F 9.
87 AD91-E dépôt 17/ 7 F 3.
88 AD91-E dépôt 10/ 6 F 1.
89 AD91-E dépôt 45/ 4 F 2.
90 AD91-E dépôt 22/ 4 F 2.
91 AD91-E dépôt 17/ 4H 4.
92 AD91-E dépôt 50/ 4H 2.

- **La situation des militaires originaires de la commune** (mobilisés, exemptés, réformés, permissionnaires, insoumis ou déserteurs, disparus ou décédés)

- Prunay-sur-Essonne : circulaire préfectorale relative aux sursis d'appels des maréchaux-ferrants des mécaniciens agricoles de l'arrondissement d'Étampes (1915)⁹³ ; circulaire préfectorale relative aux traitements et indemnités des instituteurs mobilisés (1915) et note du sous-préfet d'Étampes relative aux instituteurs disponibles ou non disponibles (1914)⁹⁴.

- Champcueil : décédés et disparus, statut de militaire mort pour la France : avis de disparition, statuts de l'Union des familles de disparus (1915 - 1920)⁹⁵.

- **La situation des étrangers dans la commune**⁹⁶

- Prunay-sur-Essonne : contrôle des sujets allemands et austro-hongrois, réfugiés et évacués des régions envahies : circulaires et notes du préfet et du sous-préfet d'Étampes (1914 - 1921)⁹⁷.

- Champcueil : une lettre du consul général d'Italie au maire concernant un déserteur (1916 - 1920)⁹⁸.

- Chamarande : un tableau des réfugiés italiens, belges, français du 15 janvier 1917 ; circulaire et affiche sur le retour des réfugiés dans leur pays d'origine ; un dossier concernant les réfugiés italiens (allocations, logements, correspondance, 2 fiches de ménage) (1915 - 1918)⁹⁹.

- **La surveillance des prisonniers de guerre dans la commune**

- Chalo-saint-Mars : prisonniers de guerre allemands (feuilles de travail, décomptes et récapitulatifs des journées de travail, contrat d'emploi de prisonniers de guerre aux travaux agricoles (spécimen), extrait du cahier des charges pour l'emploi des prisonniers, menus et rations journalières, circulaires, correspondance. (1915 - 1919)¹⁰⁰.

A noter : une lettre du chef de bataillon Payen, commandant le dépôt de prisonniers d'Étampes, relative aux relations entre prisonniers et habitants.

- **Les mesures de rationnement et de réquisition [logement, transport, matériel, aliments et énergies] pour les militaires nationaux ou des nations alliées**

- Chalo-saint-Mars : règlement des réquisitions : états nominatifs des habitants qui ont droit au paiement des prestations fournies, circulaires, instructions de la

93 AD91-E dépôt 11/ 1H 2.

94 AD91-E dépôt 11/ 1H 4.

95 AD91-E dépôt 17/ 1H 9 et 10.

96 Constitue un des pouvoirs de police de maire. Ce dernier doit être à même de pouvoir communiquer des informations sur tous les ressortissants étrangers, qu'ils soient de pays amis, ennemis ou neutres.

97 AD91-E dépôt 11/ 4H 2.

98 AD91-E dépôt 17/ 4H 4.

99 AD91-E dépôt 22/ 4H 7.

100 AD91-E dépôt 19/ 4H 5.

commission départementale d'évaluation, tableau des prix de la Direction du contrôle au ministère de la Guerre, formulaires [spécimens], correspondance, carnets de reçus (1914 - 1919)¹⁰¹.

- Chamarande : indemnités pour le logement et le cantonnement des troupes et réquisitions alliées de laine, de fourrage, de peaux brutes de mouton, de bois de noyer, de matériel de chemin de fer (1916 - 1917)¹⁰².

- La Forêt-Sainte-Croix : réquisitions militaires pour les besoins des armées et du camp retranché de PARIS : états nominatifs des bénéficiaires de prestations (1915 - 1918)¹⁰³.

4. Série I : police, hygiène publique et justice

Cette série comporte peu d'exemples relatifs à la Grande Guerre. On n'a qu'un exemple.

- Saint-Sulpice-de-Favières : règlement pour obtenir un sauf-conduit pour les territoires de la Rhür avec instructions du préfet et modèles de demandes (1923)¹⁰⁴.

5. Série M : édifices publics de la commune

La sous-série 1M relative aux monuments aux morts est la seule sous-série intéressante sur la thématique de la Première Guerre mondiale. Le financement de leur construction est souvent une tâche ardue pour les communes. Elles ont peu de moyens financiers et doivent faire appel aux dons des citoyens (sous la forme de souscriptions publiques) et aux dotations de l'Etat, souvent très faibles.

- Champcueil : participation de l'Etat aux dépenses d'érection des monuments aux morts avec note du sous-préfet de Corbeil et barème (1920) ; fixation de plaques commémoratives dans chaque école publique du département en souvenir des instituteurs de Seine-et-Oise morts pour la patrie (1923)¹⁰⁵.

- Saint-Sulpice-de-Favières : érection du monument aux morts comprenant plans, devis et correspondance (1921 - 1922)¹⁰⁶.

- Les Granges-le-Roi : catalogue, devis, souscription avec liste des donateurs ; choix de l'emplacement et inauguration (1922)¹⁰⁷.

6. Série Q : assistance et prévoyance

La guerre et ses conséquences humaines désastreuses obligent le législateur à adopter toute une série de lois en faveur des militaires survivants et de leurs familles. Ces lois garantissent des minima d'aide financière et matérielle à leurs bénéficiaires. Elles doivent leur permettre de toucher des pensions de réversion, d'accès gratuit ou peu coûteux aux soins, ainsi que de bénéficier de services divers

101 AD91-E dépôt 19/ 4H 4.

102 AD91-E dépôt 22/ 2H 3 et 4H 6.

103 AD91-E dépôt 46/ 4H 2.

104 AD91-E dépôt 28/ 2 I 3.

105 AD91-E dépôt 17/ 1M 2..

106 AD91-E dépôt 28/ 1M 7.

107 AD91-E dépôt 45/ 1M 2.

(gratuité et places réservées dans les transports, bons d'achat pour l'alimentation, aide au logement, concession gratuite ou perpétuelle dans les cimetières ...).

Elles concernent :

- **Les militaires invalides**

- Roinville-sous-Dourdan : liste nominative des soins médicaux aux victimes de guerre (1922 - 1926)¹⁰⁸.
- Saint-Sulpice-de-Favières : soins médicaux aux militaires victimes de la guerre (instructions du préfet, état nominatif) et examen des hommes exemptés ou réformés des classes antérieures à 1915 (1914 - 1919)¹⁰⁹.
- Courson-Monteloup : tarifs préférentiels sur le réseau de chemin de fer au bénéfice des anciens militaires pensionnés de guerre (1921 - 1923)¹¹⁰.

- **Les veuves de guerre**

- Moigny-sur-Ecole : avis de versement d'allocations provisoires aux veuves de guerre (1915 - 1924)¹¹¹.
- Saint-Sulpice-de-Favières : pensions de veuves de militaires (1927)¹¹².
- Courson-Monteloup : pensions et allocations, certificat d'admission au nom de Mme Peuvrier née Danjou (1919)¹¹³.
- Chalo-Saint-Mars : allocations aux mutilés et familles des victimes de guerre : circulaires, déclarations, notifications et certificats d'admission, correspondance, demandes d'insignes pour les mères et veuves, listes de bénéficiaires (1916 - 1963)¹¹⁴.

- **Les enfants ou autres ayants droit**

- Prunay-sur-Essonne : note du sous-préfet d'Étampes de 1914 concernant les allocations aux familles nécessiteuses des mobilisés¹¹⁵.
- Chamarande : instructions, circulaires, correspondance concernant les allocations aux familles des militaires (1914 - 1917)¹¹⁶.

- **Les victimes civiles de guerre et leurs ayants droit**

- Moigny-sur-Ecole : soins médicaux aux victimes civiles et militaires de la guerre avec listes spéciales des bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919, instructions du gouvernement et du préfet, correspondance (1928 - 1934)¹¹⁷.
- Souzy-la-Briche : liste des bénéficiaires des soins médicaux (1915 - 1931)¹¹⁸.

108 AD91-E dépôt 15/ 5Q 5.

109 AD91-E dépôt 28/ 5Q 4.

110 AD91-E dépôt 48/ 5Q 2.

111 AD91-E dépôt 20/ 5Q 3.

112 AD91-E dépôt 28/ 5Q 3.

113 AD91-E dépôt 48/ 5Q 2.

114 AD91-E dépôt 19/ 5Q 3.

115 AD91-E dépôt 11/ 5Q 2.

116 AD91-E dépôt 22/ 5Q 2.

117 AD91-E dépôt 20/ 5Q 4.

118 AD91-E dépôt 25/ 5Q 2.

- Les Granges-le-Roi : allocations et secours aux déplacés et réfugiés comprenant instructions, correspondance (1920)¹¹⁹.

- **Participation financière des communes**

Parallèlement, des centaines d'associations d'aide aux militaires et à leurs familles voient le jour au lendemain de la guerre et sollicitent régulièrement les communes pour leur participation financière.

- Villeconin : plusieurs articles relatifs aux réunions d'anciens combattants, aux oeuvres en faveur des victimes civiles et militaires, aux pupilles de la nation¹²⁰.

- Champcueil : correspondance de l'Union nationale des mutilés et réformés, section de Corbeil et des environs, correspondance du préfet, affiches (1915 - 1928)¹²¹.

- Les Granges-le-Roi : Société française de secours aux blessés militaires : compte-rendu d'assemblée générale (1925) ; Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre de Seine-et-Oise : circulaires, rapports (1921 - 1925) ; Fédération départementale des groupements des mutilés et réformés de Seine-et-Oise : bulletin n° 24 (1922)¹²².

Conclusion

La Première Guerre mondiale bouleverse la vie et la physionomie des communes de l'Essonne, comme de beaucoup d'autres communes. Outre le traumatisme qu'elles apportent à la conscience collective de la nation, les conséquences de cette guerre induisent de nouvelles charges pour les communes, telles que celle d'une aide sociale spécifique pour les anciens combattants et leurs familles, dont l'implication financière est importante.

Cette intervention se veut le reflet de l'ensemble des informations qui ont pu être collectées, de leur variété, des difficultés de synthèse qui ont dû être surmontées.

Des éléments manquent toutefois : aucun document relatif aux prémices ou début du conflit, telles que la relation par le préfet des circulaires ministérielles relatives à la crise diplomatique de juillet 1914, les instructions du préfet aux maires sur la mobilisation générale, le rappel des réservistes, les feuilles de route...

119 AD91-E dépôt 45/ 5Q 4.

120 AD91-E dépôt 13/ 5Q 16.

121 AD91-E dépôt 17/ 5Q 4.

122 AD91-E dépôt 45/ 5Q 4.

Annexe

Liste des communes ayant fait l'objet du dépouillement.

Le soulignement indique les communes dont les archives déposées possèdent des informations relatives à la Grande Guerre.

Angerville	Gometz-la-Ville
<u>Authon-la-Plaine</u>	<u>Les Granges-le-Roi</u>
Auvernaux	Guigneville-sur-Essonne
Blandy	D'huison-Longueville
Boigneville	Leuville-sur-Orge
Bois-Herpin	Limours
<u>Boissy-sous-Saint-Yon</u>	Longjumeau
Briis-sous-Forges	Milly-la-Forêt
<u>Breuillet</u>	<u>Moigny-sur-Ecole</u>
Brouy	Les Molières
<u>Bruyères-le-Châtel</u>	Morigny-Champigny
<u>Chalo-Saint-Mars</u>	Nainville-les-Roches
<u>Chamarande</u>	<u>Prunay-sur-Essonne</u>
<u>Champcueil</u>	<u>Oncy-sur-Ecole</u>
Chauffour-lès-Etréchy	<u>Ormoy-la-Rivière</u>
Cheptainville	<u>Roinville-sous-Dourdan</u>
Congerville	Saint-Hilaire
Corbreuse	<u>Souzy-la-Briche</u>
<u>Courson-Monteloup</u>	<u>Saint-Sulpice-de-Favières</u>
Crosne	Saclas
<u>Écharcon</u>	Saint-Escobille
Fontenay-les-Briis	Tigery
<u>Forêt-Sainte-Croix</u>	<u>Valpuiseaux</u>
Gometz-le-Châtel	<u>Villeconin</u>

Histoires locales de la Grande Guerre

La guerre de 1914-1918 au travers des registres de délibérations des conseils municipaux des quatorze communes du Pays de Limours

Annie Jacquet*

M'intéressant à la vie des habitants à l'arrière dans quatorze petites communes rurales du Pays de Limours, j'ai voulu voir ce que les registres de délibérations des conseils municipaux pouvaient offrir comme renseignements aux historiens.

En effet, on pense souvent que ces registres recèlent peu d'informations sur la vie des populations et qu'ils ne sont que le reflet de la gestion administrative de la commune, mais il n'en est rien.

Trois aspects vont être abordés :

1. Dans l'optique de l'étude de la guerre de 1914-1918, ces registres font-ils état de la guerre ?
2. Donnent-ils un aperçu des conséquences de la guerre pour la population ?
3. Peut-on y trouver des renseignements sur la vie à l'arrière ?

1. La guerre

Dans aucune des quatorze communes étudiées, il n'est fait mention de la déclaration de guerre ni de la mobilisation générale. En août 1914, la préoccupation des conseils municipaux est de nommer des délégués à la Chambre de commerce du département. De même, en novembre 1918, aucune mention de l'Armistice comme si ces événements ne méritaient pas une réunion extraordinaire du conseil municipal.

L'état de guerre n'est finalement évoqué qu'indirectement.

La première évocation apparaît le 6 août 1914 dans le registre de Limours, dans lequel le maire soumet aux conseillers municipaux les demandes qui lui sont parvenues réclamant le bénéfice du décret du 2 août 1914, concernant les allocations à attribuer aux femmes des mobilisés. Le conseil, en attendant la distribution de l'allocation prévue, décide de distribuer du pain aux personnes de la liste : 1 livre de pain par jour et par mère, 1 livre de pain par jour et par enfant de 8 à 16 ans et ½ livre de pain par jour et par enfant de 3 à 8 ans. Cette liste donne donc le nombre d'hommes mobilisés dès le 1^{er} jour de la guerre.

De même à Courson-Monteloup, mais pour une seule femme.

- **Le soutien aux soldats**

Les municipalités se font un devoir de soutenir les soldats et essayer d'améliorer leurs conditions de vie.

Tout au long de la guerre, des souscriptions sont ouvertes par les communes pour procurer des vêtements chauds aux soldats : à Limours, dès octobre 1914, il est recueilli 1.431 francs en argent, des ballots de couvertures, des chemises, des

* Membre du Comité de recherches pour l'histoire des révolutions en Essonne.

ceintures (sans doute de flanelle?) qui sont donnés à l'association « Le tricot des combattants », fortement organisée et fonctionnant presque sur le front.

À Boullay-lès-Troux en décembre 1914, le conseil municipal décide d'affecter 40 francs de la somme prévue pour l'arbre de Noël au Noël des soldats.

En février 1915, le conseil de Janvry remercie les personnes généreuses qui lui ont versé 483 francs qui ont servi à envoyer des effets de laine à 43 soldats de la commune, ainsi que les femmes quêtesuses qui ont participé à la journée du 75 et ont récupéré 159,20 francs versés à la banque de France (la journée du 75 fut organisée par le Touring Club de France le 7 février 1915, et se prolongea toute l'année ; elle rapporta, par la vente de médailles et d'insignes à l'effigie du canon 75, plus de 5 millions de francs en juin).

Toujours à Janvry, commune très généreuse, en novembre 1915, le conseil décide de prendre à la charge du bureau de bienfaisance les effets des prisonniers de guerre de la commune et de verser entre les mains du Comité des vêtements chauds de la sous-préfecture, une somme de 100 francs représentant la valeur de deux colis destinés aux dénommés Roubby et Vantighen, cela nous indique que ces deux hommes avaient été faits prisonniers par les Allemands. Boullay-lès-Troux et Fontenay-les-Briis prennent une délibération similaire pour les prisonniers de l'arrondissement.

À l'occasion de la Noël 1915, toujours à Janvry, le conseil décide d'allouer aux 40 mobilisés nécessiteux une somme de 10 francs chacun. Pour 37 d'entre eux, il convient d'envoyer cette somme en un mandat poste et, pour les trois autres, il est préférable de leur envoyer un colis de même valeur.

En décembre 1916, Briis-sous-Forges vote une subvention de 100 francs pour le Comité central d'assistance aux militaires tuberculeux de Seine-et-Oise.

Certaines communes votent des subventions un peu étonnantes : à Briis-sous-Forges, en 1916, ce sont 100 francs qui sont souscrits pour la journée serbe. A Boullay-lès-Troux, en mars 1917, la générosité communale s'adresse aux hôpitaux russes, « *le conseil voulant affirmer sa sympathie pour la Russie envoie, aux hôpitaux russes, 20 francs pour le traitement des malades et blessés des armées russes* ».

- **Les morts**

Dans les registres, la mort de soldats devient apparente lorsque leurs veuves demandent des secours aux municipalités.

Seul le registre de Janvry fait allusion aux soldats morts au combat : en février 1915, « *le maire fait part au conseil qu'il a la triste mission d'apprendre aux familles les décès de 4 hommes tombés au champs d'honneur et inhumés à Bleide en Belgique. Un autre, décédé à l'hôpital militaire de Versailles, sera rendu à sa famille et inhumé à Janvry aux frais de la commune. Les conseillers s'associent pour exprimer aux familles leurs regrets et pour leur envoyer leurs sentiments de condoléances les plus sincères pour la mort de ces jeunes gens fauchés à la fleur de l'âge pour le service de la patrie* ». Dans les autres communes, les décès sont occultés et pourtant en moyenne, c'est 2,3 % de la population de ces communes et 6,93 % des chefs de ménages qui ont disparu. C'est cependant inférieur à la moyenne pour la France qui est de 3,4 % de la population française et 17,8 % des mobilisés.

Communes	Recensement 1911	Ménages	Morts pour la France
Angervilliers	356	116	6
Boullay-lès-Troux	211	56	4
Briis-sous-Forges	811	246	48 + (512 morts à Bligny)
Courson- Monteloup	123	39	7
Fontenay-les-Briis	628	191	36
Forges-les-Bains	757	250	36
Gometz-la-Ville	276	67	14
Janvry	419	110	14
Limours	1351	429	54
Les Molières	515	145	23
Pecqueuse	247	65	4
Saint-Jean de Beauregard	196	60	12
Saint-Maurice- Montcouronne	325	97	12
Vaugrigneuse	393	127	18
Total	6.608	1.998	288

Il faudrait donc comptabiliser les mobilisés par commune pour faire une comparaison exacte par rapport à la moyenne nationale.

Quant aux mutilés, certes les communes font des dons aux associations qui s'occupent d'eux, en particulier à l'Œuvre d'assistance aux mutilés de guerre. Seul Saint-Jean de Beauregard évoque ce problème lors de l'embauche, en février 1916, d'un garde champêtre mutilé de la guerre, car amputé d'une jambe.

On aurait pu penser trouver l'annonce de l'armistice du 11 novembre. Seul, encore à Janvry, le 17 novembre 1918, entre un vote sur l'attribution du service médical gratuit aux indigents, et un autre concernant une indemnité au cantonnier, le « conseil s'associe aux manifestations en cours pour glorifier les armées françaises et alliées, et leurs chefs, et adresse, au grand patriote Georges Clémenceau et au Maréchal Foch, l'expression de son admiration et l'hommage de sa profonde reconnaissance. Il adresse un souvenir ému aux enfants de la Patrie morts aux champs d'honneur ».

- **Les monuments aux morts**

Dans toutes les communes, les conseils municipaux délibèrent sur l'attribution gratuite de concessions à perpétuité pour les soldats morts pour la France. Toutes

veulent également rendre hommage aux morts pour la France : et, à partir de 1920, elles veulent presque toutes construire un monument aux morts, certains modestes, comme à Saint-Jean de Beauregard ou Janvry, dont le coût ne dépasse pas 5.000 francs. D'autres au contraire sont beaucoup plus imposants comme à Saint-Maurice-Montcouronne où le monument coûte 69 000 francs (le président du comité pour l'érection du monument est Stéphane Dervillé, président de la compagnie du chemin de fer PLM et propriétaire des marbreries de Carrare qui est très généreux pour la commune) (illustr. 16). A Boullay-lès-Troux, il n'y a pas de monument aux morts ; une plaque commémorative en marbre blanc rappelle les noms des quatre soldats morts pour la France.

Certaines communes, comme Saint-Jean de Beauregard et Briis-sous-Forges achètent également des palmes à déposer sur les tombes des soldats déclarés morts pour la France. Les conseillers municipaux de Briis-sous-Forges participent de leurs deniers personnels à l'achat de ces palmes, la commune ne disposant que de 500 francs de budget disponible sur les 1.200 francs nécessaires.

- **Les emprunts de guerre**

Un autre problème est l'impact financier de la guerre pour les communes.

En juillet 1914, la situation financière de la France était difficile. Le budget voté très en retard n'était pas équilibré par des recettes certaines. L'emprunt de 805 millions de francs en rentes 3,5 % amortissables, décidé par le gouvernement le 20 juin 1914, n'avait pas fait recette.

Contrairement aux usages, dans l'improvisation, le gouvernement fait appel aux petits épargnants. Le 13 septembre, il équilibre son budget avec l'émission de « Bons de la Défense Nationale ». Les coupures étaient de 100, 500, et 1000 francs à échéance de 3, 6 ou 12 mois, et intérêt de 5 % payable d'avance.

Au total, début février 1915, l'État emprunta en France, tant pour 1914 que pour 1915, environ 7,7 milliards de francs. Avec l'année 1915, la guerre est totale et toutes les ressources humaines, matérielles et financières sont mobilisées. Le 13 février 1915, pour faire face aux dépenses militaires croissantes, des « Obligations de la Défense Nationale » sont émises sans limitation. L'État fait appel à l'esprit de solidarité des civils pour les soldats et demande, entre 1915 et 1918, à « verser » à quatre emprunts pour la Défense Nationale, notamment : « Contre les Allemands », « Pour la victoire », et « Pour la solidarité avec les soldats et leur retour ».

En octobre 1916, est lancé le deuxième emprunt national. Les communes sont incitées à souscrire au 2^e emprunt « pour hâter la victoire » (illustr. 15). Toutes les communes vont acheter des rentes de l'État, rentes payables d'avance et exonérées d'impôt : Boullay-les-Troux 100 francs de rentes soit 1.750 francs de fonds empruntés, Briis-sous-Forges 500 francs de rentes soit 10.000 francs d'investissement, Courson 100 francs de rentes, Limours 400 francs, Janvry 200 francs, Les Molières 80 francs, Saint-Maurice-Montcouronne pour 4.000 francs d'emprunts, et Saint-Jean de Beauregard, « *considérant que la commune n'a qu'un budget très restreint et ne possède aucun crédits disponibles que le reliquat de la part des pauvres sur les concessions du cimetière, décide que la somme de 525 francs de ce reliquat sera employé à l'acquisition de rentes sur l'Etat à 5 %* ».

Dans le registre de Limours, l'intervention d'un conseiller municipal est consignée: « *C'est un devoir impérieux pour tous les Français d'apporter leurs économies à l'Etat et la commune doit donner l'exemple. Il faut que la décision du*

conseil municipal soit portée à la connaissance des habitants en leur rappelant en même temps qu'ils doivent mettre à profit les derniers jours de l'émission pour porter leur argent aux guichets des caisses publiques, afin de contribuer au glorieux retour de nos chers défenseurs ».

Il semble que ces mêmes communes aient moins souscrit aux 3^e et au 4^e emprunts de la Défense nationale car elles connaissent des difficultés financières. Seuls les registres de Courson, de Limours et de Saint-Maurice mentionnent une participation au 3^e emprunt de guerre, Courson pour 20 francs de rentes, Limours pour 200 francs et 100 francs pour Saint-Maurice.

Tableau des emprunts de la guerre 1914-1918

Date d'émission	Nature	Taux (%)	Rapport (en milliards de francs)
20 juin 1914	Rente	3,5	7,7
13 septembre 1914	Bons de la Défense Nationale	5	
13 février 1915	Obligations de la Défense Nationale	5,68	
Novembre 1915	1 ^{er} emprunt de la Défense Nationale	5	15
Octobre 1916	2 ^e emprunt de la Défense Nationale	5,63	10
Octobre 1917	3 ^e emprunt de la Défense Nationale	5,83	10,2
Octobre 1918	4 ^e emprunt de la Défense Nationale et de la Libération		

Les budgets inscrits sur les registres montrent dans plusieurs communes des budgets en déficit ; elles doivent faire face à des charges de plus en plus lourdes du fait du conflit alors que les recettes sont en baisse.

2. Les conséquences de la guerre

- **Les réquisitions**

Terminer les moissons est une priorité en temps de guerre pour assurer le ravitaillement de l'armée. Le préfet de Seine-et-Oise propose aux communes de faire appel à de la main d'oeuvre étrangère à la commune pour terminer le battage des moissons.

Suite à la circulaire du préfet du 8 août 1914, une délibération est prise par des communes comme Janvry, Saint-Maurice-Montcouronne, Boullay-lès-Troux, Courson-Monteloup etc de ne pas faire appel à de la main d'oeuvre extérieure à la commune pour terminer les travaux de moisson, rentrée et battage.

À Janvry, considérant que l'on viendra à bout de ces travaux avec la main d'œuvre communale et qu'il convient de réserver du travail aux femmes des militaires mobilisés, on refuse les ouvriers proposés par le préfet, car il n'en résultera qu'un léger retard. Autre raison, ce serait à la commune de rétribuer la main d'œuvre extérieure.

Par contre à Limours, si les blés sont entièrement coupés, il n'y a qu'un tiers des avoines qui sont fauchées. *« Considérant que les nécessités de la mobilisation et de la défense de l'Honneur national ont privé la culture des travailleurs des champs, ... le conseil demande au sous-préfet la fermeture immédiate des chantiers du chemin de fer de l'État de Bonnelles, Gometz et de Limours et la mise à disposition des cultivateurs, des ouvriers de ces chantiers. Le conseil, en vue de satisfaire aux besoins des réquisitions militaires en blé, avoine et paille, a décidé de hâter le battage des récoltes et dans ce but, il a réquisitionné lui-même les machines à battre de Limours. Mais comme les propriétaires ont été mobilisés et qu'il faut pour ces machines des hommes expérimentés, il s'est assuré le concours de trois mécaniciens de l'entreprise Rangeard, chargée du chantier du chemin de fer de Limours, dont la commune prendra le salaire à sa charge et vote un crédit de 400 francs. »*

Le Pays de Limours est essentiellement agricole et durant toute la guerre, les autorités militaires demandent des réquisitions d'abord de blé, d'avoine et de paille, puis de pommes de terre, de haricots... Les chevaux et les voitures à cheval sont réquisitionnés, certains de façon définitive, d'autres de façon temporaire pour des transports, privant les cultivateurs de leur moyen de travail ; sur les 8 millions de chevaux réquisitionnés, 1 million vont mourir.

Limours en tant que chef-lieu de canton est centre de réception des réquisitions et doit réceptionner les produits venant des communes avoisinantes et s'assurer de leur transport vers le front. C'était une lourde charge d'obtenir des agriculteurs les quantités de marchandises réclamées par l'armée. En septembre 1916, le conseil municipal de Limours décide que, pour éviter toute difficulté avec le service des réquisitions, la paille devrait être achetée au poids et non à la botte, car il est matériellement impossible de faire régler le poids de celles-ci.

Ces réquisitions continues sont sources de problème : en février 1916, le président de la commission des réquisitions de Limours veut faire traduire en conseil de guerre le maire de Courson-Monteloup, accusé de ne pas faire tout son possible pour récupérer les réquisitions agricoles imposées à sa commune. Le conseil municipal de Courson se réunit en séance extraordinaire pour protester à l'unanimité contre *« cet acte de M. Coudray et soutenir leur maire. Ils se solidarisent avec lui déclarant qu'ils ne se rendront plus à aucune convocation si le maire continue à être inquiet en cette circonstance »*. *« Considérant que le maire a fait tout son possible pour assurer dans les délais fixés, les réquisitions militaires demandées par le président de la commission de Limours. Qu'à plusieurs reprises, assisté de son garde-champêtre, il est venu chez les cultivateurs de la commune, les pressant de battre et de livrer les fournitures demandées. Que la mauvaise volonté ne saurait être mise en cause puisque privé de son secrétaire mobilisé et lui-même surchargé de besogne dans son exploitation agricole, il a consacré une bonne partie de son temps à assurer la livraison de 140 sacs d'avoine réclamés par l'autorité militaire. Il est arrivé à cela, non sans difficultés : les machines à battre de la localité et celles des environs ou bien fonctionnaient mal, ou bien pas du tout faute de réparations et de réparateurs. La bonne volonté était si flagrante qu'il a incité M. Fleuret, Mme veuve Peuvrier, Mme Brodeur à acheter les sacs d'avoine qu'il leur fallait livrer. Lui-même a*

dû prêcher l'exemple et, au prix de pénibles difficultés, faire de multiples demandes pour acheter dans le commerce les 40 sacs qu'on lui demandait (des reçus en bonne et due forme peuvent en attester). »

Une autre protestation des conseillers municipaux de Courson est enregistrée le 17 novembre 1918 *« en réponse à un rapport dressé contre le maire par monsieur l'officier contrôleur des battages contre les allégations qu'il contient. Ils tiennent leur maire pour un parfait honnête homme et un bon citoyen et se solidarisant avec lui, déclarent qu'ils se refuseraient à siéger de nouveau à l'assemblée communale si des suites étaient données au rapport susdit. »*

Du fait de la mobilisation des hommes, de nombreuses terres ne sont plus cultivées et il est difficile de fournir les quantités de produits agricoles demandées. Les décrets du 2 et 9 février 1916 instituent dans chaque commune un comité d'action agricole afin d'assurer la culture de toutes les terres ; Boullay-lès-Troux et Janvry nomment des conseillers municipaux pour ce comité.

Dans le même objectif, la loi du 6 octobre 1916 et la circulaire du 1^{er} mars 1917 du ministre de l'agriculture et du ministre du ravitaillement sur la mise en culture des terres abandonnées, toutes les communes délibèrent pour prier le ministre de l'Agriculture de leur attribuer des semences de pommes de terre : à Saint-Jean de Beauregard, 15 quintaux, à Janvry 190 quintaux, à Courson 11,50 quintaux... livrables dans les gares proches, d'Orsay et de Boullay-lès-Troux. Les conseils municipaux s'engagent à rembourser au service du ravitaillement après la prochaine récolte et au plus tard le 1^{er} décembre 1917, soit en nature, soit en numéraire, la valeur des semences cédées aux communes.

En effet, la nourriture est essentielle pour les combattants et les rations journalières à fournir aux soldats posent un énorme problème de ravitaillement. Il est prévu 750 g de pain ou 300 g de biscuits de guerre, 600 g de viande, 100 g de légumes secs, de pâtes ou de riz, 750 g de pommes de terre, du sel, du poivre, du sucre... du saindoux, 50 cl de vin ou 100 cl de cidre et 6,25 cl d'eau de vie (soit 1,9 litre par mois) et 20 g de tabac (caporal pour les officiers et tabac de cantine pour la troupe).

Pour soutenir le moral des troupes sur le front, l'alcool est important. De plus, les agriculteurs utilisaient l'alcool pour soigner les animaux blessés. En produire devient une nécessité pour tous. Dans notre région non viticole, chaque exploitation produit du cidre pour la consommation de son personnel. En septembre 1916, les contributions directes demandent aux municipalités de mettre un local à la disposition du bouilleur de cru, où tous les propriétaires et fermiers seraient tenus d'amener leur cidre destiné à la distillation. Certaines communes accèdent à cette demande mais d'autres, comme Limours, refusent. La ville considère *« qu'on ne saurait trouver dans la commune un local et qu'au surplus, en raison de la faible quantité de liquide distillé, qu'aucun propriétaire ou fermier récoltant n'accepterait jamais de se rendre à un atelier de distillation »*.

- **Les réfugiés**

Outre les problèmes posés par les réquisitions alimentaires, les communes doivent faire face à l'arrivée de réfugiés.

Certains viennent de Belgique, dès octobre 1914 ; à Limours, le maire a dû pourvoir aux besoins de 136 réfugiés belges pendant deux jours, soit une dépense de 400 francs non prévue dans le budget. Le conseil approuve la conduite du maire

« car on ne saurait marchander des secours à ceux dont le noble pays a servi de bouclier à la France ».

D'autres mettent simplement un peu d'argent à la disposition du préfet de Seine-et-Oise pour soulager les malheureux réfugiés dans le département, le conseil *« étant ému des souffrances endurées par les populations belges consécutives à la violation de leur territoire par les Allemands ».*

Des familles de réfugiés arrivent également de la Marne et s'installent dans les communes qui doivent les soutenir financièrement, ces familles ayant souvent tout perdu. En 1917, le registre de Janvry indique que le nombre de réfugiés s'accroît et qu'il y a quinze élèves supplémentaires à l'école.

La vie dans les villages est difficile : les hommes en âge de travailler la terre sont tous mobilisés, les femmes doivent les remplacer dans les champs. Nourrir et soigner la famille devient de plus en plus dur. Et les problèmes de la vie quotidienne sont prégnants.

3. Vie quotidienne

- **Les aides aux familles**

La Troisième République vote des lois sociales pour venir au secours des nécessiteux. Ces lois sont mises en application dès leur parution et vont obliger les communes à mettre en place ces aides sociales. Pendant la guerre, ces allocations seront d'autant plus précieuses que de nombreuses familles sont privées de chef, du fait d'abord de la mobilisation, puis des morts aux combats.

La loi du 15 juillet 1893 prévoit l'assistance médicale gratuite pour les indigents. De 1914 à 1918, dans toutes les villes, le nombre de bénéficiaires de cette médecine gratuite augmente et on le voit diminuer dès 1919, avec le retour des mobilisés. L'allocation est en général de 3 francs par personne puis, en 1917, elle passe à 5 francs par visite du médecin à domicile, plus 1 franc d'indemnité kilométrique si aucun médecin ne réside dans la commune.

Le 14 juillet 1905, est instituée l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables sans ressources.

En 1914, cette assistance est déjà bien mise en place mais ce que l'on peut constater, c'est que pendant la période de la guerre plus de personnes font appel à l'aide aux vieillards, en raison de la mobilisation des enfants qui ne peuvent plus assumer l'obligation d'entretien de leurs parents. Une allocation de 10 francs à 15 francs par mois leur est attribuée s'ils peuvent rester chez eux, sinon, ils sont envoyés à l'asile des Petits Prés de Plaisir avec une prise en charge de la commune et du département. En 1915, Fontenay-les-Briis attribue une allocation mensuelle de 20 francs à une veuve âgée de 76 ans, dont les enfants sont décédés et le gendre mobilisé. Certaines communes se plaignent des familles qui abusent et qui, malgré des ressources suffisantes, ne subviennent pas aux besoins de leurs parents. D'autres rejettent des demandes car la loi indique qu'une commune est considérée comme commune de secours lorsque la personne y a résidé 5 ans.

Pour répondre à la loi du 17 juin 1913, sont votées chaque année dans toutes les communes l'allocation journalière pour les femmes en couche, même si durant la période de la guerre, les naissances sont pratiquement inexistantes (il ne faut pas oublier qu'il était très mal vu pour une femme d'être enceinte et que certaines préférèrent avorter clandestinement plutôt qu'être l'objet de l'opprobre de la

population). Le montant le plus faible est en général voté par les communes soit 0,50 franc par jour pour une durée de quatre à six semaines.

Et celle du 14 juillet 1913, sur l'assistance aux familles nombreuses nécessiteuses, prévoit que celles de plus de trois enfants recevront une allocation pour faire face à leurs charges qui se monte à 5 francs par mois par enfant jusqu'à 13 ans.

Des allocations sont également accordées aux veuves de guerre avec des enfants comme à Fontenay-les-Briis ou à Courson-Monteloup.

Les plus démunis reçoivent également des municipalités des bons de pain et de viande.

Autre aide accordée aux familles des mobilisés et aux indigents, la fourniture de matériaux de chauffage. Mais le charbon est de plus en plus rare en raison de la guerre. Le bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais est coupé en deux par la ligne de front. Malgré tout, l'extraction continue : 7 millions de tonnes en 1915, 8 millions en 1916, 11 millions en 1917, près de 8 millions en 1918. Mais au cours de leur retraite en 1917, les Allemands sabotent toutes les installations situées à l'Ouest de Lens. 77 % de la capacité totale d'extraction du bassin sont détruits. Il faut faire appel à du charbon étranger, et Limours demande le prix pour du charbon de Cardiff en septembre 1916, afin que les services publics ne manquent pas de combustible. En août 1917, le bureau permanent du charbon à la préfecture de Seine-et-Oise fixe à 40.000 kg la quantité de charbon qui sera accordée à Limours dans la répartition du département. Or à cette date, 350 cartes de charbon ont été délivrées aux nécessiteux et, à 100 kg par ménage cela représente 35.000 kg. En 1916-1917, la consommation moyenne a été de 72.000 kg par mois, ce sera donc insuffisant car il faut également chauffer la mairie et les écoles. Le charbon coûte 60 francs la tonne plus 8 à 10 francs de frais de transport et 20 francs de commission. Pour répondre aux besoins de chauffage de la population de la commune, le maire traite avec une propriétaire pour faire une coupe de bois pour une somme de 1.240 francs.

Les mêmes difficultés sont présentées dans le registre de Janvry. En mai 1917, le conseil municipal considérant que la commune est déjà fortement grevée par les œuvres multiples d'assistance, décide de demander à M. le marquis du Luart de bien vouloir lui venir en aide en mettant généreusement à sa disposition une coupe de 2 à 3 hectares de bois. En septembre 1917, *« le maire fait part du don généreux du marquis du Luart et du comte Joly de Bammerville mettant à la disposition de la commune une coupe de bois aux fins d'assurer les indigents et les familles des mobilisés contre les intempéries de la mauvaise saison. Le conseil profondément ému de reconnaissance, considérant qu'il n'est jamais vain de s'adresser à ces messieurs et que les braves soldats de Janvry, lesquels se sont fait si glorieusement remarquer continueront à faire plus vaillamment leur devoir lorsqu'ils sauront leur famille à l'abri des rigueurs de l'hiver, adresse à M. le marquis et M. le comte ses sincères et profonds remerciements »*.

Dans d'autres villages, faute de charbon, des coupes d'arbres sont faites sur des terres communales pour répondre aux besoins des plus démunis.

- **L'école**

Toutes les communes du Pays de Limours sont dotées d'une ou plusieurs écoles. Il faut remplacer de nombreux instituteurs appelés sous les drapeaux. L'inspection académique nomme des institutrices intérimaires et des instituteurs retraités qui assureront l'enseignement jusqu'au retour des titulaires. La majeure

partie de ces remplaçants donneront la plus grande satisfaction aux communes qui les accueillent et celles-ci leur accordent des suppléments de traitement. Cependant à Limours, le conseil municipal, en raison du peu de satisfaction que donne M^{elle} Le Floch, institutrice adjointe intérimaire à l'école de garçons, décide de lui supprimer le supplément pendant le 3^e trimestre 1916.

Dans plusieurs communes, les fournitures de classe sont données gratuitement aux élèves indigents et aux pupilles de la Nation. Dans les budgets présentés dans les registres, une ligne supplémentaire apparaît pour cette dépense. Par contre, des communes suppriment les distributions de prix en raison de la guerre ainsi que les fêtes.

Seule commune à le faire, en novembre 1915, Janvry décide d'acheter 54 paires de chaussures pour les enfants des écoles. En novembre 1916, elle reprogramme l'achat de chaussures ; *« cependant, le conseil désire par cette générosité encourager les familles et les enfants à les mériter par l'assiduité à l'école, la bonne conduite et l'application des élèves. C'est pourquoi, cette distribution aura lieu en plusieurs fois. Le 1^{er} janvier 1917, ce sont les enfants qui auront été les plus assidus depuis les rentrées et qui auront donné satisfaction à leur maîtresse qui recevront des chaussures. Les élèves les mieux notés par la suite prendront successivement part, selon leur mérite aux distributions suivantes »*. Un an plus tard, il semble que les élèves ont de nouveau bénéficié d'une paire de chaussures. Mais le conseil regrette de ne pouvoir chausser les 15 enfants de réfugiés fréquentant la classe, et charge le maire de demander un secours de 200 francs pour qu'ils n'aient pas à souffrir du froid.

La guerre perturbe certaines habitudes : en effet, un ancien instituteur de Limours, M. Adrien, avait fait un legs pour récompenser chaque année les meilleurs instituteurs du Canton par l'attribution d'une médaille en or. En 1916, la municipalité considérant que la Monnaie se refuse à frapper les médailles d'or, demande au préfet l'autorisation de verser aux bénéficiaires du legs pour l'année 1915 la somme de 700 francs en espèces, soit 400 francs à M. Fauquet des Molières et 300 francs à M. Bouscat de Limours. Ce n'est qu'en décembre 1919 que ce legs Adrien pourra de nouveau être décerné. Le maire de Limours est autorisé à faire frapper 5 médailles d'or de 400 francs et 5 médailles également d'or de 300 francs. Elles seront décernées aux instituteurs du canton, ces médailles n'ayant pas été remises depuis 1915.

- **La cherté de la vie**

Durant la guerre, en raison de la pénurie de nombreux produits, les prix augmentent constamment. Les registres font état de primes de cherté de la vie attribuées au personnel communal, secrétaire de mairie, cantonnier, garde-champêtre, instituteurs, maîtresse de travaux de couture et même comme à Limours à la femme de service de l'école maternelle. Des bons de pains et de viande sont distribués aux populations et le prix du lait est fixé par le préfet à 0,40 francs le litre.

À Limours, le distributeur d'électricité de la commune demande une augmentation de tarif ; idem pour l'enlèvement des boues et immondices, la personne assurant ce service demande en août 1917 d'en doubler le prix en raison de la cherté de la main d'œuvre. Autre solution proposée, pour ne pas grever la commune, ne plus procéder qu'une fois par semaine à l'enlèvement des ordures.

Ces mesures vont être poursuivies pendant plusieurs années après l'arrêt des hostilités en attendant une reprise économique.

Autre difficulté rencontrée par les habitants des communes, les problèmes de transport.

- **Les transports**

Limours, était terminus de la Ligne de Sceaux depuis 1867; plusieurs trains par jour assuraient les trajets jusqu'à Paris. Dès 1915, les communes du secteur font part au maire de Limours de leurs demandes dans le but d'améliorer les communications par voie ferrée avec Paris. *« Sachant que la Compagnie P.O. a la plus grande partie de son matériel roulant mobilisée par les transports militaires, le maire demande au directeur de vouloir bien songer à Limours et aux communes ambiantes, en améliorant dans la mesure du possible la circulation sur la ligne Paris-Limours et notamment :*

1° en conservant au train partant de Limours à 8h03 sa qualité de semi-direct et sans modification d'heure.

2° en faisant arriver à Limours le train quittant Paris à 17h50 et qui actuellement ne dépasse pas Saint-Rémy.

Ces modifications qui ne peuvent troubler le service de la Compagnie, apporterait à l'agriculture et au commerce une légitime amélioration de leurs relations avec Paris ».

Les transports par route sont également restreints voire supprimés. À Janvry, la subvention pour la voiture d'Orsay reste inutilisée pendant toute la guerre, les voitures ayant été réquisitionnées, et par manque de main d'œuvre.

- **La chasse**

Autre problème important dans une région rurale, la prolifération du gibier. En 1914-1915, la chasse n'est plus pratiquée. À Janvry, en août 1915, le conseil municipal se plaint car *« la chasse locale est la plus giboyeuse de la contrée. En année normale, il est tué environ 800 lièvres et 2.000 faisans et bien qu'il n'y en ait pas eu de tué cette année, il en a été lâché 300 au printemps dernier.*

Les perdreaux pullulent et les propriétaires de chasse se refusent à payer toute indemnité de délit et les cultivateurs sont obligés d'avoir recours à des instances judiciaires ; la somme en litige d'après les estimations faites par les expertises dépassera 15.000 francs. Dans ces conditions, il est inutile d'ensemencer au bord des bois, les faisans mangeant la majeure partie du grain et le peu qui restera sera coupé par les perdreaux et les lièvres. A l'unanimité, le conseil émet le vœu que la destruction du gibier soit rendue obligatoire dans le plus bref délai ».

En mars 1916, le sous-préfet autorise l'ouverture de la chasse, fixe le prix du permis à 40 francs. La chasse en battue est possible deux jours par semaine sous le contrôle d'un agent de l'autorité et le braconnage est réprimé.

Aux Molières, en août 1919, le conseil municipal décide la communalisation de la chasse pour une durée de trois ans. *« Constatant que le droit de chasse n'a été exploité qu'imparfaitement et qu'aucune surveillance n'a réglementé, ni l'exploitation de la chasse, ni la protection réelle et efficace des récoltes ; cet état de chose était préjudiciable non seulement aux intérêts privés des propriétaires mais même à l'intérêt général car la chasse est assurément une richesse nationale ».*

Conclusion

L'étude des seuls registres de délibérations des conseils municipaux ne donne pas une idée exacte de l'impact de la guerre dans la vie des petites communes rurales éloignées de la zone des combats. Mais ce sont des documents qui permettent d'avoir un aperçu des difficultés de la vie quotidienne des populations de l'arrière et de gestion des élus municipaux. En 1919, les communes se retrouvent à devoir reprendre l'entretien des voies et des bâtiments communaux, délaissés pendant la guerre faute de budget et de main d'œuvre. Il faudra attendre 1920-1921, pour que les conseils municipaux relancent la modernisation de leur ville restée en suspend : fourniture d'eau aux habitants, installation de cabines téléphoniques et de l'électricité dans les rues de la commune, création de cantine dans les écoles...

Il est évidemment indispensable de dépouiller les autres documents des archives communales des séries E (certificats de décès des soldats), G (droits de mutation), H (affaires militaires), J, M, (monuments aux morts) et Q pour tout ce qui concerne l'assistance aux familles et indigents.

Des pistes de recherches mériteraient d'être suivies pour mieux cerner la vie des gens de l'arrière : étude sur les réquisitions agricoles, le travail des femmes et des enfants dans les communes désertées par les hommes, l'intégration des populations réfugiées qui s'implantent dans la région, la relance économique, la reprise démographique, etc.

Pour de telles recherches, on se heurte, dans les petites communes, au problème du non-classement des archives, de leur mauvaise conservation et des difficultés de consultation. Heureusement, certaines communes ont déposé leurs documents aux Archives départementales de l'Essonne. Mais que ces difficultés ne soient pas un frein pour des recherches historiques dans les villages, car la période 1914-1918 mérite de nombreuses études qui permettront de replacer notre région dans le contexte national.

Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre

Serge Bianchi*

Entre le décret de mobilisation d'août 1914 et les lendemains du 11 novembre 1918, comment un bourg de l'arrière comme Draveil a-t-il vécu ou survécu à 50 mois de conflit ? À partir de quels matériaux construire une histoire locale de la Grande Guerre ? Nous définirons ainsi des sources et des apports qui ont permis de réaliser une exposition¹²³, d'élaborer un plan pour une monographie à venir, et de proposer cette communication dans le cadre de cette journée centrée sur l'histoire locale de la Grande Guerre. Il s'agira, d'une part, de repérer les lieux et les contenus permettant de faire progresser la recherche locale, et, de l'autre, d'en dégager la pertinence et les apports réels, les situations pouvant varier à l'infini dans un département comme l'Essonne. L'histoire de la guerre 1914-1918, déjà été bien explorée pour Montgeron¹²⁴, a démarré depuis deux ans seulement pour Draveil et Vigneux. Ce premier état des lieux est donc à améliorer pour les prochaines échéances de la commémoration.

Au terme d'un travail d'équipe¹²⁵, nous allons présenter le plan suivant :

1. Draveil au moment de l'entrée en guerre
2. La survie des Draveillois partis au front
3. La vie d'un bourg briard de l'arrière
4. Les lendemains et la mémoire de la guerre à Draveil

1. Draveil à la veille de la guerre

• Une bourgade en mutations (1899-1914)

Si le déclenchement de la guerre a pu paraître logique, voire inévitable pour les gouvernements et les états-majors du pays, on en est très loin à Draveil, bourg peuplé de 3.314 habitants au recensement de 1911¹²⁶ (probablement plus en 1914)

...

Pour la situation administrative, Draveil fait partie en 1914 du canton de Boissy-Saint-Léger¹²⁷, de l'arrondissement de Corbeil (pour les élections législatives), et du département de Seine-et-Oise, donc de Versailles pour le chef-lieu et la tutelle du préfet ...

La population se compose donc de 3.500 Draveillois¹²⁸, répartis en 5 quartiers, trois traditionnels – le centre, Mainville, Champrosay – et deux

* Président du Comité de recherches pour l'histoire des révolutions en Essonne.

123 Inaugurée le 9 novembre 2013, au Café Cultures de Draveil. Réalisée en coopération avec l'Association Images Mémoire de Draveil, l'AIMD.

124 Voir le *Bulletin de la Société d'histoire locale de Montgeron*, année 1993-1994.

125 Le Cercle littéraire et historique de Draveil, fondé en 1997, comprend une dizaine de membres.

126 Voir *Draveil : un siècle d'images*, Maury Imprimeurs, 1993.

127 Et, après la guerre, de celui de Villeneuve-Saint-Georges.

128 L'étude exhaustive du recensement de 1911, menée par Pascal Herbert, archiviste

lotissements, la Villa, et, depuis 1911, Paris-Jardins. La population augmente dans les mêmes proportions que celle de Montgeron.

La municipalité, élue en mai 1912, comprend 21 membres, dont le maire Eugène Labois, désigné par le préfet de Seine-et-Oise (M. Autrand), sur conseil du sous-préfet (M. Varin). Il restera à son poste pendant sept ans, jusqu'en novembre 1919. Il est secrétaire de mairie depuis 1889, et on retrouve sa signature sur tous les registres.

La situation politique se traduit dans les élections municipales. Bien que Draveil compte en 1914 une forte minorité de socialistes, depuis l'action de Paul Lafargue¹²⁹, l'écho du *Réveil social*¹³⁰ et les nouveaux lotissements « ouvriers », comme la première cité-jardins française, Paris-Jardins, la municipalité est modérée, à majorité « radicale ». Elle siège à l'emplacement de la deuxième mairie depuis 1900¹³¹, lors des sessions décidées par le préfet.

La situation religieuse est marquée par la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Celle-ci a entraîné la fermeture du couvent et de l'école des filles des soeurs de Villeneuve. En 1910, la paroisse a accueilli un nouveau curé, le père Flavigny, entré dans son poste lors des inondations de 1910. Mais la vie paroissiale se lit dans des archives extérieures à la commune¹³². Le préventorium Minoret est géré par des laïcs.

- **La vie quotidienne d'un bourg briard**

Deux ponts sur la Seine permettent aux Draveillois de se rendre sur la rive gauche où sont implantées les gares de Ris-Orangis et de Juvisy-sur-Orge. Mis en circulation en juillet 1894, le pont de Juvisy-sur-Orge est emprunté chaque jour par des centaines de travailleurs qui rejoignent Paris par le train.

La vie scolaire

Trois écoles sont en service en 1914 : l'école du Centre (Jean-Jaurès), comportant l'école des garçons dirigée par M. Henri Leconte (103 élèves en 1913) et l'école des filles dirigée par Mme Duvert (156 élèves) ; l'école de Mainville avec 149 élèves, dirigée par M. Legendre pour les garçons et Mme Legendre pour les filles ; enfin, l'école privée Saint-Alphonse (Notre-Dame) avec 100 élèves garçons et filles.

L'hygiène

La plupart de nos boulevards, avenues et rues sont des chemins, sentiers, ruelles ou routes¹³³. Le goudronnage n'existant pas encore, les principales voies de communication sont empierrées. Des ornières se forment par suite des passages des charrettes et des fardiens aux roues cerclées de fer. L'éclairage des rues est assuré par des becs de gaz entretenus par un allumeur qui, à l'aide d'une grande perche munie d'un crochet, passe le soir réactiver la veilleuse et le matin pour mettre le bec

municipal, sera précieuse.

129 Décédé en novembre 1911 avec Laura, de mort volontaire.

130 Périodique socialiste imprimé Villeneuve-Saint-Georges, rayonnant sur le Val de Seine et le Val d'Yerres.

131 Bâtiment construit en face de la première mairie du XIX^e siècle, appelé depuis 1965 « maison des sociétés ». Voir la brochure consacrées aux mairies et hôtels de ville de l'Essonne par la Maison de Banlieue et d'Architecture d'Athis-Mons, en 2014.

132 Dans la cathédrale d'Evry ou à Versailles, pour l'évêché de tutelle.

133 Voir *Draveil 1890-1990- Un siècle d'images*, Ville de Draveil, 1990.

de gaz en veilleuse. L'eau courante n'existe pas. Des puits communaux, situés sur les places ou au bord des routes, assurent l'approvisionnement en eau à ceux qui n'en possèdent pas dans leur propriété. Le linge est lavé et rincé au bord de la Seine où sont aménagés des lavoirs. Le bois et le charbon de bois servent de combustibles pour le chauffage et la cuisine ; le gaz de ville pour l'éclairage. En 1912, un service hebdomadaire d'enlèvement des ordures est mis en place. Les déplacements se font généralement en carriole et à bicyclette. Les voitures sont rares.

La vie des quartiers

Les lieux de rencontres des Draveillois sont les cafés, notamment pour les hommes, et les trottoirs durant la belle saison, sans compter la fête de Mainville et les autres kermesses paroissiales. Les informations sont véhiculées de cette manière à cette époque, en complément de la presse nationale et locale (*L'Abeille de Seine-et-Oise*), et les radios sont encore rares. Les annonces municipales sont effectuées par le garde-champêtre qui termine la lecture des informations par la formule « qu'on se le dise ».

- **Une économie traditionnelle**

L'agriculture

À la veille de la Grande Guerre, Draveil compte encore trois grandes fermes : la ferme du Centre (Sance), la ferme des Bergeries et la ferme de l'Assistance publique à Champrosay. Le lait, produit très fragile, est vendu par les « nourrisseurs » à la porte de leur établissement ou par livraison à domicile.

L'artisanat et l'industrie

Beaucoup de petits commerces, de cafés, restaurants, hôtels étaient répartis dans le bourg et les deux hameaux.

Draveil compte peu d'établissements industriels. On peut citer l'entreprise de vernis à alcool, créée par Dida, et gérée par Gustave Levasseur. Située à l'extrémité de la rue de Châtillon elle emploie une centaine d'ouvriers. La scierie Houssack, fondée par Marcel Houssack en 1912, travaille, entre autres, pour les Sablières de la Seine. Le bois provient de la forêt de Sénart. Les billes sont transportées à l'aide d'un fardier. Les Sablières de la Seine emploient également une nombreuse main d'œuvre, terrassiers marinières dans le cadre des grands travaux de la capitale¹³⁴.

Une société hiérarchisée

Au début du 20^e siècle la vie est rude et de grandes disparités existent. D'une part, on trouve l'aristocratie des châteaux (des Sables, de Villiers, des Bergeries, des Mousseaux, de Pont-Chardon, de la Folie) et une bourgeoisie qui émerge : gros propriétaires terriens, rentiers, banquiers, négociants professions libérales. D'autre part, les artisans, paysans, journaliers, ouvriers, issus, souvent, de l'exode rural, sont en voie de scolarisation et, parfois, de syndicalisation. Les hommes appartenant à cette catégorie sociale sont habitués à vivre chichement et à travailler durement. C'est ce qui leur permettra de survivre dans les conditions extrêmes du conflit, impensables aujourd'hui.

134 Ouvrage sur les grèves de 1908, de Serge Bianchi, à paraître aux Éditions d'Albret en 2014.

- **La mobilisation**

Le décret de mobilisation est signé par le Président de la République, Raymond Poincaré, le 1^{er} août 1914. Il fixe au dimanche 2 août la mobilisation générale qui est communiquée à la population par voie d'affiche et par le tocsin.

L'armée **active** est composée de tous les jeunes gens, aptes, âgés de **20 à 23 ans** (classes 1891-1892,1893), affectée aux régiments RI 1 à 176, soit moins d'une centaine de Draveillois en 1914¹³⁵, plus une centaine pour les 1915-1918, plus les réformés, mais volontaires pour le service.

La **réserve** est composée des hommes de **24 à 33 ans**, mobilisés dès le début du conflit (nés entre 1880 et 1890), soit 3 millions de Français entrant en campagne et 250 à 300 Draveillois.

L'armée **territoriale** comprend les hommes entre **34 et 39 ans**, plus la réserve, entre **40 et 48 ans**, pour la surveillance des gares, des villes, des communications, des forts, avant de participer ultérieurement aux combats, soit 250 à 300 hommes pour la commune de Draveil.

La **garde civile** des **49-55 ans**, les réformés complètent le dispositif.

Draveil entre dans la guerre. En dehors des hommes âgés et des « affectés spéciaux », la population masculine est entièrement mobilisée. La vie du bourg est complètement modifiée, dans les liens complexes qui vont se nouer entre « l'arrière » et le « front ». Comment « l'union sacrée » a-t-elle concerné les Draveillois ? C'est une question que les recherches en cours nous permettront d'expliquer, entre *l'enthousiasme* et la *résignation*...Quelques jours avant l'attentat de Sarajevo, Paris-Jardins a fêté devant des ministres et des notables le succès de la première ville-jardins française, avec une quarantaine de maisons (HBM) équipées¹³⁶. Le 14 juillet 1914, quelques jours avant la mobilisation, les écoles de Draveil ont connu leur fête et la distribution des prix du mérite et d'assiduité ! Mais le 3 août, les hommes rejoignent leurs unités, pour les 4 années et 1.500 jours de ce qui sera nommé dès 1915 la **Grande Guerre** !

2. Les Draveillois au front (vie et survie)

Comment poser les problèmes provoqués par l'adaptation d'un bourg de 3.500 habitants aux nécessités et aux logiques de la guerre ? Les Draveillois mobilisés nous sont devenus progressivement familiers par le croisement des archives et des témoignages.

- **Les combattants**

750 départs au front ? Il semble que ce soit l'ordre de grandeur pour Montgeron (M. Chancelier) comme pour Draveil, dont nous connaissons surtout les décédés¹³⁷, les blessés, et par les archives familiales, quelques histoires transmises. Comment connaître les états de service, les armes et les combats¹³⁸ ? Nous ne

135 Archives communales, H1, recrutement 1902-1944. Archives départementales.

136 Voir les ouvrages sur Paris-Jardins, publiés en 1984 et 2011 par les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins.

137 Fichier national **Mémoire des hommes** et recherches complémentaires.

138 Par des fiches, réalisées pour les soldats décédés selon les matricules, le service des

pouvons ici que survoler les opérations et les destins, pour simplement indiquer les pertes subies lors des grandes phases militaires, lisibles sur le monument aux morts¹³⁹. Des cartes permettront par la suite d'approcher ces tragédies individuelles et familiales...

Exemple de **1914** : les théâtres et les pertes. **29** Draveillois sont tombés lors des principales batailles, en Belgique, sur la Marne, lors de la course à la mer et de la stabilisation du front qui mène à la guerre de tranchées. Le premier est sans doute Lucien Léon Yvrard, 31 ans, adjudant au 6^e RI coloniale, célibataire, le 20 août 1914 à Walsheid¹⁴⁰... On peut également prendre l'exemple de Louis Charles **Cuvillier**, administrateur de Paris-Jardins, 31 ans, caporal au 72^e RI, dont on a conservé deux lettres avant son décès, le 29 octobre 1914¹⁴¹, près de Vienne-le-Château, dans des circonstances non totalement élucidées.

En **1915**, les combats ont fait rage en Champagne, en Artois et sur les nouveaux fronts (carte). Draveil a connu **43** décès, dont 12 en Champagne, 15 en Artois. Exemple : Lucien **Apcher**, né à Soisy en 1881, domicilié passage des Hirondelles, tué en janvier 1915 « sur le champ de bataille », qui a laissé une lettre.

En **1916**, l'année des combats autour de Verdun et de la Somme, on déplore **34** décès. On peut prendre le cas de Henri **Leclerc**, qui a laissé de nombreux documents, marié en 1917, lors d'une permission à Draveil, combattant à Verdun (illustr. 18).

En **1917**, lors de la boucherie du Chemin des dames, **7** Draveillois décèdent, et **12** pour toute l'année. Lionel (Juste Jean) **Doré** est tué lors de l'offensive du Chemin des Dames le **16 avril 1917**, où 132 chars d'assaut ont été engagés dont 57 détruits par les Allemands¹⁴² (illustr. 19)...

En **1918**, **21** morts sont recensés lors de la deuxième bataille de la Marne et de l'offensive finale. Par exemple, Elie **Queyriaux**, qui ne figure pas sur le monument auxmorts, mais qui construisait son pavillon à Paris-Jardins¹⁴³, et dont nous connaissons la dernière lettre, avant son décès le 14 juin, dans la région de Clisson...

On peut ainsi reconstituer des parcours de soldats décédés au front, mas aussi celui des survivants, comme celui d'un Vigneusien, François de Witte, qui a laissé un carnet de route, étudié à l'université de Toulouse¹⁴⁴.

- **La vie des combattants et des poilus**

En préparant l'exposition « Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre »¹⁴⁵ (illustr. 27), nous avons pu prendre conscience des conditions de vie et de survie des combattants dans les tranchées. Il est possible d'en donner un aperçu,

armées, l'état-civil...

139 Nous prenons la liste des 146 noms du monument aux morts pour les chiffres des soldats décédés au front.

140 Transcription en juin 1917. La famille nous a transmis le dossier et les lettres de Lucien Yvrard.

141 Transcrit à Draveil le 6 novembre 1916 ! Le corps ayant disparu, le certificat « mort pou la France » a tardé.

142 Nous remercions Marc Doré, le doyen de notre Cercle, qui a fourni des cartes et des lettres précieuses dans un dossier familial particulièrement riche.

143 Dont il était l'un des administrateurs.

144 De Witte, d'une famille de carriers, habitant le lieu dit La Fouille, qui a déserté pour incompatibilité d'humeur avec un gradé en mars 1916, mais que l'on retrouve sur le front russe en octobre 1918. Voir Jack-François de Witte, *Lettres d'un mécréant. François de Witte*, Olympio, 2001.

145 Exposition présentée du 9 au 16 novembre 2013 à Draveil.

grâce aux archives et aux témoignages de Draveillois, de familles connues qui illustrent à leur manière les conditions de plus de 3 millions de « poilus »...

Avant les tranchées, les soldats peuvent être « préparés » dans des camps d'entraînement comme le soldat **Gitton** (illustr. 20).

La vie dans **les tranchées** est représentée par Barthélémy **Chatard**, créateur de la bibliothèque de Paris-Jardins et de Draveil, photographe amateur de qualité, qui donne une véritable chronique en images de la vie des poilus¹⁴⁶ (illustr. 22). On perçoit l'univers matériel, les dispositifs, les « cagnas »¹⁴⁷, on devine la boue, les parasites... Les soldats Cuvillier et Doré décrivent leur aspect physique, la saleté...

Le **courrier** est probablement, malgré la censure, le moyen le plus fiable d'approcher la vie quotidienne. Des milliards de lettres et de cartes postales ont été écrites dans les tranchées, ou au cours des déplacements. Lionel Doré, par exemple, envoie des cartes de Royan, Angers, du Nord¹⁴⁸. Quelques extraits peuvent donner un aperçu des épreuves et des sentiments des Draveillois engagés sur le front, dont la lettre d'Henri Leclerc, particulièrement signifiante. On y perçoit, selon les cas, l'incompréhension, la résignation, la solidarité, le patriotisme, le pacifisme... mais également les détails quotidiens, l'obsession de la nourriture, les questions d'argent...

Les soldats **lisent** beaucoup, les journaux nationaux, comme le soldat Chatard, socialiste et pacifiste ; ou les journaux des tranchées, tels l'*Argonaute*, le *Lapin à plumes* ou le *Canard enchaîné*, qui véhiculent le quotidien, l'humour et la dérision à l'égard des planqués...

Les passe-temps (bricolage, jeux) font la transition avec l'assaut.

Un fossé se crée progressivement, au fil des lettres, entre le front des tranchées et l'arrière où le mythe du soldat patriote est entretenu par une propagande que l'on qualifie souvent de « bourrage de crâne », de nos jours.

Les **attaques** constituent un « enfer » (Henri Barbusse) dont les poilus ne parlent guère. Les armes de plus en plus perfectionnées, les gaz, les obus, les barbelés conduisent à une tuerie qui défie l'entendement. Les paysages, après les combats, témoignent de l'apocalypse. Le sort des Draveillois varie selon les différentes situations dévolues aux combattants. Les mentalités évoluent : nous n'avons pas encore traité le contenu des lettres. Le travail est en cours¹⁴⁹ : entre 1914 (la guerre courte), 1917 (les mutineries et les révolutions) et 1918 (le sursaut ?) des évolutions se laissent deviner...

La relève est toujours un moment de détente après l'enfer des tranchées, comme dans la lettre d'Elie Queyriaux, en juillet 1917 : le concert, le pays, le lait, les oeufs...

La **permission** : le retour du soldat dix jours tous les quatre mois n'est pas toujours conforme aux images d'Epinal véhiculées par la propagande. On voit les permissions dans le livret de Madame Doré. Albert Mayer, le président de Paris-Jardins reprend contact avec la réalité et siège aux conseils d'administration pendant ses séjours...

146 Lire *Paris-Jardins entre utopie et réalité*, Les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins, 2011, p. 203-235. Draveil, *Cent personnages au coeur de la cité*, 2009.

147 Abris précaires individuels, qui préfigureraient les cabanons des lotissements de l'après guerre.

148 Les lettres publiées, entre 1998 et 2008, ont provoqué un choc émotionnel chez les lecteurs.

149 Voir le travail réalisé pour les soldats de la Révolution, *89 en Essonne*, numéro 9, 1990, Les citoyens en armes.

Les prisonniers

Des exemples draveillois peuvent être cités, comme Henri **Jacob**, dont nous avons le certificat, une lettre (illustr. 23); ou Barthélémy **Chatard**, qui s'est enfui du camp où il était détenu. Le statut des prisonniers est prévu dans les accords de La Haye (1907), qui détaillent les conditions, le travail, les garanties... Bien des points restent en suspens sur ces questions.

Les blessés

Les étapes sont connues : l'évacuation par les brancardiers, les soins urgents avec les infrastructures des corps d'armée (médecin major, infirmiers, brancardiers), les ambulances et les **autochirs**. Dans les hôpitaux situés à une vingtaine de kilomètres du front, les infirmières font un travail admirable, à l'image de Marie Curie et d'Irène Joliot-Curie. Dans les hôpitaux des grandes villes, des associations de permanents et de bénévoles prennent en charge les blessés : les auxiliaires de la Croix Rouge, La Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM), l'Union des femmes de France d'obédience protestante (UFF) et l'Association des Dames Françaises, d'obédience catholique (ADF)¹⁵⁰...

Les pertes

Nous ne traiterons pas ce sujet, particulièrement sensible en 2013, avec les polémiques sur les **fusillés pour l'exemple**. Nous disposons des fiches des **morts pour la France**, avec des problèmes quand les corps n'ont pas été retrouvés (plus de 40 % des cas). Particulièrement dramatiques sont les dernières lettres, précédant de peu le décès et le drame familial (Cuvillier et Queyriaux). Les aumôniers militaires jouent un rôle important, comme le vicaire de Draveil... Les unités militaires informent les municipalités, voire les familles avec un décalage parfois considérable.

Pendant plus de quatre ans, Draveil a vécu au rythme des nouvelles du front pour les soldats qui se battent... À plus de 300 kilomètres des opérations, comment un bourg de l'arrière, en moyenne banlieue, a-t-il vécu la Grande Guerre ? Comment les 2.800 habitants se sont-ils organisés ? À partir de **quelles sources et de quelles archives** peut-on approcher ces questions ?

3. La vie du bourg pendant la Grande Guerre

La lecture des **archives communales**¹⁵¹ réserve bien des surprises par rapport aux attentes initiales. Les expériences s'avèrent très différentes selon les pays et les communes, comme pour Étampes, Limours. Nous pouvons faire le même constat pour les communes voisines Vigneux-sur-Seine¹⁵², Montgeron¹⁵³, ou Viry-Chatillon¹⁵⁴. Les archives **départementales** apportent bien des renseignements

150 Voir la communication de Jean-Pierre Durand.

151 Lacunaires mais répertoriées par Pascal Herbert.

152 Travaux en cours de Christian Wanecque, président de la société d'histoire de Draveil-Vigneux.

153 Recherches remarquables de Michel Chancelier, *Bulletin de la société d'histoire*, « 1914-1918 : Les Montgeronnais en guerre », p. 12-37.

154 Étude de Jeannie Buisson.

complémentaires¹⁵⁵. Quelques éléments peuvent être définis pour une première approche, sur la vie municipale, le poids de la guerre sur les civils, les activités et la vie quotidienne des Draveillois.

- **La vie municipale**

Il est intéressant de voir ce que la guerre a changé pour le fonctionnement administratif d'une commune.

Les **délibérations municipales** ont été étudiées systématiquement¹⁵⁶. Le Conseil municipal, de 21 membres au départ, a connu des départs de conseillers pour le front¹⁵⁷. En fait, le fonctionnement n'a guère changé, les séances se tiennent tous les **2 mois 1/2**, soit 21 séances, sur l'invitation du sous-préfet Vatrín. On lit quelques allusions à la guerre au début, pour les **secours** (le 3 août 1914), la garde **civique** (le 11 août), l'action contre les misères de la guerre (le 8 novembre 1914)... Puis elle disparaît pratiquement des délibérations, pour laisser la priorité aux postes traditionnels : les chemins, les écoles, la terre, la forêt... On peut prendre l'exemple des délibérations de janvier 1917 : refus de traiter les matières organiques pour l'usine Piketty de Viry ; pensions et assistance pour famille nombreuse ; coupe en forêt de Sénart ; réduction de la distribution d'eau ; terres incultes ; problèmes de gaz ; semences ; culture ; lit de la Seine ; budget ; chauffage ; pétition à propos de l'eau dans les caves... À part les secours, les emprunts, et les débuts de 1918 (mesures à prendre contre la menace de l'avancée allemande), on a l'impression d'une routine administrative, d'une sorte d'indifférence (?) aux épisodes du front, de l'évolution de la guerre et de la politique intérieure¹⁵⁸...

Pour Paris-Jardins, les conseils d'administration, formés des sociétaires qui restent en place, sont plus nombreux et prolixes sur les problèmes de la cité¹⁵⁹...

- **Les budgets, la prise en charge, les emprunts**

Remarquablement construits sur des modèles imprimés impeccables, avec des corrections manuelles pour les dépenses supplémentaires, les budgets communaux donnent une impression comparable¹⁶⁰. Préparés l'année précédente, bouclés et contrôlés par le sous-préfet et le préfet l'année suivante, donc étalés sur deux ans, les budgets n'accordent guère de place à la guerre, en dehors d'une somme de 500 francs pour les œuvres de guerre, accordée à regret par le préfet Autrand. Curieusement les budgets fondent pendant la guerre, passant de 145 000 francs de recettes pour 1913 à 89 000 francs pour 1915, et de 107 000 francs de dépenses (1913) à 48 500 francs (en 1915), laissant toutefois un excédent (surprenant ?) de près de 40 000 francs à chaque exercice¹⁶¹...

On ne change pas de registre avec le **bureau de bienfaisance**, paraphé comme les délibérations par Eugène Labois, composé de notables¹⁶². Les postes

155 Voir la communication de Dominique Bassière.

156 Par Marc Doré et Roberto Lamplé sur la période 1914-1919.

157 Mais moins qu'à Montgeron.

158 Impression confirmée par l'étude des délibérations depuis la Révolution jusqu'aux années 1950.

159 Voir *l'Histoire d'un domaine*, ouvrage collectif, 1984, « La cité dans la Grande Guerre », p. 247-256.

160 Archives communales de Draveil, LI 3, L22, L32.

161 Mais en 1917, le budget remonte.

162 Archives communales de Draveil, QI 5b.

des secours, à part une somme de 2.000 francs votée en novembre 1914 pour faits de guerre, restent les mêmes pendant quatre ans : les septuagénaires, les indigents, les enfants nécessiteux ... On parle ainsi le moins possible du conflit en cours.

- **L'état-civil**

Au contraire, l'état-civil fait l'objet de renseignements très complets, poursuivant la tradition initiée en 1792. Il faudrait probablement ajouter les actes religieux pour être complet. Mais les registres de **naissances, mariages et décès** sont remarquablement tenus¹⁶³, et une mine de données sur la guerre, à confronter avec le recensement de population de 1911. Les secrétaires ont reporté en marge des éléments complémentaires, par exemple les décès des soldats lorsque la nouvelle est connue...Le dépouillement systématique a permis (avec les listes électorales) de compléter les fiches des Draveillois, et devrait permettre de mieux cerner les situations familiales, ainsi que le poids démographique de la guerre...

D'autres archives, moins classiques, montrent les changements introduits par la guerre sur la vie du bourg de Draveil.

- **Le poids de la guerre**

La vie des habitants répond à de nouvelles règles. La **garde civile** est organisée pour le maintien de l'ordre dans la commune¹⁶⁴. Les hommes âgés de plus de 45 ou 48 ans, et les réformés en dessous de cet âge, sont requis pour un service civique, sous contrôle du sous-préfet, en ce qui concerne les armes et les attributions. Vêtus d'un uniforme vert-olive, armés parfois, les gardes civiques (au nombre de 42 recensés pour Mainville) veillent au respect du couvre-feu à partir de 22 heures, à la protection des propriétés, au contrôle des étrangers (peu de renseignements sur les Belges...). Ils ne peuvent constituer des milices locales et ne règlent pas la circulation.

Les autorités judiciaires sont saisies de nombreuses plaintes relatives à la police des champs et aux conflits de voisinage¹⁶⁵. On peut en donner un florilège, en se posant la question du poids de la guerre dans cette succession de contentieux, avec les privations, la montée des prix...

À partir de 1917, la France connaît l'heure d'été, en décalage pour moins consommer d'énergie et d'électricité !

- **Les cantonnements et la présence des troupes**

Des unités de territoriaux sont cantonnées à Draveil, dans certains bâtiments comme les châteaux et les résidences¹⁶⁶. L'exemple de Paris-Jardins est intéressant dans la mesure où des troupes régulières vont occuper le château et ses dépendances, soit plus de 50 hommes du 20^e RI, une trentaine de chevaux (dans l'orangerie, illustr. 24). Ils vont cohabiter avec une cinquantaine de familles vivant dans les pavillons construits (illustr. 25). Le dialogue des civils (coopérateurs, souvent socialistes) avec les militaires est savoureux, à base de services mutuels dans les premières années (cultures et transports). Vers 1916, les relations se

163 Ils sont consultables en mairie, sur demande au service de l'état civil.

164 Archives communales de Draveil, H4 6.

165 Répertoire par les archives départementales et consultables en ligne.

166 Archives communales de Draveil, H3 6.

tendent, et au final, les sociétaires demanderont 70.000 francs de dommages pour l'occupation, et l'intendance militaire (royalement) 5.325 francs. Il reste à voir, comme pour 1870, si les autres châteaux (Villiers ?) ont été touchés par les cantonnements, surtout en 1918¹⁶⁷ ...

- **L'économie de guerre**

Les réquisitions sont nombreuses et importantes en milieu rural¹⁶⁸. Le dossier est à reprendre pour les chevaux, les cultures, le matériel, à l'image des autres périodes (révolution, guerre de 1870). Les emprunts, très présents dans les documents de l'époque, sont à revoir...

La Grande Guerre a conduit à des adaptations et à la réorganisation des activités, des institutions concernées. On peut ainsi étudier la pénurie et la hausse des prix en 1917, les difficultés de pouvoir d'achat, les questions de l'énergie. On peut suivre les rationnements, mais également la relative sécurité alimentaire en milieu rural. Il serait intéressant de connaître quelles les personnes détachées pour les travaux des champs (éventuellement les enfants), en raison du départ des soldats... Pour l'industrie, il ne semble pas y avoir de reconversion de l'usine Levasseur, spécialisée dans les vernis et colorants, ni pour les autres entreprises, les Sablières de la Seine et la scierie Houssack¹⁶⁹ ...

Les retranchements constituent une question à approfondir, en particulier les tranchées en forêt de Sénart pour assurer la protection en cas d'avance allemande¹⁷⁰.

- **La vie quotidienne**

Les Draveilloises en guerre

Nous disposons de quelques données sur la place prise par les femmes et les mères dans les travaux : en particulier pour les livraisons de graines et de fourrages, lorsque Madame Doré tient un livre de comptes pendant la guerre avec des notes familiales intéressantes¹⁷¹. D'autres éléments existent¹⁷² par exemple pour les employées des chemins de fer, pour les institutrices. À Paris-Jardins, la place des femmes dans l'administration n'est toujours pas évidente, et la promotion sociale ou administrative continue à poser problème. Nous n'avons que peu de renseignements sur les mairaines de guerre. Une étude reste à mener sur les veuves et les mères de familles nombreuses, à partir aussi du recensement de 1921. L'état-civil peut renseigner sur les situations délicates générées par le conflit...

167 Voir l'étude sur la guerre de 1870 dans Draveil. *Cent personnages au coeur de la cité*, Cercle littéraire et historique de Draveil, Imprimerie Lussaud, 2009.

168 Archives communales de Draveil, H3 5.

169 À la différence d'Athis-Mons, lire *1917 L'appel des sirènes* pour une usine fabriquant des obus de 75, cahier numéro 1 de la maison de banlieue et d'Architecture, 1999.

170 Exposition à venir à la Faisanderie, en 2014. Voir les travaux d'Alain Senée sur ce thème.

171 Ces livres tenus au jour le jour éclairent la vie économique de la commune, particulièrement des notables.

172 Voir les documents donnés par Geneviève Gitton.

Les écoles et les enfants

Des dossiers d'archives existent pour la caisse des écoles et pour l'assiduité des élèves de Mainville¹⁷³. Les instituteurs et institutrices des écoles publiques dépendent de la caisse des écoles dirigées par M. Levasseur, l'industriel. Les fonds sont destinés à trois usages essentiels. Les fournitures scolaires, négociées auprès de la librairie Jousse de Versailles, avec des listes et des factures détaillées sur le matériel d'enseignement. Un deuxième dossier concerne la distribution des prix, alimentée par les dons des notables, répartie entre prix du mérite et prix d'assiduité (ou de comportement) ; elle se réduit pendant la guerre. Le troisième poste est l'achat de chaussures, de manteaux pour les plus nécessiteux des élèves, les parents restant à l'extérieur lors des distributions. L'école privée est associée à titre exceptionnel à la distribution au nom de l'union sacrée... À l'exception de quelques élèves âgés qui aident leurs parents pour vendre le pain (Pezzoli) ou pour les travaux des champs, on constate une remarquable assiduité des élèves de Mainville (filles et garçons) au long des années, sauf en janvier 1918, où les rhumes et les bronchites se multiplient. Dans les régions de frontières, des bataillons civiques d'enfants (en armes) ont existé... À Étampes, on a retrouvé des dictées patriotiques faisant référence au front, à l'ennemi, à la guerre¹⁷⁴. Ce sont des thèmes à approfondir pour Draveil, ainsi que l'engagement des instituteurs...

La mobilisation médicale

Nous disposons de listes importantes de blessés de guerre et de mutilés, remplissant les conditions d'obtention de pensions¹⁷⁵. Figurent les noms, les adresses, la nature de la blessure (décrite de façon très précise), le degré d'invalidité et l'inscription du dossier, très postérieur à la guerre.

Une fois rapatriés, par les gares de Juvisy-sur-Orge, Ris-Orangis ou Viry-Châtillon, les blessés draveillois peuvent être soignés à l'hôpital militaire de Champrosay ou à celui de Ris-Orangis. Le préventorium, dépendant de la SSBM, arbore le drapeau tricolore et fonctionne avec la croix Rouge. En 18 mois, après le départ des pensionnaires, l'hôpital accueille 1.100 blessés en 18 mois, soit près de 60 par jour ! Après février 1916, la vocation de soin pour les tuberculeux se précise. L'hôpital fonctionne avec 230 lits et traitera 2.000 malades jusqu'à sa reconversion en préventorium, et au retour des patients traditionnels, femmes et enfants. Il existe de nombreux documents figurés sur les soins, les activités et la vie quotidienne des blessés de guerre.

La vie religieuse

C'est encore une page presque blanche de nos recherches. Le vicaire est parti au front, il sera décoré... Le curé Flavigny est en poste, des archives paroissiales doivent exister, sur les sacrements, les oeuvres, les secours aux familles, les registres de catholicité, les bâtiments et édifices religieux, l'école privée, avec M. Tardif, son enseignant.

Draveil a donc connu plus de quatre années de vie en partie suspendue au sort des armes et aux nouvelles du front, en grande partie de maintien des activités

173 Archives communales de Draveil, RI 3-4-5.

174 Voir la communication de Christian Carenton.

175 Archives municipale de Draveil, 3Q 3.

traditionnelles, sans l'occupation de la guerre de 1870, sans grands bouleversements de l'économie, mais avec des adaptations qui restent à approfondir. Des comparaisons locales seraient intéressantes, et sont d'ailleurs en cours avec Montgeron en particulier, Vigneux-sur-Seine, Viry-Châtillon, Brunoy et le Val d'Yerres...

4. Les lendemains de guerre

Si la Grande Guerre a constitué un traumatisme majeur pour de nombreuses familles, nous ne pouvons dégager que quelques éléments d'un bilan provisoire à court et à moyen terme.

Le **prix du sang** a été effrayant, pour Draveil, comme pour Vigneux-sur-Seine et Montgeron. Les listes de morts (pour la France et les autres) posent des problèmes aux historiens, mais conduisent au même constat, d'une « boucherie » inégalée dans l'histoire. Nous déchiffrons **112** noms sur les plaques de l'église, sans doute antérieures au monument aux morts, un cas fréquent dans de nombreuses communes). **146** noms figurent sur le monument aux morts, avec de nombreux problèmes. **102** demeurent pour le livre d'or établi au seuil des années 1930, après l'étude des dossiers. La question de ces différences peut être résolue par l'établissement des fiches complètes, précisant le lieu de naissance, le domicile, le lieu et les circonstances du décès¹⁷⁶.

- **Blessés et mutilés**

Les listes pour Draveil sont impressionnantes : blessés, mutilés, gazés, gueules cassées, et la question des pensions qui mobilise les familles, accordées ou non selon les cas et les enquêtes, payées avec plus ou moins de retard.

Les situations familiales sont souvent dramatiques, voire tragiques. Des familles entières ont été décimées, comme celles des Lamoureux, Cocot, Pezzoli, et bien d'autres. La perte des parents frappe toute une génération d'enfants, marqués par le souvenir et la haine de la guerre (exemples proches). Les problèmes de pouvoir d'achat et de difficultés financières vont être multipliés après 1919...

Pour Paris-Jardins, par exemple, c'est la fin de l'utopie. La cité a perdu 15 sociétaires, administrateurs, soutiens de famille. De nombreux sociétaires sont dans l'incapacité de construire leur pavillon, vont démissionner. Les projets de régie seront abandonnés après la contestation et le départ de l'équipe qui a créé la cité !

Pourtant la commune continue à voir sa population augmenter, avec une poussée (communiste et socialiste) liée à la naissance de nouveaux lotissements (la Plaine des sables). En 1921, la commune a gagné plus de 800 habitants par rapport à 1911, et l'équipe municipale va devoir face à de nouveaux besoins...

- **La mémoire et l'histoire**

Que reste-t-il du conflit un siècle plus tard, pour les générations actuelles¹⁷⁷ ?

176 Archives communales de Draveil, tombes militaires, N5 5. Décès militaires, dossiers 3H 4.

177 Voir le « dernier poilu », Lazare Ponticelli, interviewé par les élèves du collège Daudet en 2007.

Les commémorations et les manifestations se maintiennent comme dans toutes les communes du département devant le monument aux morts¹⁷⁸, dont l'histoire peut être retracée par rapport aux autres communes : initiative, financement, réalisation, déplacement, comme le lundi 11 novembre 2013.

La mémoire et les traces de la guerre sont entretenues par la commune, les familles, les associations mémorielles.

La rue Eugène Labois, baptisée en 1930, est la seule rue de mémoire, ambiguë d'ailleurs, et menant au cimetière de la forêt.

La plaque aux instituteurs de Seine-et-Oise, rappelle comme à l'église les victimes du conflit, mais sans les noms de la commune.

Le cimetière et le carré militaire, les tombes et le petit monument aux soldats de 1870 maintiennent le souvenir, ravivé par les différentes associations : le Souvenir français, l'ONACVG, les Anciens Combattants.

L'histoire de la guerre n'est pas seulement conjoncturelle, liée au centenaire. Nous avons fait le pari de l'écrire. Le projet est en bonne voie, grâce aux archives, aux témoignages de plus en plus nombreux des familles, à la récolte des lettres, cartes, journaux, objets sur le plan local, comme dans de nombreuses communes de l'Essonne. L'intérêt pour l'exposition de novembre 2013 nous conforte dans notre volonté, d'écrire une **monographie**. Certes, de nombreux ouvrages généraux vont voir le jour dans les années qui viennent. Mais nous pensons que la connaissance concrète des situations locales est essentielle à la compréhension de l'histoire de la Grande Guerre, pour réparer une lacune, et comprendre les traumatismes individuels, familiaux et collectifs qu'elle a provoqués...

178 Archives municipales de Draveil, R3 2 et Archives départementales.

Annexe

Draveillois morts pour la France (champ de bataille) : « ceux de 14 »

Front	Opérations	Batailles	Draveillois tués/blessés	Lieu du décès	Date	Armée/unités
Ouest	Invasion Belgique					
		Liège, Charleroi	REMISE Marcel	Signeulx	22/08/1914	113 ^e RI V ^e armée
		Mons	BINANT Edouard	Signeulx	22/08/1914	4 ^e RI
		Mons	LEBON Eugène	Assenois	22/08/1914	23 ^e RI coloniale
Ouest	Bataille des frontières					
		Alsace-Lorraine	YVRARD Lucien	Walscheid (près Sarrebourg)	20/08/1914	2 ^e armée/6 ^e Ri coloniale
		Ardennes	BATRIAUD Claude	Mont Donon (Alsace)	21/08/1914	21 ^e BCP
		Ardennes	MÉTROT André	Aingeray (Meurthe-et-Moselle)	24/08/1914	94 ^e RI
		Ardennes	BRÉQUIER Henri	Buissoncourt (Meurthe-et-Moselle)	08/09/1914	269 ^e RI
		Ardennes	DUVAL Raphaël	Champenoux (Meurthe-et-Moselle)	15/09/1914	279 ^e RI
		Ardennes	VERMAND André	Courbesseaux (Meurthe-et-Moselle)	26/09/1914	226 ^e RI
		Ardennes	DESSOYE Emile	Heippes (Meuse)	06/09/1914	26 ^e B ^{on} Chasseurs

Draveillois morts pour la France (champ de bataille) : « ceux de 14 » (suite)

Ouest	Repli forces françaises et britanniques	Bataille de la Marne				
		Bataille de l'Ourcq	CHACHIGNOT Georges	Ivorny (Seine-et-Marne)	05/09/1914	276 ^e RI
			RABOT Gaston	La Villeneuve-lès-Charleville (Marne)	07/09/1914	94 ^e RI
			CHEVEAUX Paul	Saint-Pierre les Bitry-Moulin-sous-Touvent (Picardie)	23/09/1914	35 ^e RI
			MORET Fernand Pierre	Crouy (vallée Aisne près Soissons)	31/10/1914	276 ^e RI
	Course à la mer Mêlée des Flandres					
		Yser (16/10-10-11) Dixmude Ypres (18/10-14/11)	PARROTIN Edmond Pierre	Rocquigny-le-Transloy (Pas-de-Calais)	27/08/1914	338 ^e RI
			VENOT Maurice	Oppy à côté de Vimy (Pas-de-Calais)	02/10/1914	360 ^e RI
			GACHE Auguste	Kemmel près Ypres	07/11/1914	146 ^e RI
			BARNAULT Camille	Hollebeke près Ypres	18/11/1914	149 ^e RI
			BAUDLOT Emile Armand	Bapaume (Pas-de-Calais)	24/11/1914	16 ^e RI territorial
			SERRE Henri	Ferme Pellegrin près Ypres	04/12/1914	3 ^e B ^{on} marche d'Afrique
			BUSSAC Félix	Saint Julien (Belgique)	31/12/1914	153 ^e RI

Draveillois morts pour la France (suite des blessures, maladie, captivité) : « ceux de 1914 »

Cause du décès	Draveillois tués/blessés	Lieu du décès	Date	Armée/unités
Suite des blessures				
	MARGUERITAT Charles	Hôpital Marmoutier (Indre-et-Loire)	11/09/1914	331 ^e RI
	MONDANGE Lucien	Hôpital temporaire 33 Vannes	24/09/1914	94 ^e RI
	DUBOIS Albert Georges	Montdidier ambu. n° 15 (Somme)	05/10/1914	353 ^e RI
	LAMPRIERE Jean Prosper	Hôpital temp. n° 1 Verdun	06/10/1914	59 ^e RI
	COLADANT Marcel	Ambu. 6-5 ^e Corps les Islettes (Meuse)	20/10/1914	131 ^e RI
	CUVILLIER Louis	Vienne le château (près de Menehould, Marne)	29/10/1914	72 ^e RI
	BERGÈS Raymond	Hôpital de Moulins (Allier)	31/10/1914	45 ^e RA
Maladie				
	FLEURY Jacques Ernest		05/09/1914	11 ^e RA
Captivité				
	ALLEMOZ Roger	Weilburg (Allemagne)	05/09/1914	113 ^e RI

30 Draveillois morts pour la France sont répertoriés pour 1914.

Tableaux réalisés par Léo Wurry.

Sources : recensements de population et morts pour la France.

Les monuments aux morts en Essonne

Les monuments aux morts de l'Essonne

Jacques Longuet*

[Mesdames, Messieurs,]

Le temps très contraint que je dois consacrer aujourd'hui à une présentation générale des monuments aux morts du département de l'Essonne ne doit pas m'empêcher, très rapidement, de faire état de la dette qui est la mienne par rapport à celui que je considère comme le meilleur spécialiste de ce sujet. En 2005-2006, en effet, l'un de mes étudiants à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne a travaillé avec passion, dans le cadre d'un master, sur une analyse exhaustive de l'ensemble de ces lieux de mémoire de notre territoire. Le résultat a abouti à l'écriture de près de 900 pages (ce qui est totalement inhabituel pour un master) dont un volume d'analyse globale et deux volumes de classement systématique de tous nos monuments par commune. Un véritable travail de titan. Son auteur, Matthieu Beauhaire, en a même fait une présentation magistrale dans cette même salle voilà environ 5 ans. J'aurais aimé que ce soit lui qui puisse être ici à ma place ce matin car je ne vais pouvoir faire que le piller, vu la densité et l'excellence de son travail qui lui a permis, vous pouvez le comprendre, d'être reçu à ce master brillamment. Mais malgré tous nos moyens technologiques contemporains, et en particulier l'ensemble de nos réseaux sociaux¹⁷⁹, l'ordinateur est resté muet. Le téléphone est aux abonnés absents et plus aucune trace de sa famille à Boutigny-sur-Essonne où il habitait.

C'est donc à sa place, et avec toute l'admiration que je lui porte, que je vais tenter très modestement de synthétiser ce qui fut pour lui un travail de plus de deux années. J'en profite bien sûr pour lancer un appel à qui pourrait retrouver sa trace. Il nous serait en effet bien précieux en ce début des commémorations du centenaire pour poursuivre avec nous la tâche gigantesque qui fut déjà la sienne.

1. Caractères originaux

Il n'y a pas bien sûr d'originalité particulière à notre département concernant l'érection, dès la fin de la guerre, de monuments commémoratifs aux enfants de notre terroir morts pour la France. Qui plus est, et chacun bien sûr ici, peu ou prou passionné d'histoire locale, sait bien aussi que l'Essonne est une entité qui n'existait nullement lorsque s'enclencha la tragédie consécutive au double assassinat de Sarajevo. À preuve, les nombreuses plaques commémoratives que chacun ici a pu un jour découvrir et rendant hommage aux instituteurs dits « de Seine-et-Oise », morts pour la France. Pour autant, l'actuel cadre départemental de l'Essonne, avec ses 196 communes, offre un panel suffisamment large et diversifié, avec déjà sa double composante de forte ruralité au sud et d'urbanisation naissante au nord, pour permettre d'avancer quelques pistes de réflexion sur ce que fut dans ces terres du sud de l'Île-de-France, le grand élan de patriotisme consécutif, pour l'Essonne, à la disparition de 7500 militaires correspondant à 4,5 % de la population de nos communes pour l'époque.

* Professeur d'histoire à l'université d'Evry.

179 Y compris Facebook et Copains d'Avant, fortement sollicités.

De façon plus générale, rappelons que l'intérêt porté aux monuments aux morts pour la Première Guerre mondiale n'est sensible qu'à partir des années 70, et il est impossible, dans le cadre d'un tel exposé, fût-il succinct, de ne pas mentionner combien l'entrée dans le champ de l'histoire de ces édifices de « mémoire » doit d'une part à Antoine Prost, puis, un peu plus tard, à Pierre Nora.

Certes, cette volonté de marquer dans la pierre le sacrifice des enfants des communes n'est pas totalement nouvelle. Le conflit franco-prussien de 1870-1871 avait déjà donné lieu, dans les années 1880, à un certain nombre d'initiatives (pensons par exemple ici au monument des Francs-Tireurs de Dannemois), mais non généralisées et surtout, dans le contexte boulangiste des années 1880 caractérisé par son nationalisme exacerbé, à des édifices centrés sur la problématique de la mort et de l'engagement du soldat, alors qu'après 1918, c'est bien davantage une volonté de marquer dans la pierre la « victoire » et de souligner le deuil, en magnifiant l'esprit de sacrifice, qui va dominer. Cela se ressent très nettement d'ailleurs lorsque, dès juillet 1915, une loi crée la mention « *Mort pour la France* » sur les actes de décès, et qu'en avril 1916, un autre texte législatif institue les diplômes de « *Mort pour la France* » (qui ne seront d'ailleurs distribués qu'à partir de 1919). Mais on sait à travers quelques exemples précis que l'idée d'une commémoration monumentale est déjà très présente dès 1916, dans l'optique de matérialiser la nécessité d'un travail de deuil. L'avocat Jean Ajalbert et l'académicien Jean Richepin, par ailleurs élu local de Montchainet, dans les Yvelines, furent dans ce domaine des précurseurs. Et c'est ainsi que pour l'Essonne, un projet surgit déjà à Grigny en 1915, un autre à Ballainvilliers dès 1916. Mais l'État, seul dispensateur des récompenses publiques, repoussera systématiquement de telles initiatives à la fin du conflit.

Retenons néanmoins que toute la période de 1915 à 1917 se caractérise par un temps de gestation du processus commémoratif qui doit et devra s'exprimer pleinement après l'armistice. Et comme il va s'agir très vite d'une volonté globale, dans laquelle vont se retrouver les familles, les collectivités locales et bien entendu l'État, les réalisations à venir sont censées représenter un cénotaphe collectif, sorte de tombeau symbolique, destiné à faciliter le travail de deuil des proches, et monument de substitution puisque beaucoup de corps ne sont pas bien sûr revenus dans les communes.

A noter d'ailleurs que la France se signale de façon particulière dans ce processus commémoratif en érigeant de façon systématique des monuments aux morts, ce qui ne fut pas le cas dans les pays étrangers. Ne parle-t-on pas de « frénésie commémorative », voire même de « tension commémorative » ?

2. Consensus et « union sacrée »

Et bien sûr l'Essonne n'y échappe pas ! À raison de 15 édifications par jour au niveau national, le *Réveil d'Étampes*, journal local, ne titre-t-il pas : « *Ayez pitié des inaugurateurs !* ». Et on ne peut passer sous silence les initiatives des écoles, des paroisses, des gendarmeries, voire des initiatives privées, comme celle d'un notable de Chalou-Moulineux qui aura néanmoins besoin de l'accord du Préfet, tout comme à Buno-Bonnevaux. N'oublions pas d'ailleurs que c'est souvent la population locale qui anticipe la demande et que les municipalités prennent ensuite le relais des citoyens pour concrétiser l'érection. Ce qui justifie d'ailleurs la mise en place de souscriptions publiques qu'un appareil législatif viendra réglementer dès octobre 1919.

À ce jour, on peut recenser pour notre département un total de 235 monuments ou plaques destinées à la commémoration. Six monuments peuvent être considérés comme « anticipateurs » puisque projetés avant 1919 : il s'agit des communes de Ballainvilliers, Brétigny-sur-Orge, Grigny, Dourdan, Le Plessis-Paté et Viry-Châtillon. Quarante-cinq suivront en 1919, puis 72 en 1920 et 27 pour 1921. Un dernier venu sera commandé en 1923. Je reviendrai un peu plus loin sur la typologie des monuments édifiés, mais attardons-nous un instant sur les conditions de leur réalisation.

Pour l'Essonne, comme sans doute ailleurs, rappelons que l'édification de ces monuments n'a jamais connu d'opposition notable dans les assemblées municipales (à l'exception près de celle du Parti Socialiste de Corbeil qui invoque le coût important dont l'utilité aurait été bien plus profitable aux nécessiteux). Les débats éventuels ne viendront que par la suite quant aux emplacements ou aux symboles apposés sur la pierre. On veut en effet partout conserver le souvenir, l'identité des morts, les glorifier, les héroïser et perpétuer ce souvenir en une œuvre pédagogique destinée aux générations futures. La formule « à la mémoire » (que l'on trouve par exemple sur le monument de Prunay-sur-Essonne) est en ce sens significative. L'hommage laudatif se sublime à Sermaise où l'on parle des « *braves tombés glorieusement pour la défense du sol sacré de la Patrie* ». Ce qui n'empêche nullement la religion d'être présente puisqu'on parle souvent, dans un amalgame consensuel, de « *pieux hommage* », susceptible d'aider au renouveau spirituel des années d'après-guerre.

En fait, le monument aux morts se veut en quelque sorte reconduction de l'Union sacrée au sens où, comme le suggère Annette Becker, on passe « *du consentement à la guerre au consentement à la mémoire* ». À noter par ailleurs qu'il se veut aussi hommage destiné prioritairement aux humbles (pensons alors à l'importance de la population rurale décimée) plus qu'à leurs chefs. À ce titre, seule une plaque apposée à Cerny fait allusion aux gradés. C'est aussi pourquoi la plupart des monuments se voudront discrets car ils ne pourront jamais atteindre la grandeur du sacrifice. Ils doivent en effet trouver leur place entre la joie de la victoire et la couleur du deuil.

3. Réglementation

Si l'on en vient très vite à la question de la réglementation, nous n'avons pas bien sûr trouvé ici d'originalité quant à notre département. À noter seulement que la législation d'origine, en la matière, remontait à la Restauration au sujet des hommages publics. Mais face à l'importance des demandes, le Ministère amorça très vite un mouvement de déconcentration vers les Préfets d'où toute une série de lois de 1915 à 1923 portant sur ce sujet, auxquels s'ajoutent des textes propres aux supports architecturaux et à l'aspect artistique, ne serait-ce que pour éviter, dans un contexte proche de la loi de 1905, la prolifération éventuelle de signes religieux, même si, on le sait, la Grande Guerre a revêtu d'une certaine manière l'aspect d'une croisade et que les Églises s'y étaient particulièrement impliquées. Monseigneur Dubost rappelait à juste titre dans son homélie de lundi dernier qu'en pourcentage, c'est le monde de la foi qui avait connu le plus de pertes. Et n'est-il pas vrai que souvent, les ferveurs patriotiques et les ferveurs religieuses sont indissociables dans le consentement au conflit ? Il faut bien reconnaître néanmoins que les querelles dites « *de la croix* » seront peu présentes en Essonne, sans doute aussi parce que

l'on se trouve proche de la capitale et que la ruralité, progressivement, a tendance à s'estomper.

4. Procédures

Le temps nous manque ici pour parler des procédures. Comme partout, elles seront longues, respectant un calendrier précis la prise d'initiative (communale ou « populaire ») ; la constitution d'un « *comité du monument* » ; la réalisation d'un dossier, qui détaille cinq types de documents à fournir ; la transmission aux autorités préfectorales ; enfin, l'approbation par décret présidentiel. Mais très vite, à partir de 1920, une commission ad hoc s'efforcera tant d'activer le processus que de tenter de s'inscrire dans un souci d'ordre esthétique et architectural. A noter qu'au total, 39 communes se verront opposer un avis défavorable, avec souhait de modification technique ou esthétique, mais qu'à terme, de nombreux monuments seront inaugurés malgré des avis défavorables, compte tenu de la lourdeur des procédures. En effet, pour les communes, le « *devoir de mémoire* » imposait une réalisation rapide que la commission « *spéciale* » ralentissait trop souvent. Ainsi, l'on négligea assez souvent, ici comme ailleurs, les décrets d'approbation.

5. Emplacements

Quelques précisions maintenant sur les localisations qui furent là aussi objet de quelques controverses, même si les choix d'implantation émanaient du conseil municipal mais furent souvent l'objet de débats. On se rendit même parfois à l'avis direct des familles, ce qui fut le cas pour Les Granges-le-Roi ou Mérobert. Pour 235 monuments (dont 187 constructions et 48 plaques), les statistiques sont les suivantes (illustr. 36) :

- 40 % des monuments sont implantés dans les cimetières ;
- 22 % dans la sphère de l'église ;
- 18 % dans la sphère civique (soit à proximité d'une mairie) ;
- 13 % sur une place publique ;
- et 6 % dans des lieux sans connotation particulière.

Les chiffres sont donc parlants : pour une majorité d'entre eux, les morts pour la France sont confinés à l'espace des défunts. Mais quand le problème du choix persiste, certaines municipalités n'hésitent pas à édifier deux monuments, l'un dans le cimetière, l'autre sur la place de la mairie, comme ce fut le cas à Montlhéry ! D'autres prônent la vertu pédagogique d'un monument qui doit être vu de tous, ce qui justifie une pétition auprès du Conseil de la part des habitants de Milly-la-Forêt.

6. Financement

Même succinctement, je ne peux ici passer sous silence le problème du financement. Le recours le plus naturel fut celui de la souscription publique, organisée par le « *comité du monument* ». Ainsi, 63 % des communes de l'Essonne y ont recouru, et de ce fait, le don est ainsi pour beaucoup assimilé à l'hommage. La souscription est souvent annoncée par affichage, voire sollicitée par lettre (c'est le cas de Soisy-sur-Seine), et reprise par les journaux. Elle peut atteindre jusqu'à 77 % du coût, connue à Grigny, mais aussi stagner à 6 % comme à Egly, les sommes

pouvant ainsi aller de 17 500 à 500 francs selon les cas. Le reste vient donc de la participation communale, soit sous la forme d'une subvention municipale, soit par la réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Foncier de France, de la Caisse des Dépôts ou bien encore de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse. Cinq communes contractèrent ainsi un emprunt, dont Étréchy. On peut enfin aussi aliéner un titre de vente, comme à Puiset-le-Marais. Ne négligeons pas bien sûr la participation de l'Etat, « *en proportion de l'effort et des sacrifices des communes* ». D'un minimum de 10 % du coût global à un maximum de 25 %, il y a là, reconnaissons-le, un côté un peu sordide à effectuer ces calculs en fonction du nombre de victimes par rapport à la population. Enfin, n'oublions pas les ressources complémentaires que pouvaient procurer des tombolas, des dons de trophées de guerre à titre gracieux, des bals ou des ventes d'insignes à l'occasion de fêtes villageoises.

Reconnaissons toutefois que globalement, les coûts d'érection sont restés assez raisonnables : moins de 1.000 francs pour les plaques, et en général, moins de 10.000 francs pour les monuments les plus classiques sous forme d'obélisque. Quelques cas sont toutefois à signaler par une certaine forme d' « exubérance » comme à Étampes, Montgeron (illustr. 28), Orsay ou Angerville.

7. Édifications

Pour la réalisation, on fit appel, la plupart du temps, à des entrepreneurs locaux, « *enfants du pays* » (illustr. 37). 27 furent ainsi sollicités pour l'Essonne pour se partager le marché, parfois associés à un architecte qui pouvait d'ailleurs être l'architecte communal. Les marchés se firent le plus souvent de gré à gré, sinon par adjudication comme pour Corbeil ou Itteville, mais ce mode de gestion fut souvent jugé trop contraignant. Il y eut aussi, de façon marginale, et pour éviter la banalité, des incitations au concours. Trois conseils seulement y eurent recours, à Limours, à Savigny-sur-Orge et à Étampes. Il est intéressant dès lors d'aboutir à une sorte de cartographie des zones d'influence des artistes, sculpteurs ou entrepreneurs essonnais : à titre d'exemple, c'est l'entreprise Héron qui s'attribuera les territoires de Saint-Chéron et de la Ferté-Alais; le marbrier Pinturier qui monopolisera les régions d'Étampes et de Milly-la-Forêt ; la maison Morteau pour les territoires de Gif-sur-Yvette, Limours, Savigny, Brétigny et Saint-Michel-sur-Orge.... Un véritable marché de la mort se mettait ainsi involontairement en place dans un contexte de « *statuomanie* » encore jamais égalé. Et saviez-vous qu'on vendit ainsi un certain nombre de monuments par catalogue, comme ce fut le cas pour les Marbreries Générales de Paris ? Le tout consacré par une statuaire pour le moins académique, dernier élan de ce que l'on peut qualifier de statuaire descriptive qui ne survivra pas aux premières décennies du XX^e siècle. L'avant-garde, alors à ses premiers balbutiements, n'aura pas de droit de cité; elle aurait altéré le message commémoratif alors que les populations voulaient tout simplement rendre un hommage à « *leur image* ».

Quant aux matériaux, ils se voulurent traditionnels, mais surtout nobles et résistants, porteurs d'immortalité. Peu de maçonnerie recouverte de ciment, comme à Bondoufle, mais principalement de la pierre d'Euville en Lorraine, très blanche, ou de Savonnières dans la Meuse, le reste se partageant entre le granite comme à Boigneville, le grès comme à Boutigny-sur-Essonne ou Saint-Sulpice-de-Favières, la meulière, plus rarement utilisée, comme à Bures-sur-Yvette ou à Auverneaux, et bien

sûr le marbre pour les plaques, le bronze ou la galvanoplastie pour les éléments militaires.

8. Typologie

Reste pour conclure à évoquer la typologie de nos monuments essonniers de façon statistique. C'est de toute évidence, sans doute parce que classique ou moins onéreux, l'obélisque sur piédestal qui remporte la palme avec près de 58 % des monuments (illustr. 31). Elle peut être surmontée d'un coq, d'un casque de poilu, d'une croix, mais surtout recouverte de palmes, de couronnes de lauriers, de croix de guerre...rendant parfois la lisibilité difficile.

Très loin derrière arrivent les plaques, sur ou dans les édifices municipaux, souvent aussi dans les églises, et la plupart du temps redondantes par rapport aux monuments déjà édifiés (d'où le nombre plus important de « monuments » que de communes, seules Bois-Herpin, Mauchamps et bien sûr Les Ulis n'ayant aucun monument aux morts sur leur territoire). Suivent ensuite les stèles sur murs, moins onéreuses elles aussi, les colonnades (on reparlera de celle de Dourdan) avec triptyque, exèdre ou victoire, comme c'est le cas pour Montgeron (illustr. 28) ; un peu moins d'une dizaine de poilus comme à Soisy-sur-Seine (illustr. 34) ou à Étréchy, offensifs ou terrassés par l'ennemi, voire même plus émouvant comme celui de Morigny-Champigny où un jeune enfant soulève un linceul découvrant partiellement le corps d'un soldat (illustr. 32). Peu de femmes, comme à Méréville (illustr. 33) ; peu de tombeaux ; une certaine forme d'originalité avec la présence de 2 lions aux extrémités du gigantesque monument aux morts d'Étampes, presque surréaliste de par la diversité de sa composition. J'y ajouterai les monuments très contemporains, suite à remplacement, comme à Ormoy-la-Rivière ou Morsang-sur-Orge, à Courcouronnes où un nouveau monument, sur une place récemment aménagée, se fait l'écho de celui du cimetière dont l'espace limité contraignait les commémorations. Et je n'oublie pas les transferts de localisation comme ce fut le cas dernièrement pour le monument de Saint-Pierre-du-Perray pour valoriser une nouvelle esplanade du souvenir.

Et pour conclure, dans le cadre de ce domaine départemental de Chamarande, comment passer sous silence la commande préfectorale adressée au sculpteur Oudot d'un mémorial départemental localisé derrière le tribunal d'Evry. Pleureuse stylisée en bronze de 1,80 mètre, elle symbolise à elle seule toutes les victimes du département dont nos 7 500 poilus (illustr. 35).

Monuments aux morts du sud de l'Essonne

Marianne Chardine *

Le monument aux morts de la guerre 1914-1918 fait aujourd'hui partie de l'horizon ordinaire de la commune. Le traumatisme causé par les nombreuses disparitions d'enfants du pays, a conduit à ériger dans chaque village une stèle portant leurs noms, destinée à perpétuer la mémoire du sacrifice consenti. Ce mouvement général de reconnaissance, dans l'après-guerre, ne s'est pas fait sans péripéties. Les monuments aux morts ont leur histoire, qui passe en particulier par les conditions du choix de leur emplacement, de leur structure et de leur décoration. Après un tel drame national, ils témoignent des difficiles conditions d'élaboration du souvenir.

1. Pourquoi des monuments aux morts ?

Les monuments commémoratifs ne constituent pas une nouveauté; beaucoup ont été élevés dans le passé pour célébrer des batailles, pour glorifier des armées. Le monument érigé à Corbeil après la guerre de 1870-1871, est un bon exemple de l'état d'esprit qui régnait dans la société française à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. C'est une construction de 3,50 mètres de hauteur placée sur un piédestal de 3 mètres, consacrée aux enfants de l'arrondissement morts pour la patrie au cours de cette guerre désastreuse. Il porte une dédicace qui est le reflet de l'honneur blessé : « *Salut aux Braves* ». La sculpture, due au statuaire Fournier, a été choisie parmi 17 propositions, après exposition publique, par le comité du monument composé d'anciens combattants. Ce sont les ateliers Barbedienne de Paris qui l'ont fondue. Elle représente la France coiffée du bonnet phrygien; à droite, celle-ci couvre du drapeau un soldat mort pour la patrie ; à gauche, elle pose une couronne de laurier, symbole de gloire, sur la tête d'un soldat qui se redresse : « *La mort glorieuse des braves* ». Le monument, financé par souscription publique, a été installé sur les allées Aristide Briand et inauguré le 27 octobre 1907. La ville de Corbeil a pris à sa charge les travaux d'implantation¹⁸⁰.

La guerre de 1870-1871 a fait naître un antagonisme franco-allemand irréductible, depuis que l'Allemagne a annexé l'Alsace-Lorraine. L'esprit de revanche engendre un patriotisme ardent et un respect de l'armée que l'école primaire enseigne à la nouvelle génération, par exemple avec le livre de lecture *Le tour de France de deux enfants*. Des associations et ligues patriotiques entretiennent et amplifient ce nationalisme. Après avoir vu le jour en 1872 en Alsace-Lorraine occupée, le Souvenir Français a été fondé officiellement à Neuilly-sur-Seine en 1887. Bien qu'il ait alors fortement invité les cantons et les communes à édifier des monuments en mémoire de la guerre de 1870-1871, ceux-ci n'ont pourtant pas été très nombreux. La plupart ont été construits dans les cimetières où des soldats étaient enterrés : c'est le cas à Étampes dans le cimetière Notre-Dame pour les

* Historienne, membre de l'Association du château et musée de Dourdan.

soldats décédés dans l'ancien hôtel-Dieu ; à Dourdan pour six soldats également morts à l'hôpital et à Corbeil pour des militaires français et allemands.

C'est essentiellement au lendemain de la guerre 1914-1918 que l'implantation de monuments aux morts se généralise. Cette guerre qui a levé des hommes dans toutes les communes a été, on le sait, particulièrement meurtrière. Dès les premiers mois du conflit, les noms des morts arrivent dans les mairies qui les affichent et en 1915, des hommages sont rendus aux morts. Un « Livre d'or » est publié dans le canton de Corbeil pour donner des nouvelles des combattants, des morts, des blessés, des malades et des prisonniers. Le 27 décembre 1915, « *le conseil municipal de Dourdan, décide d'apposer un tableau d'honneur dans la salle de la mairie où seront inscrits les soldats morts au champ d'honneur* »¹⁸¹. À Étampes, des plaques apparaissent dans la mairie et remplacent les feuilles de papier où les listes de noms de soldats morts ne cessent de s'allonger. Les plaques sont d'abord fixées sur un mur, puis sur un autre et gagnent la montée de l'escalier : pour 400 morts, il faut de la place !

En 1916, un journaliste, Jean Ajalbert, publie un livre *Comment glorifier les morts pour la Patrie ?* C'est dans ce but, que La Reconnaissance Nationale, une association présidée par Jean Richepin, voit le jour¹⁸². À Ris-Orangis¹⁸³, l'Union des Femmes de France se charge d'entretenir les tombes des soldats dont les corps ont été rapatriés au village. Et, bien sûr, le Souvenir Français continue son action. A la signature de l'armistice, de nombreuses voix se font entendre pour réclamer des célébrations. Certains conseils municipaux prennent la décision d'élever des monuments. La loi du 25 octobre 1919 sur « *la commémoration et la glorification des morts pour la France* », établit le principe d'une subvention aux communes¹⁸⁴. Le processus est alors engagé: la France va se couvrir de monuments aux morts.

2. Les lieux d'implantation

Avant même de savoir quel monument sera érigé, c'est le lieu d'implantation qui est choisi. Décision importante et sensible. Il faut se souvenir que la Séparation des Églises et de l'État intervenue en 1905, est encore très proche (nous en verrons les incidences à propos de Dourdan). Le choix oscille entre la place de l'église et celle de la mairie. Dans les petits villages, comme Saint-Escobille, le problème ne se pose pas puisqu'il s'agit de la même place. Sur la place de la mairie, les héros appartiennent à l'État. Aux Granges-le-Roi, glorifiés devant l'école, ils deviennent un exemple pour les nouvelles générations. Le choix de la place de l'église ou encore du cimetière, comme à La Forêt-le-Roi ou Châtignonville, semble indiquer un attachement à la religion catholique. À Richarville¹⁸⁵, une curiosité : le monument est érigé à l'intersection des deux allées principales du cimetière. Pour installer le monument aux morts, la croix existant à cet endroit a été transportée à l'extrémité de

181 Est-ce le cadre conservé au musée ? Ce n'est pas sûr, car le feuillet imprimé date de 1918. André Thome, député de Seine-et-Oise, a offert ces feuillets aux mairies des cantons de Chevreuse, Dourdan, Limours et Montfort.

182 Bouillon (Jacques), Petzold.

183 AD91 - 2 O 1107 et Archives communales classées par le Groupe d'histoire locale.

184 BECKER (Annette), *Les monuments aux morts. Mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance.

185 AD91 -2 O 1100.

l'allée longitudinale et le corps du prêtre inhumé au pied a été également déplacé. Parfois un lieu neutre est choisi ; il s'agit alors d'une place créée pour la circonstance, comme à Pussay ou Dourdan. Le comité de Méréville¹⁸⁶ choisit un lieu entre l'église et la mairie, sur le chemin de la poste et des écoles, sur la route la plus fréquentée : « *Ce monument, souligne-t-on, devra être vu de tous, car son rôle sera de signifier constamment « il ne faut pas oublier ».*

3. Les inscriptions

Pendant la guerre de 14-18, un million quatre cents mille hommes sont morts. L'hommage à rendre aux soldats disparus change de dimension et de nature par rapport au passé. De monuments dédiés à des armées ou à des combattants anonymes (comme sur le monument de Corbeil de 1870-1871), on passe à l'inscription sur les stèles de tous les morts à la guerre. La personnalisation de chaque sacrifice est ainsi affirmée. Les noms sont inscrits simplement, avec les prénoms, tantôt selon l'ordre alphabétique (Le Plessis-Saint-Benoît), tantôt regroupés par années de décès, dans un apparent désordre, selon la chronologie des disparitions (Corbreuse). Rares sont les villages où les grades et les numéros de régiments sont inscrits. Mais certains monuments portent la date et le lieu de la mort, et même l'âge du disparu (La Forêt-le-Roi). Dans leur grande majorité, les monuments présentent une simple liste de noms, sans autre mention, affirmant ainsi l'égalité des hommes dans la mort.

Sur tous les monuments figure une inscription en hommage aux disparus. La plus fréquente reprend la formule officielle qui saluait la mort d'un soldat. Par exemple, « *La commune des Granges-le-Roi à ses enfants morts pour la France* ». Les anciens combattants exigeaient que cette formule soit la seule autorisée, car elle assurait à leurs yeux l'unité morale et civique des citoyens en plaçant la France au-dessus de toute autre considération.

En réalité, chaque commune a choisi la formule qui lui convenait. Quelques variantes sont décelables, telles « *À la mémoire des enfants de Châtignonville morts pour la France* » ou « *morts pour la Patrie* » à Saint-Escobille. Le recours au concept de patrie relève d'un esprit patriotique républicain. Un esprit républicain que traduisent les vers que Victor Hugo a consacrés aux victimes des journées révolutionnaires de juillet 1830 : « *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie* », choisis par la commune de Saclas¹⁸⁷. Certains monuments insistent sur la dimension héroïque de la guerre : « *À ses héroïques soldats morts pour la France* » (Forges-les-Bains) ; « *Aux héros de la Grande Guerre* » (Malesherbes) ; et ici, on peut remarquer que le grade est mentionné. D'autres monuments sous-entendent que la civilisation, la liberté, le droit ont été sauvés : « *À ses enfants morts glorieusement pour la Patrie la ville de Pussay reconnaissante* ». Certains monuments, où l'état d'esprit paraît moins belliqueux, invitent à se souvenir « *Nous n'oublierons jamais* » (Morigny-Champigny).

186 Archives communales communiquées par Raymonde Autier-Lejosne et Bernard Binvel.

187 AD91-2 O 1125.

4. Une décoration symbolique

Malgré l'aide de l'État et l'ouverture d'une souscription publique, nombre de communes rurales aux ressources modestes se contentent d'une simple plaque ou d'une stèle. Pourtant ces monuments sont significatifs, car ils comportent un certain nombre d'emblèmes. Les plus courants sont :

- La croix de guerre : symbole de la reconnaissance envers les soldats morts lorsque les familles ont reçu notification de l'attribution de cette décoration. Ces croix sont la réplique de la médaille officielle.

- Le rameau de chêne : force, sagesse, civisme.

- Le rameau d'olivier : symbole de paix.

- La palme des martyrs : symbole de victoire, ascension, régénérescence et immortalité pour ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie pour la défense de leur conviction.

- La couronne de laurier, emblème de la gloire.

- L'épée symbole de la condition militaire, de la bravoure et de la puissance. La puissance possède un double aspect, l'un destructeur et l'autre constructeur (elle établit et maintient la paix et la justice).

- Le casque, symbole d'invulnérabilité et de puissance, qui peut aussi dans ce cas représenter l'image collective des morts de la commune; à l'inverse, le casque à pointe représente l'ennemi.

- La flamme, symbole de purification, d'illumination et d'amour spirituel perpétue le souvenir des morts qui ne saurait s'éteindre.

- L'étoile à cinq branches est le symbole de la lumière ; dans la franc-maçonnerie, elle représente l'homme régénéré; comme le chiffre 5 elle est symbole de perfection¹⁸⁸.

Un certain nombre de monuments se signalent par leur modestie. À Authon-la-Plaine et Sermaise par exemple, on a installé une simple plaque avec croix de guerre, et représentation d'une branche de chêne, d'un rameau d'olivier et d'une palme. Sont ainsi mêlés symboles de guerre et de paix. Parmi les monuments modestes, on peut également classer ceux qui s'enorgueillissent d'un coq comme celui, perché sur un globe, de Sermaise du Loiret. C'est une oeuvre en fonte du sculpteur Lecourtier. Il évoque à la fois la fierté nationale, l'esprit belliqueux et le chant de la victoire. Il symbolise aussi la France républicaine qui l'avait adopté dès 1790, puis à nouveau en 1848 et quasi officiellement après 1875.

Les monuments les plus nombreux sont des stèles comme à Puiset-le-Marais, Le Plessis-Saint-Benoist ou Corbreuse, qui portent la croix de guerre et la palme des martyrs (l'idée de sacrifice humain pour une noble cause). À Draveil, commune plus importante, on a sculpté un casque sur fond de rameaux de chêne avec, au dessus, la palme des martyrs (les soldats morts pour une cause juste ont droit à l'immortalité).

Le monument de Briis-sous-Forges¹⁸⁹ est décoré à l'antique. Il porte Athéna (ou une Victoire casquée) en médaillon. L'ensemble croix de guerre palme des martyrs et Victoire symbolise la gloire pour les soldats morts. Les obus qui entourent

188 CHEVALIER (Jean), GHEERBRANT (Alain), *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont.

189 AD 91- 2 O 205.

le monument sont des trophées de guerre. Le fait qu'ils soient enchaînés peut-il être interprété comme l'expression de la volonté d'enchaîner la guerre à jamais ?

L'allégorie féminine est une figure fréquente et banalisée dans la statuaire. Il est normal qu'on la retrouve souvent sur les monuments aux morts, République si elle est coiffée du bonnet phrygien, Victoire, Athéna ou Minerve si elle est casquée ou porte la couronne de laurier.

Le monument de Ris-Orangis (oeuvre de l'architecte Louis Perrin) est, lui, orné d'une Victoire ailée du sculpteur Georges Verez. Installé sur un angle de la place, en bordure de la N 7, il a été déplacé et réinstallé au fond de la place en 1969, car la circulation était interrompue lors des commémorations. La Victoire étend des rameaux de chêne et d'olivier sur les noms des batailles Marne, Verdun, Somme, Yser, Argonne, Orient. Avec ses ailes doucement déployées, elle fait penser à un ange. Il se dégage de ce monument une impression de spiritualité et de paix.

5. La statuaire

Les communes plus riches s'offrent des monuments avec des personnages. Le grand classique est le poilu. Il est représenté avec un équipement complet : le casque, la longue capote, les bandes molletières, les brodequins, le baudrier et la ceinture portant les cartouches. Celui d'Angerville¹⁹⁰ est l'oeuvre du sculpteur Charles Pourquet de Paris. Pourquet est célèbre pour son poilu intitulé « Résistance » qui se présente bras croisés, le regard volontaire. Celui-ci est de la même veine : il attend l'ennemi de pied ferme. L'emmarchement, en pierre d'Euville, a 0,60 mètre de haut et le socle 0,70 mètre. Sur le fût, qui mesure 1,20 mètre, « est encasté un coq gaulois aux ailes déployées, herché sur un canon, saluant l'aurore de la Victoire, encadré de feuilles de chêne et de laurier ». Le chapiteau de 0,55 mètre supporte un poilu de 2 mètres. L'inscription est classique : « À la gloire des enfants d'Angerville morts pour la France ».

Le poilu d'Arpajon est, lui aussi, fort original. Sur les plaques de marbre du socle, oeuvre de G. Flourey, est contée en quatre tableaux la vie du soldat : le départ, la tranchée, l'hôpital et le retour. De ces scènes historiées se dégage un sentiment de tristesse : tristesse du départ, au premier plan, alors qu'à l'arrière-plan la foule semble plus joyeuse ; tristesse dans la tranchée où le soldat écrit et pense à sa famille ; tristesse du blessé malgré le secours bienveillant de l'infirmière ; et joie discrète du retour où seul le petit garçon semble heureux.

A Étampes, un soldat mort a basculé entre un canon et son fusil, au-dessus de lui une Victoire prend son envol. Le soldat fait le sacrifice de sa vie pour la victoire. La douleur est indissociable de la victoire, car cette victoire a été acquise au prix de centaines de milliers de disparus. Les 400 et quelques noms des morts d'Étampes sont disposés en exèdre. Deux lions, incarnation du pouvoir, de la sagesse et de la justice, gardent l'entrée du monument : la victoire est douloureuse, mais elle est juste. Sur le fût du monument, des scènes de la vie du soldat : l'attaque, le soldat blessé, le soldat mort.

Le poilu de Morigny-Champigny¹⁹¹, lui aussi est mort. Un enfant le recouvre d'un linceul. L'épée entourée de la couronne de laurier pérennise l'idée qu'il est mort

190 AD91- 2 O 11.

191 AD91-2 O 948.

glorieusement. Mais l'idée force de ce monument est celle du souvenir exprimé clairement par le texte : « *Nous n'oublierons jamais* » et symboliquement par la flamme jaillissant au sommet. La présence de l'enfant peut exprimer également le souci de montrer que la relève est là. Le fils du soldat mort est le futur soutien de la famille dans le deuil et le garant de l'avenir du pays (illustr. 32).

A Méréville, c'est la dignité dans la douleur qui est mise en scène. La femme est bien droite, le cou ployé vers un casque de poilu et un rameau de laurier qu'elle lie sur son cœur. Sa robe semble jaillir d'un buisson de laurier. En calcaire de Paris, elle est l'œuvre de Léo Lapone-Blairzy de Toulouse. De chaque côté, deux bancs terminés par le dessin d'une couronne à l'envers invitent à la méditation. Les édiles mérévillois qui ont choisi cette sculpture ont voulu rendre hommage aux femmes et signifier subtilement leur critique contre la guerre. Sous la pression des anciens combattants, ils ont dû fermer le monument par des grilles afin d'interdire à quiconque de s'asseoir sur les bancs. Déjà le 11 novembre 1920, jour de la commémoration de l'armistice et jour de la fête pour le cinquantenaire de la République, des dissensions étaient apparues. Pour bien marquer la distinction à faire entre les deux manifestations, la commémoration de l'armistice, avec messe, avait été prévue le matin et l'après-midi s'étaient déroulées les fêtes pour le cinquantenaire de la République française avec plantation d'un arbre symbolique. Aujourd'hui, les grilles ont été retirées et les habitants de Méréville appellent ce monument dressé comme un hymne à la femme et à la paix, du nom narquois dont l'a affublé Jean-Louis Bory : « l'Épouilleuse » (illustr. 33).

Après la guerre, les velléités pacifistes de la population étaient sûrement bien réelles. Mais il était alors difficile de les exprimer. Rares sont alors les monuments qui prennent des positions anti-militaristes claires, tels Equeurdreville dans l'Orne ou Levallois-Perret dans les Hauts-de-Seine. Mais le plus célèbre est celui de Gentioux (Creuse) où un enfant tend le poing devant l'inscription : « *Que maudite soit la guerre* ».

6. Le monument aux morts de Dourdan

Le monument aux morts de Dourdan, dont l'érection est décidée en novembre 1916, n'est inauguré que le 11 novembre 1925. Neuf ans se sont écoulés avec bien des revirements et atermoiements. Toutes les étapes sont sujettes à querelles. Les rivalités surgissent, pour le choix de l'emplacement, pour le choix des motifs décoratifs, pour le déroulement des cérémonies lors de l'inauguration...

- **Le choix de l'emplacement**

Le 16 novembre 1916, le conseil municipal décide qu'un monument aux morts serait érigé au cimetière. Trois mois plus tard la décision est ajournée, sans commentaire. Le 20 juin 1919, l'idée est reprise mais un autre projet, présenté par la société d'initiative préconise son implantation sur la place, près de l'église. En décembre, seul le projet du cimetière est retenu. Une commission est mise en place pour l'étudier. Monsieur Lejars, ancien maire, exprimant le mécontentement de certains administrés, fait placer un cénotaphe dans l'église, à ses frais. Le 15 juin 1920, le conseil municipal décide que « *tous les noms qui figurent sur le monument*

de l'église devront être sur celui de la ville et qu'en outre, les familles qui ont des attaches à Dourdan et qui désirent y faire ramener le corps de leurs enfants pourront demander leur inscription sur le monument ». Le 20 août 1920, divers projets de monuments sont présentés. C'est celui de monsieur Vernholes qui est choisi pour 15 000 francs. L'emplacement du cimetière est maintenu. Parallèlement, une souscription est ouverte pour un monument en ville, qui rapporte 18 000 francs.

Pour tenter une conciliation, la municipalité demande des subventions pour deux monuments, l'un au cimetière, l'autre en ville. Le préfet refuse : il faut en choisir un seul pour espérer être subventionné. Le 27 février 1921, les élus suivent l'avis de monsieur Grivot qui défend l'implantation du monument en ville « *car il ne lui semble pas que la glorification de ceux qui ont sacrifié leur existence pour la défense de la Patrie soit aussi grande si le monument est au cimetière que s'il est en ville* ». Il sera donc érigé place du marché aux grains (aujourd'hui place du général de Gaulle) à la place du monument érigé pour le bicentenaire de la mort de Jean-François Regnard. Consulté car il était l'instigateur de ce monument, Joseph Guyot donne son accord pour que ce dernier migre dans le square de la Justice de paix (aujourd'hui square Great Dunmow).

- **Le choix du monument**

Le 31 mai 1921, monsieur Vernholes propose plusieurs projets, c'est celui-ci qui est choisi pour 33 000 francs (illustr. 38). Le 5 juillet suivant, monsieur Vernholles propose un autre projet car il a eu le sentiment que le prix a été un critère déterminant pour le choix du monument. Mais le choix initial est maintenu par 8 voix seulement. Messieurs Grouas, Masson et Verdier se sont abstenus pour des raisons esthétiques : « *un obus surmonte le monument, d'autres obus formant bornes l'encadrent d'où il résulte une profusion d'obus qui nuit à l'effet décoratif de l'ensemble* ». Ils ne peuvent être plus sibyllins, ils se gardent bien d'exprimer un quelconque pacifisme !

Le malaise est pourtant réel au sujet de ce monument. Maurice Gallais, maire de la commune, tente de le dissiper. Le 27 décembre 1921, il suggère un autre emplacement : la maison Geoffroy qui empiète sur la rue de Chartres est à vendre. Il faut l'acheter, expulser les locataires, la démolir et implanter le monument sur cette nouvelle place ! la décision est adoptée par 12 voix.

Les démarches retardent les travaux tant et si bien que c'est seulement le 12 août 1923 que Monsieur Vernholes est prié d'élaborer un nouveau projet...qu'il présente le 8 novembre suivant. Et c'est seulement le 25 mars 1924 qu'il en expose une maquette. Le conseil demande alors d'en faire hâter l'exécution. Enfin, le 14 août 1924, monsieur Rémond, entrepreneur de maçonnerie à Dourdan, obtient le marché pour 27 000 francs plus 9000 francs pour les fondations et les travaux de terrassement. Monsieur Ebel de Paris fait l'inscription en mosaïque. La clôture en fer est posée par monsieur Baubion. Comme pratiquement dans tous les villages, le monument est fermé par une grille qui délimite un enclos à caractère sacré, ouvert seulement lors des cérémonies, où seuls le maire, les anciens combattants ou un enfant peuvent pénétrer. Puis un crédit supplémentaire est voté pour l'installation de deux bancs, de deux becs de gaz et de marches du côté de la rue de la Geôle (illustr. 39).

Mais les élections municipales approchent et les travaux ne sont toujours pas terminés, le conseil municipal décide alors que l'inauguration ne peut avoir lieu dans

ces conditions. En mars 1925, la municipalité change, Monsieur Rolland devient maire.

- **L'inauguration, le 11 novembre 1925, à 14 heures**

Le déroulement des cérémonies est fixé en séance du conseil municipal le 18 septembre 1925. Les veuves de guerre, les ascendants, les pupilles de la nation et les mutilés ont été priés de retirer leur carte d'invitation à la mairie, munis de titres. Le fleurissement du monument est assuré par la société d'horticulture, comme à Pussay¹⁹². Les délégations de diverses sociétés dourdanaises sont présentes, la *Société musicale*, les sapeurs-pompiers, le Secours mutuel, les Vétérans, Dourdan-sport, les Prévoyants, la Diane, la Société d'initiative, les Arts de l'Yveline... et bien sûr les Anciens combattants, la Fédération des prisonniers de guerre et celle des mutilés. Pour commenter l'événement la presse a été conviée.

Dès que le cortège officiel arrive, il se place à la droite du monument. Des gerbes et couronnes sont offertes par la plupart des sociétés de la ville. Le maire fait une allocution. Le ban est ouvert. Le maire procède à l'appel des morts auquel le lieutenant des sapeurs-pompiers répond « *Mort pour la France* ». Suit une minute de silence et de recueillement. Fermeture du ban. Le représentant du gouvernement fait un discours. La Société musicale joue un morceau. Les pupilles de la Nation déposent une palme au pied du monument. Les enfants des écoles chantent en chœur le *Chant du 11 novembre*. Un élève récite la poésie de Maurice Magre « *Aux Morts* ». *La Marseillaise* est exécutée. Un vin d'honneur est offert à l'hôtel de Lyon (aujourd'hui école de musique) pour clore les festivités.

À Dourdan, la cérémonie religieuse ne fait pas partie des cérémonies officielles. La demande de bénédiction du monument par deux conseillers municipaux « *au nom d'une grande partie des familles des morts de la guerre* » a été rejetée en séance le 10 novembre par 14 voix contre, 2 pour et 3 abstentions. Une vive polémique s'est élevée, relatée dans un article de *L'Indépendant de Rambouillet*¹⁹³ par un « courageux » et anonyme correspondant du journal qui s'en prend vivement à « *une municipalité sectaire dont les membres ne sont pas en majorité des enfants de Dourdan.* »

Malgré les querelles qui ont surgi autour de son érection, révélant les rivalités idéologiques, politiques et personnelles des notables, le monument de Dourdan, sobre et élégant, est aujourd'hui l'orgueil des tous les Dourdanais.

7. Les autres cénotaphes

Beaucoup d'hommes sont morts, de tous les villages et de toutes les classes de la société. Et les municipalités ont souvent dressé des cénotaphes dans les mairies. Mais d'autres entités sociales rendent hommages à leurs disparus. Les écoles, par exemple. En août 1923, le Conseil général envoie des plaques commémoratives, où figurent des enfants en médaillon, concernant les instituteurs morts au champ d'honneur pour qu'elles soient apposées dans les écoles.

192 AD91- 2 O 1085.

193 Préter Jean-Luc et Garriot André : « La vie à Dourdan pendant la guerre 1914-1918 », in *Bulletin de la Société Historique de Dourdan en Hurepoix*, n° 56, décembre 2008-juillet 2009, p. 58.

À Dourdan, deux plaques sont posées, l'une à récole des garçons, dans le vestibule ; l'autre à l'école des filles à l'extérieur, entre la nouvelle et l'ancienne construction; par la suite, cette plaque a été transportée sous le préau de l'école Charles Péguy.

Des plaques apparaissent également dans les collèges, comme celle qui est encore visible dans le hall d'entrée du collège Guétard à Étampes. Les hôpitaux ou les usines y vont également de leur hommage, comme l'hôpital militaire de Ris-Orangis ou l'usine Brinon de Pussay¹⁹⁴. Le délicat monument de la fondation Dranem, maison de retraite des artistes lyriques de Ris-Orangis, est l'oeuvre du céramiste Gaston Girbal-Lachenal. Il représente un Pierrot terrassé mais debout. Sur la voûte l'inscription « *Ad pertuam rei memoriam* » (pour perpétuer leur mémoire). En bas, « *Aux combattants du spectacle Morts pour la France* ». A l'arrière, une liste et 83 noms pour 14-18 ; 6 ont été rajoutés pour 39-45.

Les églises aussi ont leurs cénotaphes. Celui de Dourdan comporte 90 noms, alors que le monument civil en compte 110. Au-dessus, sur un vitrail offert par les époux Rouillon-Lejars en 1955, figurent le nom des donateurs et la mention : « *monsieur Lejars 1920* ». Monsieur Lejars, maire de Dourdan de 1920 à 1925 est mort en 1942. Son nom et la date mentionnés indiquent qu'il a participé à l'érection du cénotaphe en pierre. Le vitrail est l'oeuvre de l'atelier J. Avoinet de Choisy-le-Roi. Au bas de la verrière, les croix disposées régulièrement symbolisent un cimetière militaire. Au-dessus, deux anges, dont l'un tient la palme des martyrs et l'autre la couronne du héros, figurent l'élévation des âmes des soldats vers la lumière céleste symbolisée par la croix et le suaire du Christ rédempteur.

8. Les carrés militaires

Tous ces monuments sont des tombeaux vides, symboliques. Les morts y sont honorés, mais leurs restes sont ailleurs, au cimetière, dans les caveaux de famille ou dans les carrés militaires. Le carré de Briis-sous-Forges est impressionnant avec ses 158 tombes, surmontées d'une croix, comme c'est le cas dans la plupart des cimetières militaires de notre pays. Pourtant, on peut voir aussi des tombes musulmanes avec un croissant. Je n'ai pas trouvé de tombe juive, il y aurait alors l'étoile de David. Le carré de Méréville s'est vidé de la plupart des ses tombes que les familles ont reprises dans leurs concessions. A Ris-Orangis, les tombes, toutes identiques, sans connotation religieuse, sont ornées de la palme des martyrs.

A Dourdan, le carré militaire était divisé en deux parties. L'une à l'entrée (l'on y remarquait la tombe d'un libre-penseur), l'autre un peu plus loin à droite du cimetière. Les familles ont pu faire ériger des monuments de leur choix sur les dépouilles de leurs proches. Dans beaucoup de carrés militaires, l'uniformité des tombes est exigée. Corbeil¹⁹⁵ par exemple a fait un procès à une veuve qui avait fait poser une pierre tombale. Sous l'impulsion du Souvenir Français, des travaux effectués en juillet 2.000 ont permis de réunir toutes les tombes, ainsi que le monument de 1870, en un seul lieu. Cette association poursuit sa mission de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France, veiller et participer à l'entretien de leurs tombes.

194 Firon (Anne-Marie et Jean), *Pussay 100 ans d'histoire à travers l'image*, CD-ROM.

195 AD91- 2 O 339.

Les monuments de la guerre 39-45 sont élevés pour rappeler un fait d'arme, une rafle, la résistance... Ils expriment un autre traumatisme, une autre sensibilité, une autre histoire. Il n'en sera donc pas question ici. Sur les monuments érigés après la guerre 14-18 sont venus s'inscrire les morts des autres guerres : 1939-1945, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie. Ces monuments institués mémoire de toutes les guerres, sont devenus un pôle civique où l'on se réunit pour commémorer les armistices et ... parfois d'autres événements. Avec les années, le souvenir de la Grande Guerre s'efface, celui de la Seconde Guerre mondiale s'atténue. A l'hommage aux combattants disparus se substitue peu à peu la célébration de la paix, ce qui rejoint les aspirations profondes des populations meurtries¹⁹⁶.

Malgré les querelles qui ont surgi autour de son érection, révélant les rivalités idéologiques, politiques et personnelles des notables, le monument de Dourdan, sobre et élégant, est aujourd'hui l'orgueil des tous les Dourdanais.

196 Je remercie ceux et celles qui m'ont aidée, Jocelyne Douchin d'*Étampes-Histoire*, Bernard Binvel et Raymonde Autier-Lejosne de la *Société Historique et Archéologique de Méréville*, Jean-Pierre Vinchon du *Groupe d'Histoire Locale de Ris-Orangis*, Jean-Luc Préter de la *Société Historique de Dourdan*, Anne-Marie Firon, Émilie Gonnet, Yvonne Tripier et Isabelle Mitton des *Amis du Château de Dourdan* et enfin monsieur et madame Leclerc du *Souvenir Français*.

LA GAZETTE DE SEINE-ET-OISE

N° 40 - jeudi 6 octobre 1921

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE MAROLLES-EN-HUREPOIX ET DE GUIBEVILLE

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE MAROLLES-EN-HUREPOIX ET DE GUIBEVILLE A EU LIEU DIMANCHE SOUS LA PRESIDENCE de M. André SIMON - Conseiller Général de Seine-et-Oise.

Par un bel après-midi ensoleillé, la Commune de Marolles a rendu hommage à ses morts en inaugurant le monument, oeuvre du sculpteur M. Maubert de Brétigny, élevé à la mémoire de ses enfants morts pour la France. La commune de Guibeville était associée à ce pieux geste.

Le cortège se forme à la gare, il comprend : les tambours et clairons, la musique de Saint-Vrain, les délégations des sapeurs-pompiers de Saint-Vrain, Vert-le-Grand et Leudeville. Les personnages officiels : Maires et Municipalités. Les porteurs de fleurs, palmes et couronnes. Les familles des morts pour la France. Les mutilés, blessés et anciens combattants. Les sociétés des Vétérans (Saint-Vrain, Vert-le-Petit, Leudeville, Vert-le-Grand), diverses sociétés, les jeunes gens de la commune, etc..

De chaque côté du cortège se tenait les pompiers de Marolles et les enfants des écoles.

Dans la nombreuse assistance, nous remarquons M. André Simon, conseiller général, qui préside la cérémonie. De la commune de Marolles : MM. Bourbonnais, maire ; Buttin, adjoint ; Jirus, Mosny, Rivierre, Verjon, Perdrigé, Emile Duclou, Jouanet, Ragny conseillers municipaux, Scheffer, le vicomte des Garets, etc. ; de Saint-Vrain : MM de Mortemart, maire et Leluc ; de Brétigny : MM. Lesage, maire ; Mathurin, adjoint ; C. Balançon et Georges Pinoteau, conseillers ; de Saint-Germain : MM. Labbé, maire et Déts, adjoint ; de Vert-Le-Grand : MM. Fremont, adjoint, le secrétaire de mairie, Durand, fermier.

MM. Coulard, maire d'Ollainville ; Damiron, conseiller municipal de Cheptainville ; Godet, maire de Vert le Petit ; Legrand, maire de Leudeville ; Desbrosses, maire de Saint-Michel ; Lelu, maire de Guibeville et ses conseillers, etc.

L'imposant cortège se dirige vers la place de l'Eglise où a été élevé le monument.

Après une sonnerie aux champs, la fanfare de Saint Vrain, qui compte dans ses rangs quelques éléments de Vert-le-Grand, exécute la Marseillaise sous l'habile direction de son dévoué chef, M. Carbon. Deux mutilés lèvent le voile qui recouvre le monument sur lequel sont gravés les noms des 35 morts de Marolles et 3 de Guibeville.

Les clairons ouvrent le ban et M. Bourbonnais prononce l'allocution suivante :

DISCOURS DE M. G. BOURBONNAIS Maire de Marolles-en-Hurepoix

Mesdames, Messieurs.

Au nom de la Municipalité et des habitants de Marolles, j'adresse mes biens sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous aider, par leur souscription, à édifier, à la mémoire de nos glorieux Morts, ce modeste Monument destiné à perpétuer leur mémoire et à transmettre aux générations futures, le souvenir des noms de ces vaillants, qui sont tombés, les uns au combat, face à l'ennemi, les autres dans les camps allemands, ou dans les hôpitaux, et qui ont contribué tous, bravement, à sauver la Patrie, ajoutant ainsi de nouvelles pages glorieuses au magnifique passé historique de notre belle France, la France de Jeanne d'Arc, la France de Bayard, le Chevalier sans peur et sans reproche.

Au nom des familles de ces vaillants, nous vous adressons l'expression de notre reconnaissance pour votre générosité et pour l'honneur que vous avez bien voulu nous faire en assistant aussi nombreux à cette cérémonie, faite pour glorifier nos trente-six morts de la Grande Guerre. Merci.

A vous, Monsieur André Simon, Conseiller Général, au dévouement duquel l'on ne fait jamais appel en vain, et qui, malgré votre mauvais état de santé, avez bien voulu vous faire violence afin d'être aujourd'hui, parmi nous, pour rehausser, par votre présence, l'éclat de cette cérémonie.

J'ai à vous présenter les excuses de mon collègue M. Dubos, conseiller d'arrondissement qui se trouve empêché d'assister à cette cérémonie par une cérémonie dans sa famille et qui m'en exprime tous ses regrets.

A vous, Messieurs les Maires, adjoints et conseillers municipaux des communes environnantes.

A vous, Messieurs les Vétérans des Armées de Terre et de Mer, qui avez connu et subi, malgré le courage dont vous aviez fait preuve, la triste défaite de 1870-71. Vous en gardiez l'amertume au fond de vos coeurs ; vous avez aujourd'hui la joie de venir glorifier ceux qui vous ont vengés.

A vous, Messieurs les membres de la Société de Musique de Saint-Vrain qui contribuez au succès de cette cérémonie en nous prêtant votre concours dévoué.

A vous, Messieurs les Sapeurs-pompiers de Leudeville, Cheptainville, Saint-Vrain, Vert-le-Grand et Marolles, toujours prêts à vous dévouer pour préserver les biens de vos semblables et souvent aussi leurs existences.

A vous tous, merci.

Nous adressons aussi et surtout, l'expression de notre reconnaissance à cette belle et glorieuse phalange d'anciens combattants dont beaucoup sont mutilés, qui ont si courageusement défendu nos foyers et contribué aux succès de nos Armées.

A vous, glorieux enfants de notre petite commune, dont nous sommes fiers de citer les noms, qui nous êtes revenus couverts de gloire.

Le capitaine Georges Joly, l'un des héros de l'Yser, grièvement blessé, titulaire de la croix de guerre française et belge et chevalier de la Légion d'honneur.

Le lieutenant Alphonse Apied, blessé grièvement, chevalier de la Légion d'honneur et croix de guerre.

Le soldat Paul Allard, médaille militaire, croix de guerre.

Le Lieutenant Fernand de Boni, croix de guerre, et plusieurs citations.

Le sergent André Morin, croix de guerre, 4 citations.

Le maréchal des Logis André Bourbonnais, croix de guerre, une citation.

Le maréchal des Logis Laforency, croix de guerre, une citation.

Le maréchal des Logis André Grimaud, croix de guerre, une citation.

Le caporal André Loiseau, croix de guerre, une citation.

Le cavalier Marcel Goguet, blessé, croix de guerre et citation.

Le cavalier Delaveyne, blessé, croix de guerre, une citation.

Le sapeur Jules Papon, blessé, croix de guerre, une citation.

Le soldat Amédée Vigier, croix de guerre, une citation.

Et je demande pardon à ceux d'entre vous, qu'involontairement, j'aurai pu oublier de nommer.

Je ne puis m'empêcher de reporter mes souvenirs à la journée du 2 août 1914. Comment ne pas se souvenir du départ des mobilisés de notre petite commune. Sur le quai de la gare de Marolles, j'avais tenu à les accompagner, voulant leur serrer la main, à tous, et leur souhaitant de nous revenir bien vite. Je m'efforçais de consoler les vieux parents, les femmes et les petits enfants, dont les visages inondés de larmes, disaient leur douleur de voir partir l'être aimé. D'autres faisant violence sur eux-mêmes, parvenaient à se contenir, ne donnant libre cours à leur peine qu'après le départ du train qui emmenait, parfois pour l'éternité, l'être cher qu'ils étaient venus accompagner.

Je veux rendre ici un hommage public à toutes ces familles, à toutes ces mères douloureuses, à toutes ces épouses en larmes, à tous ces enfants orphelins, à tous ceux qui pleurent, à tous ceux qui souffrent, à tous ceux dont le cœur saigne d'une incurable blessure et dont les noms d'un ou plusieurs des leurs sont gravés sur ce monument. Je les salue bien bas et très respectueusement.

Notre pensée va également vers ces innombrables tombes où reposent, dans les nécropoles de l'Artois et des Flandres, de la Somme et de Champagne, de Verdun et de l'Argonne, les héros qui sont tombés sous la mitraille ennemie. Elle va vers ceux dont les restes dispersés n'ont même pas eu l'aumône d'une motte de terre et d'un linceul et dont toute trace a disparu.

Et, maintenant, Mesdames et Messieurs, et vous, surtout, mes enfants, qui êtes l'avenir et l'espoir de notre belle et solide race française, n'oubliez jamais que l'ennemi d'hier, auteur de nos deuils et de nos ruines, n'est pas abattu, qu'il n'a qu'une idée, qu'on incruste, dès sa naissance, dans le cerveau de tout jeune prussien, c'est que tôt ou tard, l'Allemand doit être le maître du monde.

Pour essayer d'atteindre ce but, un fou dangereux, aidé de misérables, n'a pas craint d'incendier l'Europe.

Si vous pouviez vous rendre en Allemagne, voir ce qu'il s'y fait et entendre ce qu'on y dit, vous me comprendriez mieux encore.

On peut respecter un adversaire loyal, surtout s'il est abattu, le Français est ainsi fait, il a le pardon facile, mais on ne peut conserver que du mépris pour un peuple de soudards criminels.

L'Allemand n'a pas digéré sa défaite ; il n'a pas abandonné son idée de revanche.

Puisse cette modeste pierre vous rappeler ces vérités.

Souvenez vous et ne vous endormez pas dans une molle confiance !

Que cette pierre, qui commémore nos peines et nos douleurs, reste à jamais le symbole de notre Union et de notre reconnaissance pour nos héros, et rapprochant nos cœurs dans un élan d'amour, nous disons aux mères, aux veuves, aux orphelins, que jamais nous n'oublierons le sublime sacrifice de ceux qui ont tout donné pour nous et pour que la Patrie, où leurs ancêtres ont vécu, demeure grande et libre.

Vive la France Immortelle !

Gloire aux poilus de la Grande Guerre !

De nombreux applaudissements saluent la belle allocution du maire, puis M. Vallet, président de la 835^e section des Vétérans de 70-71 prononce un beau discours où il rappelle les vertus de nos poilus. M. Lasnier, président des Anciens Combattants de Vert-le-Petit, monte à son tour à la tribune. Il rappelle d'une voix forte et émue qu'il faut toujours se tenir sur ses gardes et veiller à ce que l'adversaire d'hier ne recommence pas l'envahissement de notre frontière de l'Est. Eloquentes discours chaleureusement applaudis.

Les fillettes chantent sous la direction de leur institutrice Mademoiselle Thirouin. Les Vétérans de Vert-le-Petit, les Combattants de Saint-Vrain, la municipalité de Marolles et la 835^e section déposent palmes et couronnes au pied du monument, puis les garçons sous la conduite de M. Durand, leur instituteur, entonnent un hymne à la gloire de leurs aînés.

Le Président de la cérémonie, M. André Simon, notre conseiller général, est invité à prendre la parole d'une voix grave, il s'exprime ainsi :

DISCOURS DE M. ANDRÉ SIMON
Conseiller Général

Mesdames, mes Chers Amis,

Vous avez voulu, comme on l'a fait dans tant d'autres Communes de France, élever sur une de vos places, un monument portant les noms de vos héros, morts pour la plus belle des causes, celle de la civilisation dans la Liberté.

Et je suis profondément reconnaissant à votre Maire et à votre Conseil Municipal, ainsi qu'aux élus de Guibeville, d'avoir songé à moi pour présider cette pieuse cérémonie, car j'y ai vu une preuve d'attachement à celui qui, en toutes circonstances, s'efforce de défendre vos intérêts partout où il est nécessaire de le faire.

Je suis venu ici en ami, fier de partager l'émotion qui vous étreint en cette heure de recueillement.

Souvenez-vous du 2 août 1914, où le tocsin fit entendre son appel de clocher en clocher, appelant sous les drapeaux ceux qui devaient partir, alors que la nature en fête prodiguait ses dons les plus précieux, et que les moissons étaient au moment d'être coupées.

Et ce fut l'arrachement du foyer familial du père, du fils, de l'époux. Et les longues années d'angoisse et d'espérance passèrent lentement. Nos héroïques soldats se battaient sur l'Yser, sur la Marne, à Verdun, à Salonique, partout où il fallait repousser les barbares, venus pour s'emparer des fruits du travail des autres, ce qui est une tradition chez eux.

Hélas ! la liste funèbre s'allongeait peu à peu, les mauvaises nouvelles arrivaient à la mairie, dans les familles et des deuils irréparables frappaient notre cher Marolles, et la petite commune de Guibeville, dont les habitants comptent parmi les meilleurs de la race si française de notre belle province de l'Ile de France.

Et l'apaisement de l'armistice arriva enfin ; des pleurs coulaient ce jour-là de tous les yeux mais c'étaient surtout de la joie qui remplissait les coeurs, à la pensée que vos petits gas allaient rentrer dans leurs foyers, apportant avec eux la victoire du Droit et de la Justice.

Les soldats de France avaient non seulement réussi à barrer le chemin à l'envahisseur, mais ils avaient aussi réparé l'iniquité de 1870-71, puisque l'Alsace et la Lorraine redevenaient françaises.

Et je les remercie plus que d'autres ne peuvent le faire, puisque, né à Metz, j'ai subi dans mes jeunes années les duretés de l'envahisseur et partagé l'exil de mes parents, chassés de leur pays natal dans les 24 heures.

Quelle est la leçon que nous donnent nos 1 500 000 morts, notre million de mutilés, dans les événements actuels ?

Certes quelques désillusions ont suivi la victoire ; et lorsque les lampions des réjouissances publiques se sont éteints, on s'est aperçu que l'oeuvre était immense, qui devait reconstruire et réparer.

Je suis de ceux qui font toujours de plus en plus appel à l'Union de toutes les bonnes volontés, afin de triompher des difficultés présentes.

Jamais, elle n'a été plus nécessaire qu'à l'heure actuelle, où des problèmes vitaux pour notre Nation sont partout agités. Nous devons nous unir pour obliger l'Allemagne à tenir ses engagements, et aussi, hélas, pour résister à l'égoïsme féroce de certains de nos Alliés.

Et je suis certain que vous me comprendrez tous, quand je vous dirai que, s'il est légitime que chacun d'entre nous conserve et défende ses idées personnelles, il est néanmoins nécessaire, indispensable, que les énergies et les coeurs se rapprochent afin d'étudier et de solutionner les grandes questions nationales, sociales et économiques, qui planent très haut au-dessus des querelles intérieures, et dont personne ne conteste l'importance.

C'est tout cela que nos héros sauraient nous rappeler si nous nous écartions du droit chemin.

Soyons reconnaissants de ce qu'ils ont fait jusqu'à notre dernier soupir.

Venons en aide à leurs veuves, à leurs parents, à leurs enfants ; que notre sollicitude se porte vers les mutilés de la Grande Guerre.

Et je suis de ceux qui songent sans cesse, faisant partie des deux sections permanentes des Pupilles de la Nation et des Mutilés de Seine-et-Oise.

Ils veulent surtout, nos héros, que leur sacrifice ait servi à quelque chose, et que la France sorte de ses épreuves et de sa Victoire, plus grande, plus respectée, plus aimée au milieu des Nations.

Devant ce monument impérissable, qui rappellera aux générations futures la gloire de vos héros, promettons leur de faire notre devoir et d'être dignes de leur sacrifice.

Je m'incline respectueusement devant les familles de ceux dont les noms sont inscrits sur cette pierre.

L'assistance très émue applaudit et M. André Simon remet deux médailles militaires à une brave maman et une jeune épouse qui pleurent à chaudes larmes pendant que le Président leur donne l'accolade.

La fanfare joue notre hymne national. La cérémonie est terminée.

A la mairie un vin d'honneur fut offert aux invités par le Conseil Municipal.

Copie de la Gazette de Seine-et-Oise aux Archives Départementales de l'Essonne (JAL 22/2)
le 19.11.02 - TOPART Josette pour Histoire et Patrimoine-Marolles-en-Hurepoix

Pistes de recherche

La Grande Guerre et les enfants autour d'Étampes

Pistes de recherche

Marie-José Magot et Christian Carenton *

Que ce soit avant, pendant ou après le conflit, le monde de l'enfance a été fortement touché par la guerre. La région d'Étampes, occupée en 1870-1871, a mal vécu les contraintes des réquisitions et l'attitude des soldats prussiens. Entre 1871 et 1914, l'école apparaît comme le meilleur vecteur de l'esprit de revanche qu'il faut inculquer aux futurs soldats. Former de vaillants soldats devient le mot d'ordre. En 1914, dès le début du conflit, l'univers enfantin est immédiatement bouleversé. Dans une société brutalement désorganisée par le départ des hommes, l'enfant entre de plain pied dans la guerre. Sans égard pour son âge et sa faiblesse, il doit remplacer les soldats engagés sur le front dans toutes les tâches, mêmes les plus dures. Une intense propagande à l'école vise à développer le patriotisme. Enfin, avant même la fin des hostilités, devant l'hécatombe des pères morts au front, les gouvernements se préoccupent des secours à apporter aux enfants orphelins.

De nombreux documents permettent de prouver cette mobilisation des corps et des esprits pour les enfants de la région d'Étampes. Le journal *L'Abeille d'Étampes* qui se regroupe avec le *Réveil d'Étampes* aux premières heures de la guerre, offre une mine de renseignements. Les titres des ouvrages dans les bibliothèques scolaires de la fin du XIX^e siècle sont aussi à étudier¹⁹⁷. Les cartes postales et lettres fournissent de nombreux témoignages.

1. Avant le conflit : l'École militarisée

L'occupation prussienne, les pertes militaires et le traumatisme du traité de Francfort où la France abandonne les provinces d'Alsace et de Lorraine à l'Allemagne, donnent naissance à un mouvement de mémoire qui perdure jusqu'en 1914 (illustr. 40). La volonté de revanche se nourrit entre 1870 et 1914 de ces humiliations. Monuments, cérémonies et associations d'Anciens Combattants marquent les esprits et entretiennent le souvenir. *L'Abeille d'Étampes* se fait l'écho de tous ces événements. Dès 1872, on décide d'ériger un monument pour la mémoire des soldats morts à Étampes. Le besoin de formation des jeunes adultes en vue du service militaire se fait sentir dès la défaite. De 1870 à 1914, les gouvernements encouragent la constitution d'associations de gymnastique et d'entraînement au tir pour former les futurs soldats. Ces associations s'adressent aux jeunes adultes, aux adolescents mais aussi pour aux élèves des écoles. La préparation des esprits passe aussi par l'enseignement. Manuels scolaires, bibliothèques d'école et magazines pour la jeunesse reflètent cette volonté.

* Historiens, membres d'Étampes-Histoire.

197 Nous avons pu consulter celle de Marolles-en-Beauce.

- **Les associations de préparation militaire**¹⁹⁸

Une première association voit le jour en 1870 : l'« Arquebuse de Corbeil ». Entre 1870 et 1915, on relève dans les archives la création de plus de 100 associations dans le département de l'Essonne (illustr. 41). Dans les grandes villes, plusieurs organisations peuvent cohabiter, mais beaucoup de villages aussi répondent à l'élan patriotique. Le rythme de création reste limité à une ou deux par an jusqu'en 1904 puis s'accélère jusqu'à la guerre. Les noms adoptés reflètent souvent l'idée de revanche (« Revanche étampoise », « Patriote de Guillerval ») et aussi la diversité sociale, politique ou religieuse qui préside à ces créations. À Étampes, l'association du « Sacré-Cœur » est présidée par le curé du quartier Saint-Martin Jules Landureau ; à Corbeil, ce sont les pompiers qui créent la « Société de tir et d'instruction militaire des sapeurs-pompiers » ; à Monnerville, c'est l'instituteur, Monsieur Lerondeau, qui crée, en 1908, la « Société de tir scolaire et post scolaire ». Toutes ces associations se fixent comme but de former de solides et vaillants soldats par la pratique de la gymnastique et du tir (illustr. 42). C'est aussi dans cette optique que sont créés, en 1882, dans les grandes villes, les « Bataillons scolaires » de Paul Bert qui n'ont sans doute pas existé dans la région. Régulièrement, *l'Abeille d'Étampes* annonce les concours de tir et publie leurs résultats. Afin de perfectionner l'apprentissage du maniement des armes militaires, les associations peuvent demander à être dotées de matériels de guerre pour leurs entraînements et leurs concours. En 1885, la société de tir d'Étampes reçoit en prêt quinze fusils de manœuvre et cinq fusils 1874 M80. En 1908, le gouvernement décide même de rattacher ces associations au ministère de la guerre. *L'Abeille d'Étampes* se réjouit de cette décision annoncée dès le numéro du 26 juin 1908 : « *Les Sociétés qui ont pour but d'enseigner à leurs membres tout ou partie des matières de ce programme*¹⁹⁹ ... *pourrons être agréées par le Ministre de la Guerre. Elles fonctionneront alors sous son contrôle, tout en conservant leur administration intérieure, et elles devront communiquer leurs comptes et budgets aux Ministres de l'Intérieur et de la Guerre* ».

- **Manuels, livres et magazines en lien avec le patriotisme et la revanche**

Dès 1871, l'école va développer sans discontinuité le patriotisme et la revanche. Le livre d'apprentissage de la lecture pour le cours moyen *Le Tour de France par deux enfants*, de G. Bruno, illustre parfaitement ce nationalisme revanchard ; les deux héros découvrent la France, « *leur beau pays auquel manquent les deux enfants chéris : l'Alsace et la Lorraine* ». L'école participe ainsi à l'idée de la récupération des deux provinces perdues.

Toutes les disciplines participent à cette propagande. La géographie, l'histoire, les sciences et la morale se trouvent volontiers au service du civisme et de l'esprit patriotique. Même dans les ouvrages de mathématiques, on fait référence à la revanche : l'enfant apprend à calculer avec des petits soldats et étudie aussi les poèmes de Déroulède qui illustrent pleinement les valeurs du patriotisme.

Après l'école, les livres pour enfant que l'instituteur propose, présentent aussi l'amour de la patrie. Dans la bibliothèque scolaire de Marolles-en-Beauce, on retrouve des ouvrages que l'on peut classer en deux catégories : les livres qui

198 AD91, 1R 113-114.

199 Programme du brevet d'aptitude militaire créé par la loi du 8 avril 1903.

racontent la vie d'un héros militaire de la guerre de 1870 (Arthur Chuquet, *Le général Chanzy 1823-1883*) et ceux qui développent les valeurs morales et patriotiques (Henri Marion, *Devoirs et droits de l'homme*).

Cette mobilisation de l'enfance se prolonge pendant la guerre. Les bandes dessinées de *Bécassine* ou des *Pieds Nickelés* prouvent leur attachement à la patrie (illustr. 45).

2. Les enfants dans la guerre

A Étampes, comme dans toute l'Europe, la vie des enfants est immédiatement bouleversée par le début des hostilités. Le bouleversement est d'abord familial, c'est l'absence des pères ou des frères, puis rapidement l'annonce des blessés et des premiers morts. Arrivent ensuite les répercussions économiques car il faut pallier l'absence du travail masculin. Les enfants sont mis à contribution et complètent le travail des femmes. Ils participent aux petits métiers et travaillent aussi dans les usines d'armement. L'école organise la présence des enfants dans l'agriculture pour remplacer les paysans mobilisés mais aussi pour contribuer au ravitaillement avec les « jardins scolaires ».

- **Les bouleversements familiaux**

Toutes les familles sont confrontées à l'absence d'un père, d'un frère, d'un oncle. Maintenir le lien avec les absents est important. Les sujets proposés aux candidats du certificat d'étude primaire reflètent cette préoccupation. En 1916, on leur propose d'écrire à leur père mobilisé au front : « *Vous avez la douce habitude de fêter l'anniversaire de votre père Celui-ci est mobilisé sur le front (ou prisonnier en Allemagne), serait heureux de recevoir de vous, avec un petit cadeau, des preuves de votre affection filiale. Faites une bonne lettre à l'adresse de votre père.* »²⁰⁰

- **Toujours le patriotisme**

Les exercices physiques des sociétés de gymnastique continuent de « former le soldat dans l'enfant ». L'école n'est pas en reste. Avec les leçons de morale, elle inculque à l'enfant une forte conscience patriotique : « *Faites voir qu'en temps de guerre, quand le pays est en danger, chaque Français, chaque Française, quels que soient sa condition, son âge, sa fortune, a des devoirs spéciaux à remplir envers la Patrie.* », tel est le sujet de rédaction proposé en 1917.

- **Associer l'enfant à l'effort de tous**

Filles ou garçons, chacun dans son domaine apporte une aide qui n'est pas seulement symbolique. Il faut remplacer les pères absents et participer aux oeuvres de secours. Tandis que les filles tricotent pour les soldats, préparent la charpie, se chargent de la maison, les garçons sont aux champs, à l'usine. Tous participent aux nombreuses quêtes et même vident leurs tirelires : ainsi en 1915, à Boissy-le-Sec,

200 Abeille d'Étampes, 7 juillet 1916.

les enfants renoncent-ils à leurs œufs de Pâques pour offrir 22,45 francs à « *leurs chers défenseurs* »

- **Malgré les chagrins, les privations, l'enfant reste un enfant qui joue – à la guerre – naturellement**

Le 11 septembre 1915, le journaliste de *l'Abeille* écrit : *À l'heure où nous paraissions une équipe de pionniers, dont le plus âgé peut bien avoir dix ans, procèdent, à Guinette, à l'aide de pelles-bêches miniatures à l'édification d'une tranchée-abri dont le front est tourné vers l'est ; les boches peuvent « y venir ».* (illustr. 43)

3. Préparer l'après-guerre : les secours aux enfants

Dès le début des hostilités, devant le constat des pertes humaines importantes, on se préoccupe de la situation des enfants victimes de la guerre. Plusieurs dispositifs vont être mis en place pour les secours immédiats, mais aussi avec l'objectif de prolonger ces aides après la guerre. Des journées nationales sont également pour collecter les fonds nécessaires au secours des orphelins. A Étampes, en 1916, ce sont 112 orphelins du canton qui sont secourus grâce à l'action sociale de Seine-et-Oise. Deux organismes, encore en activité aujourd'hui, sont mis en place pendant le conflit.

- **L'œuvre de « Pupilles de l'Enseignement Public »**

La première initiative est celle d'universitaires, d'enseignants et d'amis de l'école de Jules Ferry. Dès 1915, ils créent l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement public (PEP) et se fixent comme but de venir en aide, moralement et matériellement, aux orphelins qui fréquentent l'école publique. Des conseils sont désignés dans chaque département. Au niveau local, l'œuvre est gérée par un conseil cantonal où sont représentés les élus politiques, les municipalités, les membres de l'enseignement et des membres de droit.

L'exemple de la composition du conseil cantonal d'Étampes :

M. Bouilloux-Lafont, conseiller général
M. Lescuyer, faisant office de maire
M. Leblanc, principal du collège
M. Boisse, président de la Délégation cantonale
M. Mulard, directeur de l'école des Prés
Mme Gruin, déléguée cantonale
Mme Boidard, directrice de l'école du Perray
Mme Gervais, institutrice

- **Les pupilles de la Nation**

En 1917, l'État se préoccupe à son tour de la situation des enfants orphelins. Clémenceau décide qu'une loi organisera la prise en charge de ces enfants. Adoptée le 27 juillet 1917, cette loi crée le titre de « *pupille de la Nation* » mais n'entre véritablement en application qu'en 1918. L'« Office national des pupilles de la Nation », composé de 99 membres représentant les grands corps de l'État, les

conseils généraux et municipaux, les syndicats agricoles patronaux et ouvriers est chargé de la gestion de cette œuvre. Il veille à la répartition des aides dans les offices départementaux qui s'appuient ensuite sur des comités cantonaux.

Le 7 mai 1918 se tient au Conseil général de Seine-et-Oise à Versailles, la première séance du comité départemental de Seine-et-Oise, présidée par le secrétaire général de la Préfecture, M. Alexis. Deux vice-présidents sont désignés par acclamation à l'unanimité, M. Ferrand, l'inspecteur d'académie, et Monseigneur Gibier, l'évêque de Versailles. Une commission permanente de douze membres est élue. Elle reflète elle aussi la diversité voulue par la loi. Le député d'Étampes, Amodru, fait partie de cette commission. Pour la section cantonale d'Étampes, l'assemblée constitutive se réunit le dimanche 7 juillet 1918, dans les salons de l'Hôtel de Ville, pour laquelle le préfet a convoqué une trentaine de personnalités. Le maire d'Étampes, Bouilloux-Lafont en devient président. La cérémonie du 14 juillet 1918 à l'Hôtel de ville donne l'occasion de présenter cette œuvre à la population et les 26 garçons et 16 filles du canton qui sont les premiers enfants à être désignés « pupilles de la Nation » (illustr. 44).

Conclusion

D'autres pistes permettraient de comprendre les bouleversements subis par les enfants dans la guerre.

Les cartes postales qui ne sont pas locales mais qui circulent dans toute la France, instrumentalisent l'enfant. Ces images sont construites, mais on peut y voir la représentation que l'adulte donne de l'enfant dans ce conflit, ces mêmes réflexions se déduisent des photos qui sont rarement des instantanés et des affiches.

La mode avec les vêtements reflète également cet engagement des enfants : avant la guerre, les dimanches, les garçons ressemblent le plus souvent à des petits militaires ; pendant la guerre, les filles portent le deuil comme leur mère.

Les catalogues de jouets proposent des soldats de plomb, mais aussi des jeux de société évoquant la guerre.

Les secours aux blessés pendant la Grande Guerre

Jean-Pierre Durand*

Le nombre de blessés français au cours de la guerre justifie à lui seul que l'on s'intéresse à la manière dont ils étaient secourus. On estime en effet leur nombre à près de 5 millions, auquel il faudrait ajouter les blessés des armées alliées soignés en France ainsi que les blessés allemands faits prisonniers et pris en charge par les services de santé français.

1. L'évacuation des blessés sur le champ de bataille

Au début du conflit, l'évacuation des blessés sur le champ de bataille est organisée dans le cadre d'un règlement d'avril 1910. Celui-ci repose sur le principe du déblaiement du champ de bataille. Il s'agit d'évacuer massivement les blessés loin du champ de bataille. (illustr. 46). Un tri sommaire est prévu sur le front. Il est effectué par des aide-majors réservistes dans des hôpitaux d'évacuation (HOE) situés à proximité directe des gares. Il n'y avait pas de chirurgiens professionnels dans ces HOE. Les blessés jugés intransportables étaient transférés dans les hôpitaux situés à proximité et confiés aux praticiens civils. Tous les autres devaient être évacués loin du front.

Cette organisation se révèle totalement inadaptée et sous-dimensionnée lors de la bataille des frontières et des combats de 1914. Une Direction du Service de Santé auprès du GQG est alors créée. La stabilisation du front facilite la réorganisation. De peur de voir les blessés légers s'évanouir dans la nature, il est demandé au service de santé de prendre en charge les « petits blessés » à proximité du front. Les intransportables sont installés sous des tentes ou des baraques quand les capacités hospitalières locales sont insuffisantes, ce qui est souvent le cas. Il y a désormais des chirurgiens dans les hôpitaux d'évacuation et l'on peut donc opérer plus de blessés sur place. Malgré tout, les évacuations vers l'arrière restent très importantes en 1915. L'organisation s'améliore au fil du temps mais ce n'est guère qu'en 1918 qu'elle est réellement au point. Elle prévoit trois échelons sanitaires d'hospitalisation :

1. Le Groupement avancé d'ambulances de corps d'armée (GACA) installé sous tente et réservé aux blessés intransportables.
2. L'HOE de 1^e ligne ou « primaire » implanté à 25/40 km du front qui effectue un second triage. Un quart des blessés sont opérés sur place puis évacués en 2^e ligne. Les autres blessés sont immédiatement envoyés en 2^e ligne.
3. L'HOE de 2^e ligne ou « secondaire » situé à 150/200 km du front où l'on pouvait accueillir 1 train de blessés à opérer tous les 4 jours.

* Président d'Étampes-Histoire.

2. Le transport des blessés vers l'arrière

En 1914, le transport des blessés vers l'arrière se fait dans des conditions catastrophiques. Tous les évacués non opérés (et ils sont très nombreux à ce moment) sont transportés dans des wagons sanitaires improvisés. Ils sont entassés dans des wagons à bestiaux sur de la paille. Faute d'un tri correct, les blessés graves sont mélangés avec les blessés légers. Ceux dont l'état s'aggrave sont débarqués en cours de route. Faute d'infirmiers en nombre suffisant, les pansements ne sont pas refaits pendant plusieurs jours. Un grand nombre de blessés meurent de gangrène pendant le transport, qui peut durer de 2 à 6 jours.

Les gares de triage jouent un rôle très important dans ces évacuations : gares de triage à proximité du front, gares régulatrices sur le trajet vers l'intérieur. **Dans notre département, c'est Juvisy-Triage qui joue ce rôle. Le 16 septembre 1914, le chef de gare signale que sur 55 wagons transportant des blessés de Jonchery (Marne), 32 avaient transportés des bestiaux et n'avaient pas été nettoyés. Les blessés étaient couchés sur le fumier.** A Saint-Pierre-des-Corps, un lieutenant-colonel constate que plusieurs trains arrivant de la ligne de front après 4 jours de trajet n'avaient reçu aucun soin faute d'infirmiers. Ces trains n'avaient ni papiers ni destination. Un blessé grave était couvert d'asticots (11 septembre 1914).

Les choses s'améliorent heureusement par la suite : de véritables trains sanitaires sont utilisés, on répartit les blessés dans les wagons en fonction de leur état, la coordination et la régulation des convois sont rationalisés.

3. L'accueil des blessés dans les gares

Comment sont accueillis les blessés lors de leur arrivée en gare (illustr. 47) ? Des infirmeries de gare sont organisées par la Société de secours aux blessés militaires. Ces postes de secours se mettent en place rapidement. C'est le cas à Étampes dès le mois d'août 1914, sur initiative de la municipalité, avec l'aide des deux sociétés de Croix-Rouge existant à Étampes. L'appel aux dons lancé par Gaston des Varennes rencontre un vif succès. La presse locale publie les noms des donateurs. Des troncs sont placés en ville et à la gare.

Le témoignage d'Hélène Durand, même s'il est tardif (1978), permet de se faire une idée du vécu de la population dans les premières semaines de guerre :

« Les jours suivants (on est en août 1914), un convoi de blessés qui arrivent du front sont étendus sur de la paille dans des wagons à bestiaux. On descend les plus gravement atteints. Peu après, il n'y a plus assez de draps à l'hôpital. Ma tante, qui a moins de clients, s'occupe avec les Dames de la Croix Rouge, fait la collecte de draps. Je lui en donne. Avec de la toile usagée, nous faisons de la charpie pour les pansements. »

Incontestablement, la population se montre massivement solidaire de ces blessés. Au cours des premières semaines, les promenades de Guinette et la Gare sont très fréquentées par les curieux. Pourtant, les choses deviennent vite banales et la solidarité avec les blessés tend à s'institutionnaliser.

Les conditions matérielles d'accueil à la gare restent cependant assez précaires. En août 1916, la presse locale signale que le manque de brancardiers et de voitures pour transporter les blessés vers les hôpitaux de la ville oblige à faire attendre les blessés en plein vent sur les quais ou en plein soleil dans la cour des Messageries. Et de conclure : *« Où sont nos dévoués brancardiers : les jeunes boys*

scouts, dont plusieurs ont été appelés sous les drapeaux, et les brancardiers volontaires de la Garde Civique auxquels le caporal Simonneau avait fait la théorie et dont il avait organisé les exercices? Tout cela est maintenant bien loin et, au bout de deux ans, qu'un souvenir... »

4. L'hospitalisation des blessés

Les blessés sont accueillis dans les hôpitaux « mixtes », comme c'est le cas à Étampes, Dourdan, Arpajon, Longjumeau. Mais ces établissements qui doivent accueillir aussi les civils et souvent les vieillards n'ont pas une capacité suffisante. C'est pourquoi une vingtaine d'hôpitaux auxiliaires sont créés en Essonne (illustr. 50). Ils sont organisés et gérés la plupart du temps par la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM) et l'Association des Dames Françaises (ADF). Ils sont installés dans des établissements scolaires publics (le collège d'Étampes) ou privés (Jeanne d'Arc à Étampes, Saint-Charles à Juvisy-sur-Orge), dans des établissements industriels (Clause à Brétigny-sur-Orge), des sanatoriums (Champrosay à Draveil) et surtout des châteaux mis à disposition par leurs riches propriétaires. C'est le cas à Courances (orangerie du Château), à Étréchy (château de Gravelles), à Savigny-sur-Orge (château du Parchy et château de Grandvaux), à Yerres ou à Wissous. On remarque que l'aristocratie et la grande bourgeoisie mettent un point d'honneur à ouvrir leurs propriétés et s'engagent activement dans les associations qui gèrent ces hôpitaux auxiliaires. On note aussi que les milieux catholiques sont très présents en mettant à disposition des salles paroissiales (Palaiseau) ou des établissements scolaires privés.

Il existe aussi dans le département des Œuvres d'assistance aux convalescents militaires (OAC). C'est le cas à Athis-Mons (Frères de la Doctrine Chrétienne), Ballancourt (château du Saussay), Bièvres (Maison des Pères de la Mission Etrangère), Gif-sur-Yvette (château de Courcelles), Vigneux-sur-Seine (château de Courcelles), ou Yerres (château de la Grange).

Enfin, certains blessés sont pris en charge dans des annexes de l'hôpital militaire de Versailles : Sanatorium de Bligny à Briis-sous-Forges, Hôpital Johnston-Reckitt à Ris-Orangis, propriété dite « du pied de fer » à Savigny-sur-Orge.

5. La place des blessés hospitalisés dans la vie locale

Une précision importante doit être donnée d'emblée. Dès septembre 1914, officiellement pour des raisons d'acheminement, les blessés ne sont pas hospitalisés dans leur région ou leur ville d'origine. Il n'est pas interdit de penser aussi que l'État-Major ne souhaitait pas que ces blessés soient à proximité de leurs familles. Le moral de l'arrière est en effet une préoccupation constante : les courriers sont censurés et l'on ne tient pas trop à ce que les soldats fassent part à leur famille des conditions de combat. Enfin, il faut évidemment que ces blessés, une fois guéris, repartent au front !

La population locale accueille donc des blessés qui ne sont pas les siens. Le dépouillement de la presse locale permet de se faire une idée assez précise de la manière dont ces blessés sont considérés. Dans une large mesure, ils sont l'objet d'une grande sollicitude de la part des bénévoles et des autorités. Les journaux donnent fréquemment des informations, communiquent les noms des blessés et

parfois même sont d'une étonnante précision. Ainsi lorsque le pensionnat Jeanne d'Arc accueille, en mai 1915, 24 rescapés de la bataille d'Ypres, dont des gazés, *l'Abeille d'Étampes* publie leurs noms et indique leurs blessures. Il est fréquent aussi que l'on vienne décorer des blessés à l'hôpital (illustr. 49) et que la presse en rende compte. Une école privée, l'Institution Racine, organise même une réception au cours de laquelle on décore des blessés convalescents devant les élèves. Le 1^{er} janvier 1916, une matinée récréative est organisée pour distraire les blessés. Certains d'entre eux sont même hébergés en convalescence chez des particuliers. C'est le cas à Méréville en juillet 1915.

L'intérêt que l'on porte à ces blessés est encore plus évident lorsque l'un d'eux meurt à l'hôpital (illustr. 48). Des obsèques sont organisées à l'église Notre-Dame à Étampes en présence du sous-préfet, de l'autorité militaire, des représentants de la municipalité. Les journaux rendent compte des obsèques, publient les lettres des familles ou des gradés qui les commandaient. Les familles étant souvent absentes, on leur adresse le journal pour les informer des honneurs rendus à leur défunt. Tout se passe comme si l'on reportait sur ces blessés venus d'ailleurs les attentions que l'on aurait pour les siens propres. Ce sont des héros.

Il faut cependant nuancer ce tableau. L'accueil des blessés à l'hôpital pose aussi des problèmes : manque de place, manque de lits, manque de paravents. On est obligé de reloger ailleurs les vieillards de l'hospice, ce qui est peu apprécié par la population. « *Faut-il choisir entre les vieillards et les blessés militaires ?* » écrit *l'Abeille*. A mi-mot, on comprend aussi que l'on ne souhaite pas que les blessés s'éternisent à l'hôpital. Guéris, ils doivent repartir pour le front. Pas question de tirer au flanc ! En juillet 1917, l'association des Dames Françaises (ADF) organise même l'envoi dans les fermes de soldats guéris, capables d'aider aux travaux des champs.

6. Une Union nationale autour des blessés ?

À Étampes comme ailleurs, la population avant 1914 est divisée politiquement : laïcs d'un côté, catholiques de l'autre, droite nationaliste, gauche pacifiste. Ces clivages se sont-ils atténués grâce à l'Union sacrée proclamée en 1914 ? Étampes avait avant la guerre deux fanfares, deux sociétés de gymnastique ; elle a pendant la guerre deux hôpitaux auxiliaires. L'hôpital auxiliaire 217 est installé dans les locaux du collège municipal. L'hôpital auxiliaire n°15 au pensionnat Jeanne d'Arc. Les deux hôpitaux rivalisent de patriotisme en se dévouant pour les blessés. Mais lorsque, par erreur, on écrit dans *l'Abeille* que le n°15 est une annexe du n°217, la réaction est immédiate : l'ADF publie un communiqué de presse affirmant sa totale indépendance et se place sur un pied d'égalité avec le 217. En revanche, lorsque la directrice du pensionnat Jeanne d'Arc demande à récupérer ses locaux en 1917, le journal radical *Le Gâtinais* ne manque pas de s'en offusquer et la directrice doit se justifier par un nouveau communiqué de presse.

Certes, ces chamailleries n'empêchent pas que les deux camps se montrent dévoués au service du pays, ce qui a évidemment des conséquences au lendemain du conflit, notamment en matière de guerre scolaire.

7. Le dévouement des femmes

Si les femmes ont été amenées souvent à suppléer aux hommes dans des activités qui leur étaient traditionnellement réservées, elles ont aussi joué un rôle plus traditionnellement féminin, celui de soignante. On les voit à l'œuvre très majoritairement au sein des hôpitaux auxiliaires d'Étampes. Elles sont omniprésentes dans les actions caritatives en faveur des soldats et des réfugiés.

Parmi ces femmes, Marguerite Van Loo, née Brun, apparaît comme une figure exemplaire de dévouement. Cette femme, héritière d'une belle fortune, âgée de 42 ans en 1914, s'engage comme infirmière à l'hôpital auxiliaire 217 au collège d'Étampes. Demeurant à Boissy-la-Rivière, elle se rend chaque jour à Étampes en bicyclette. Pendant plus de 4 ans, elle se dévoue pour les militaires blessés. A l'automne 1918, la grippe espagnole fait rage à Étampes. Elle tient à rester au chevet des malades. Épuisée, elle contracte la maladie et meurt le 10 novembre 1918 à la veille de l'armistice.

Cet exemple montre qu'à leur manière, les femmes ont été « sur le front », en particulier dans ce domaine du secours aux blessés. Marguerite Van Loo est d'ailleurs l'une des seules femmes figurant sur un monument aux morts, celui de Boissy-la-Rivière.

Les paroisses catholiques de l'actuel territoire essonnien dans la Grande Guerre. Quelques aspects.

Père Frédéric Gatineau *

En 1914, le département de l'Essonne n'existe pas plus que le diocèse de Corbeil. Le territoire essonnien relève alors entièrement du grand diocèse de Versailles. A sa tête depuis 1906 est un évêque très dynamique, Mgr Charles Gibier (illustr. 53). Il va continuer de sillonner son diocèse durant toute la guerre et contribuera à organiser efficacement les secours²⁰¹.

1. Évolutions des pratiques religieuses entre 1910 et 1920 à travers les actes de catholicité

L'étude précise des actes de baptêmes, mariage et sépultures pour la période concernée fournira des compléments utiles aux actes civils.

Par exemple, on note pour la paroisse Saint-Martin-d'Étampes l'évolution suivante pour les sépultures : 1916 : 29 ; 1917 : 27 ; 1918 : 51 ; 1919 : 36.

Le chiffre impressionnant des morts de 1918 est attribuable à l'épidémie de grippe espagnole.

Autre exemple à Linas le retour des baptêmes et des mariages à partir de 1919 :

- 1916 : 8 baptêmes, 1 mariage
- 1917 : 4 baptêmes, aucun mariage
- 1918 : 8 baptêmes, 5 mariages
- 1919 : 13 baptêmes, 8 mariages

2. Participation aux aides et secours

Les paroisses sont sollicitées par les autorités diocésaines pour participer aux aides et secours. L'aide est dirigée vers les combattants et coordonnée par l'Action Sociale de Seine-et-Oise, œuvre sociale du diocèse de Versailles qui préexistait à la Grande Guerre, mais qui va adapter ses efforts en fonction des événements à partir de 1914.

• Exemples

En 1914, la paroisse d'Angerville participe à l'envoi de vêtements pour les soldats par l'intermédiaire de l'oeuvre diocésaine du Secours aux Combattants, notamment pour l'opération baptisée « *le Noël du Soldat* »²⁰².

La même année, « *Le secrétariat cantonal d'Arpajon s'est préoccupé de la*

* Historien, responsable du secteur paroissial de Montlhéry-Longpont-sur-Orge.

201 NB : Ces quelques aspects de la vie catholique durant la Grande Guerre ici évoqués seront développés plus tard dans un ouvrage plus complet.

202 *Semaine religieuse du diocèse de Versailles.*

question des vêtements chauds pour les soldats et a fait appel pour cela à Arpajon et aux paroisses voisines » ²⁰³.

Les divers mouvements paroissiaux participent aussi à cet effort : on voit ainsi en 1915 le patronage des filles d'Athis-Val participer au « Secours aux Combattants » et le patronage de jeunes filles et les enfants des Catéchismes de la Paroisse de Brunoy qui envoient des dons aux œuvres de guerre de l'Action Sociale de Seine-et-Oise.

L'aide est aussi dirigée vers les victimes de la guerre.

En 1916, des dons et offrandes sont envoyés par la Conférence Sainte-Julienne et la Confrérie de la Sainte Vierge de la paroisse de Ballancourt aux orphelins de guerre de Seine-et-Oise.

En 1915, un compte rendu de *la Semaine religieuse* du diocèse de Versailles mentionne : « *Il y a déjà à l'heure actuelle dans le département 7 Comités régionaux des Victimes de la Guerre, fondés par l'Action Sociale de Seine-et-Oise et rattachés par notre Permanence départementale à toutes les grandes Œuvres de Paris. Ce sont : Argenteuil, Bonnières, Chatou, Corbeil, Houdan, Mantes, Villeneuve-Saint-Georges. Aujourd'hui dimanche seront fondés les Comités de Garches, d'Étampes, de la Ferté-Alais et de Milly* » ²⁰⁴.

Dès 1915, l'action sociale de Seine-et-Oise lance aussi, via le réseau paroissial, une grande enquête pour la rééducation des mutilés de guerre et leur placement à la campagne. Trois doyennés ruraux (Angerville, Dourdan et Limours) participent à cette enquête en proposant des places adaptées.

3. Prêtres mobilisés

Le clergé n'est pas épargné par les mobilisations. Parmi les très nombreux ecclésiastiques « essonniers » mobilisés, soit en unité combattantes soit au service de santé, soit pour quelques-uns à l'aumônerie militaire, on peut mentionner :

- **En 1914**

- le curé d'Arpajon, Normand, mobilisé dès août. Il est remplacé par le père Archange, capucin. L'abbé Normand ne reviendra à Arpajon qu'à la Noël 1918.
- l'abbé Maurice Weitlauff, curé de Juvisy-sur-Orge.
- le curé de Saint-Chéron, Maurice Philipe, mobilisé dans les services de santé ²⁰⁵.
- le curé d'Auvers-Saint-Georges, l'abbé Deneuville, mobilisé comme infirmier.

- **En 1915**

- En 1915, l'abbé Lucien Gouverneur (curé de Boissy-sous-Saint-Yon en 1914) est cité à l'Ordre du Jour par les autorités militaires « *s'est fait remarquer en toutes circonstances par son sang-froid et son dévouement aux blessés. N'a pas cessé, le 13 juillet, de transporter les blessés, malgré la violence du feu de l'artillerie ennemie et la présence des gaz asphyxiants. A été blessé.* »
- L'abbé Henri Deutsch arrive comme curé de Savigny en 1915. On sait qu'il est alors grand blessé de guerre,
- En août 1915, le conseil municipal de Saint-Sulpice-de-Favières décide que « *M. l'abbé Ferré locataire du presbytère étant actuellement mobilisé, il n'y a pas lieu*

203 Ibidem.

204 Ibidem.

205 Journal paroissial, *La Bonne Semence*

de lui réclamer pour l'instant et pendant la durée de la guerre en conformité à la loi le montant de son loyer ».

- *l'Écho* du patronage de Corbeil donne des nouvelles de M. l'abbé Eschenlauer, vicaire de Corbeil, depuis quatre mois brancardier dans le bois de la Grurie et de M. l'abbé Hubert, infirmier.

Un autre vicaire de Corbeil, l'abbé Choupault est cité à l'ordre du 2^e corps d'armée pour « *son courage à la relève des blessés* » et autres situations périlleuses », est cité à l'ordre du jour de l'armée, croix de guerre ».

- **En 1917**

En 1917, M. l'abbé Charotte, vicaire de Draveil est lui aussi cité à l'ordre de la Division : « *Travaillant dans la nuit du 12 au 13 juillet 1917 à la construction d'un poste de secours, a fait preuve de courage et de mépris du danger, en se portant volontairement, sous le bombardement, au secours des blessés d'une compagnie d'infanterie* ».

- **En 1918**

Autre citation pour l'Abbé Toravel, professeur à l'École Saint-Charles de Juvisy-sur-Orge : « *Sergent brancardier, a suivi le régiment dans toutes les affaires où il a été engagé depuis le début de la campagne* ».

L'abbé Louis Boxerger, directeur de l'École Saint-Charles de Juvisy-sur-Orge, reçoit la Croix de Guerre. Cité à l'ordre du jour du Service de Santé de l'Armée volontaire « *pour faire partie du détachement destiné à garder l'ambulance de Buzancy jusqu'à la dernière limite, a fait preuve de sang froid et d'un absolu dévouement, mettant tous ses efforts pour évacuer les derniers blessés et sauver tout le matériel possible. Ne s'est retiré qu'à l'approche des mitrailleuses ennemies* ».

M. l'Abbé Poirot, curé de Ris-Orangis, infirmier : « *A fait preuve de courage et de sang-froid en se portant au secours de blessés pendant des bombardements par grosse artillerie (Rappel de Fismes et de Soissons)* ».

L'abbé Charles Piedallu, curé intérimaire de la paroisse de Saint-Germain-les-Arpajon, est cité à l'ordre de l'armée et reçoit la Légion d'honneur. Blessé lui-même, il s'occupe des autres blessés et demande à ne pas être évacué. Il a le grade de sous-lieutenant.

4. Réorganisation pastorale

Les mobilisations des personnels ecclésiastiques vont entraîner une certaine réorganisation pastorale, en particulier dans les paroisses les plus rurales.

Quelques exemples :

- **En 1914**

Le curé de Mérobert, l'abbé Martin Coudeyre, malade et âgé, meurt en août 1914. Aucun curé ne sera nommé à Mérobert jusqu'en 1919.

À la déclaration de la guerre, l'abbé Mancel, vicaire à Cerny, doit assurer l'intérim pour les paroisses de la Ferté-Alais, Baulne et Guigneville.

De même, à partir de 1914, c'est le curé de Garancières-en Beauce qui va desservir la paroisse d'Authon-la-Plaine.

La même année, la paroisse de Fontenay-le-Vicomte est rattachée à Ballancourt, et le curé de Montgeron doit desservir Crosnes.

- **En 1915**

Le curé de Vert-le-Grand, l'abbé Bessinard, est mobilisé comme infirmier. Le service paroissial sera assuré par le curé de Saint-Vrain.

- **En 1916**

L'abbé Dravet est nommé curé de Maisse, mais à cause de la guerre, il se voit confier en plus les paroisses de Vayres-sur-Essonne, Boutigny-sur-Essonne, Courdimanche et Valpuiseaux.

En 1916, meurt Jean-Marie Vallée, curé de Breuillet. La cure de Breuillet restera vacante jusqu'à 1924.

- **En 1918**

À partir de mai 1918, le curé de Lardy devra desservir Janville-sur-Juine.

5. Ecclésiastiques morts durant la guerre

Un certain nombre des prêtres mobilisés originaires ou bien en service dans les paroisses de l'actuelle Essonne, vont mourir au combat.

Parmi eux on peut citer :

- **En 1914**

Le R.P père Emonet, spiritain, originaire de Gif-sur-Yvette, « Mort pour la France ».

- **En 1915**

Georges Masson, Dominicain (fils de maître Masson, notaire à Étampes), sous-lieutenant au 131^e RI.

L'abbé Fernand Ferret, né à Longpont-sur-Orge en 1887, sous-lieutenant.

- **En 1916**

Le soldat Camille Lefèvre de Valpuiseaux, mort d'une blessure par balle. Il était séminariste au Grand séminaire de Versailles. Il sera nommé chevalier de la Légion d'honneur.

- **En 1917**

L'abbé Edouard Courtellemont, vicaire à la Cathédrale de Versailles, originaire de Maisse, mobilisé comme aumônier militaire, décède à Lourdes, des suites de blessures en service commandé. Il sera inhumé au cimetière de Maisse.

- **En 1918**

Décès du vicaire d'Arpajon depuis 1912, l'abbé René Daguinet, « *victime de son devoir d'infirmier* ».

Le curé de Boissy-sous-Saint-Yon, l'abbé Gouverneur, « Mort pour la France ».

6. Religieuses

Outre les religieuses en service dans les différents hospices civils de Dourdan, Étampes, Corbeil et Arpajon, qui seront naturellement sollicités pour le soin des blessés de guerre, plusieurs communautés essonniennes non soignantes vont prendre part à l'effort de soins aux soldats.

- **Ainsi en 1914**

« Dès l'ouverture de l'ambulance Saint-Charles, est-il dit dans le rapport, le Supérieur du Collège avait demandé aux Religieuses Dominicaines de Béthanie de la communauté de Viry-Châtillon de prêter quelque peu leur concours aux Dames de la Croix-Rouge pour le soin des blessés. Monseigneur les avait, à cet effet, dispensées de la clôture »²⁰⁶.

Ces Dominicaines de Béthanie du couvent de Viry-Châtillon étaient contemplatives. Leurs sorties étaient exceptionnelles.

- **En 1915**

On trouve encore dans *la Semaine religieuse du diocèse de Versailles* plusieurs comptes rendus (dans le style de l'époque) du dévouement des communautés religieuses essonniennes envers les soldats blessés.

« Les Dominicaines de la Ronce, à Marcoussis, quittent en partie leur monastère pour soigner les blessés à l'Hôpital auxiliaire n° 10 de Brétigny-sur-Orge. La fondatrice a emmené avec elle quatre des Sœurs qui se consacrent entièrement aux blessés dans les divers emplois de la cuisine, de la buanderie et des soins à donner dans les salles de l'hôpital. »

NB : Ces Dominicaines de la Ronce étaient elles aussi contemplatives tout en assurant l'accueil de retraitantes et de jeunes filles.

À l'ambulance de Saint-Charles de Juvisy-sur-Orge, la conquête est aussi belle, quoique plus difficilement acquise. « Un blessé de vingt ans, amputé d'une jambe, n'a pas fait sa première communion. Il passe pour un apache. Les infirmiers sont rebutés de ses insultes, La Mère Prieure des Religieuses de Béthanie le prend en pitié ; elle lui parle de sa mère, lui promet de la remplacer auprès de lui, et s'ingénie à l'entourer des attentions les plus délicates. Craignant qu'il ne meure pendant la nuit, elle ne le quitte pas. Vers deux heures du matin se produit une crise violente, et le tétanos se déclare.

La mère improvisée du pauvre patient implore avec toute sa foi Celle dont le cœur maternel est ouvert à toutes les misères; elle récite tout haut trois Ave Maria. Le mourant l'écoute, lui demande de répéter cette prière, accepte une médaille de la Sainte Vierge, la baise et consent à voir un prêtre. Le blessé se confesse et reçoit l'extrême-onction. Une transformation alors s'opère en lui; il souffre avec calme, baise de temps en temps, sa médaille et un petit crucifix qu'on a pendu à son cou avec un scapulaire. Il vit encore quelques jours, et jusqu'à ses derniers moments, on l'entendit redire : « Mon Dieu, ayez pitié de moi. »

Le dévouement n'est pas moins actif dans quelques maisons où sont restées les Religieuses de la Sainte-Enfance.

À Étampes, c'est une religieuse de la Sainte Enfance qui, sur la demande du comité de cette ville, a accepté la charge d'Infirmière-major de l'ambulance organisée à l'Institution Jeanne-d'Arc, pour les blessés, auprès desquels elle exerce son

206 *Semaine religieuse du diocèse de Versailles.*

infatigable dévouement.

À Corbeil, une partie de la maison de retraite pour les sœurs âgées, après avoir servi de campement à une compagnie, pendant les semaines du début de la guerre, est actuellement laissée; au prix de pénibles gênes, à la disposition de l'administration militaire pour l'infirmerie du cantonnement.

7. Un cas particulier : la maison des frères des écoles chrétiennes d'Athis-Mons

La vaste maison des Frères des écoles chrétiennes « Notre-Dame-des-Retraites », installée dans le parc du château d'Ozonville depuis 1883, sera réquisitionnée comme lieu de casernement dès août 1914. Elle reçoit à cette époque « *des groupes de Convoyeurs à héberger pour la nuit... Pendant près de six semaines, nous eûmes à la Maison trois cents Bretons du 78^e de ligne ; la communauté se transforma en caserne. Cependant tout allait pour le mieux, tant le soldat et les gens d'église sont faits pour se comprendre* »²⁰⁷.

En 1915, cette maison des Frères d'Athis-Mons, deviendra l'hôpital militaire n°1004. Le 22 avril 1917 la même maison est encore le théâtre d'une prise d'armes présidé par le général de Sailly, gouverneur de la Seine-et-Oise.

Le 16 septembre 1917, toujours à Athis-Mons, on commémore l'anniversaire de la victoire de la Marne :

« Le matin dans la vieille église, trop petite pour la circonstance, messe solennelle en musique au cours de laquelle M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles, a salué en termes magnifiques la France et ses soldats.

*Le soir après réception des diverses sociétés à la mairie et revue passée par le capitaine d'artillerie Séjourné, maire d'Athis-Mons, pèlerinage au Cimetière où de nombreux discours furent prononcés évoquant tour à tour la patrie, la religion, l'histoire, l'armée et le souvenir de nos héros martyrs. »*²⁰⁸

Signe de l'importance de cet établissement en 1918, le Cardinal Archevêque de Paris visitera à l'Institut des Frères des écoles chrétiennes d'Athis-Mons les militaires convalescents.

Les derniers convalescents de « l'hôpital militaire 1004 » quitteront Athis-Mons en mars 1919.

8. Églises et dégâts dus à la guerre

Nos territoires de l'arrière n'ont pas été directement exposés aux dégâts de guerre. On relève tout de même trois églises essonniens parmi les victimes de guerre :

En février 1917, l'explosion à l'usine Loyer près de la gare de Massy-Palaiseau, qui travaille pour l'armement, provoque de gros dommages aux vitraux sur les églises Saint Martin de Palaiseau et Saint Pierre d'Igny.

Dans la nuit du 22 et 23 mai 1918, durant un bombardement aérien allemand, un avion gotha jette des bombes sur l'église Saint Spire de Corbeil. Les vitraux sont

207 *Semaine religieuse du diocèse de Versailles.*

208 *Ibidem.*

pulvérisés et les verrières sont cassées. Une maison voisine sise rue Saint Spire est détruite, on dénombre 6 morts.

9. Hôpitaux

Les institutions catholiques sont rapidement mises à contribution dans le domaine de la santé.

Dès 1914, le comité de la Croix-Rouge décide de créer un hôpital auxiliaire à Arpajon. Les soeurs de Saint-Paul de Chartres qui travaillent depuis des années à l'hôpital hospice sont sollicitées pour l'apprentissage des soins. Ce dévouement des sœurs de l'hospice d'Arpajon leur vaudra un hommage appuyé du maire d'Arpajon en novembre 1918 : « *Grâce au dévouement des religieuses et des membres de la Croix Rouge, les deux ambulances ont fonctionné avec le maximum de bien-être pour les blessés.* »

À Brunoy, « *dès le commencement de la guerre, Mme Gutierrez d'Estrada, fondatrice de l'Hospice (religieux) a mis à la disposition de la Société Française du secours aux blessés militaires, trente lits pour des soldats gravement blessés qu'elle reçoit sans vouloir accepter la moindre rétribution, se chargeant de tous les frais.* »²⁰⁹

L'école Saint-Charles qui avait ouvert ses portes l'année précédente est transformée en hôpital militaire (l'hôpital militaire 250).

« *Le lendemain jeudi 10 septembre [1914], Monseigneur s'est dirigé vers une autre région et a visité la paroisse de Juvisy. Il a rencontré là Monsieur le Curé, dévoué comme toujours à sa grande paroisse et plus que jamais aimé et vénéré de son peuple. Il s'est arrêté longuement à l'école Saint-Charles, où est installée une ambulance militaire modèle. Sous le grand hall du Collège nos chers blessés reposent sur des lits confortables, et la charité chrétienne les entoure des soins les plus intelligents et les plus délicats.* »²¹⁰

À Draveil, le préventorium de Champrosay tenue pas les sœurs auxiliatrices sous la direction de mère Marie Élise s'adapte en hôpital militaire (illustr. 52). On y soignait principalement les soldats victimes des gaz de combat, guettés eux aussi par la tuberculose.

En 1915, à Étampes, on signale que « *les trains de blessés sont laissé aux soins maternels des Religieuses de l'hospice les plus atteints.* »

De pieuses laïques participent aussi de cet effort quelquefois au péril de leur propre santé. Ainsi, les archives de Longpont-sur-Orge gardent le souvenir de Mademoiselle de la Baume, membre du comité des dames zélatrices de l'archiconfrérie de Longpont-sur-Orge, morte au début de 1916 à l'hôpital de Brétigny-sur-Orge, où elle soignait les blessés (illustr. 50).

10. Orphelinats

Deux paroisses de l'Essonne vont organiser des institutions pour les orphelins de guerre. En 1916, c'est la création de l'Association légale « l'Aide agricole Dourdanaise » qui prend sous son patronage l'Orphelinat agricole de Dourdan. En

209 *Semaine religieuse du diocèse de Versailles.*

210 *Ibidem.*

1917, il existe à Angerville une « *Maison de Famille* » pour les orphelins de guerre récemment ouverte²¹¹.

11. Réfugiés

On relève dans les archives paroissiales plusieurs mentions de la présence de réfugiés.

En septembre 1914, le bulletin paroissial, *l'Écho paroissial d'Angerville*, signale que 60 lits sont installés dans l'ancien pensionnat d'Angerville pour les réfugiés des régions envahies.

Le 15 décembre, à Arpajon, le maire informe le conseil que la commission administrative de l'Hospice a décidé de verser une subvention de mille francs à la commune pour l'aider dans les dépenses d'alimentation des réfugiés évacués.

La même année, des réfugiés belges sont accueillis au château de Ballainvilliers (chez les filles de la Charité) avec parmi eux un aumônier.

En août 1915, la basilique de Longpont-sur-Orge accueille plusieurs pèlerinages de réfugiés belges, de l'Yser et d'Ypres Dixmude : « *la messe est chantée par deux prêtres soldats de Soisson et Amiens dont les paroisses sont ravagées* » à l'occasion de la fête nationale belge.

En octobre 1915, le livre des annonces de la basilique mentionne que la messe est « *chantée par deux prêtres soldats de Soisson et Amiens dont les paroisses sont ravagées* ».

12. « Prières de guerre »

Les dangers liés à la guerre ont suscité un certain élan de prières dans les paroisses. On relève par exemple :

- **En 1914**

Dès la déclaration de guerre, Sœur Louise Camus, la supérieure de l'orphelinat d'Orsay, fait le vœu, si Paris n'est pas envahi, de faire construire à Orsay une chapelle dédiée au Sacré-Cœur. Cette chapelle sera effectivement construite. La première pierre sera posée en 1932.

Le 8 septembre 1914, la petite paroisse de Brières-les-Scellés émet un vœu : « *Nous soussignés habitants Brières les Scellés faisons le vœu que si la Sainte Vierge nous épargne la douleur d'être obligé de fuir nos habitations nous irons solennellement la remercier par un pèlerinage à Notre Dame de Longpont dans un délai d'un an à partir de la cessation des hostilité* ». Ledit vœu sera accompli²¹².

- **En 1915**

En juillet à Longpont-sur-Orge, lors du pèlerinage de l'ambulance militaire de La Norville, un des blessés fait sa première communion des mains de l'aumônier brancardier, un missionnaire des Mission étrangères au Japon.

À Longpont-sur-Orge, du 8 au 15 septembre la traditionnelle neuvaine à pour thème l'« *Année de la Victoire* ».

211 *Semaine religieuse du diocèse de Versailles.*

212 Archives diocésaines – K 04 01.

Dans la petite église de Congerville, le 15 août, on procède à la bénédiction d'une statue de Sacré-Cœur « *en signe de protection pour la France* ».

À La Ferté-Alais, la même année, une statue de la Sainte Vierge est placée par M. Guillemot sur le petit portail de l'église.

- **En 1916**

En février à Longpont-sur-Orge, les traditionnelles fêtes de Sainte Julienne qui ouvraient la saison des pèlerinages sont annoncées comme « *prière nationale pour hâter la fin de la guerre contre le découragement Elles auront pour objet spécial de hâter la fin de la guerre dans une victoire prochaine, glorieuse et définitive* ».

En juin, toujours à Longpont-sur-Orge, le Triduum de Pentecôte est aussi annoncé comme « *prière pour hâter la fin de la guerre dans le repos glorieux d'une victoire définitive* ».

- **En 1917**

Une intéressante annonce de la *Semaine religieuse du diocèse de Versailles* concerne encore Longpont-sur-Orge :

« *On nous demande dans quels sanctuaires du diocèse on peut plus particulièrement prier pour nos prisonniers de guerre, en exil en Allemagne.*

Il en existe trois qui semblent plus spécialement indiqués : l'église de Saint-Germain-en-Laye, où l'on vénère la statue de Notre-Dame de Bon Retour ; — le sanctuaire de Notre-Dame de Bonne Garde à Longpont — et l'église de Conflans-Sainte-Honorine, où les reliques de cette Sainte sont conservées; elle était jadis invoquée pour la libération des captifs, tombés sous la tyrannie des Musulmans, ainsi que l'insinue la Collecte de sa fête, dans notre Supplément diocésain ».

- **En 1918**

Pour la fin de l'année 1918, on trouve deux témoignages d'« action de grâce » pour la fin du conflit.

À l'église de Cerny, on bénit une statue de Notre-Dame de Lourdes dans la niche face à la chaire²¹³.

À l'église de Chatignonville, « *pour remercier Dieu d'avoir veiller sur la vie de M. Emile Louis Bellier, sa famille offrit un beau lustre en cristal* ».

Enfin, en juin 1919, se tient à Longpont-sur-Orge le grand pèlerinage de Seine-et-Oise « *en action de grâce pour la Victoire* » présidée par Mgr Gibier.

213 Archives diocésaines – K 04 71.

Intervenants

Dominique Bassière

Chef du service des archives historiques, communales, notariales aux Archives départementales de l'Essonne.

Frédérique Bazzoni

Directrice des Archives départementales de l'Essonne et conservatrice des antiquités et objets d'art.

Mathieu Beauhaire

Absent lors de la journée d'étude mais auteur du mémoire intitulé : *L'Histoire, la mémoire et la pierre. Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale dans le département de l'Essonne*. Mémoire de master réalisé sous la direction de MM. Jean-Louis Loubet et Nicolas Hatzfeld, Université d'Evry-Val-d'Essonne, histoire contemporaine, en 3 volumes. (AD91- In quarto/2685 à 2687).

Serge Bianchi

Historien, professeur émérite à l'université de Rennes-II, président du Comité de Recherches pour l'Histoire des Révolutions en Essonne.

Christian Carenton

Historien, membre d'Étampes-Histoire.

Mariane Chardine

Historienne, membre de l'Association du château et musée de Dourdan.

Emmanuel Defrance

Archiviste aux Archives départementales de l'Essonne.

Jean-Pierre Durand

Président d'Étampes-Histoire.

François Eschbach

Directeur du Service départemental de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre.

Frédéric Gatineau

Historien, responsable du secteur paroissial de Montlhéry-Longpont.

Annie Jacquet

Historienne, ancienne directrice de la bibliothèque de Limours, membre du Comité de recherches pour l'histoire des révolutions en Essonne.

Jacques Longuet

Professeur d'histoire à l'université d'Evry, adjoint à la culture à Evry.

Marie-José Magot

Historienne, membre d'Étampes-Histoire.

Associations présentes à la journée d'étude

- Association des anciens combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG - CATM/91)
- Amis de Milly-en-Gâtinais et Environs
- Amis du vieux Briis
- Art et Histoire du pays de Châtres
- Association des amis de Dourdan
- Association des combattants de l'Union française
- Association histoire et patrimoine de Saulx-les-Chartreux
- Association historique de Bondoufle
- Association historique de Marcoussis
- Association historique de Morsang-sur-Orge
- Association Mennecy et son histoire
- Association Nozay et son histoire
- Centre d'action, de recherches et documentation sur les entreprises
- Cercle généalogique de l'Essonne
- Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne (CRHRE)
- Étampes histoire
- Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA)
- Fédération nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME 91)
- Histoire et patrimoine Marolles-en-Hurepoix
- Maison de banlieue et de l'architecture d'Athis-Mons
- Mémoire de Lozère (Palaiseau)
- Mémoire et Patrimoine vivant
- Mémoire au village (Molières)
- Société art histoire et archéologie de la vallée de l'Yerres (SAHAVY)
- Union française des anciens combattants et victimes de guerre - Union départementale (UFAC-UD Essonne)
- Union des anciens combattants et victimes de guerre de la région de Dourdan
- Union des maires de l'Essonne
- Union nationale des Combattants du 91
- Union nationale retraites et gendarmerie
- Université du temps libre (UTL), antenne d'Épinay-sur-Orge
- Université du temps libre (UTL), antenne d'Étampes

CAHIER D'ILLUSTRATIONS

F. N. C. R.

GROUPEMENT FRATERNEL DES Anciens Mobilisés et Combattants Républicains de la Commune de Verrières-le-Buisson (S.-et-O.)

Modifications aux Statuts et Règlement

ARTICLE PREMIER

Ajouter après « Verrières-le-Buisson » :

Il est affilié à la Fédération Nationale des Combattants Républicains ; il peut admettre des adhérents d'autres communes, en attendant que ceux-ci soient assez nombreux pour former une section de la F. N. C. R. dans leurs communes respectives.

ARTICLE 7

Modifié comme suit :

Section des prescriptions de la Circulaire N° du 12 Avril 1915 B.O.P.P page 9

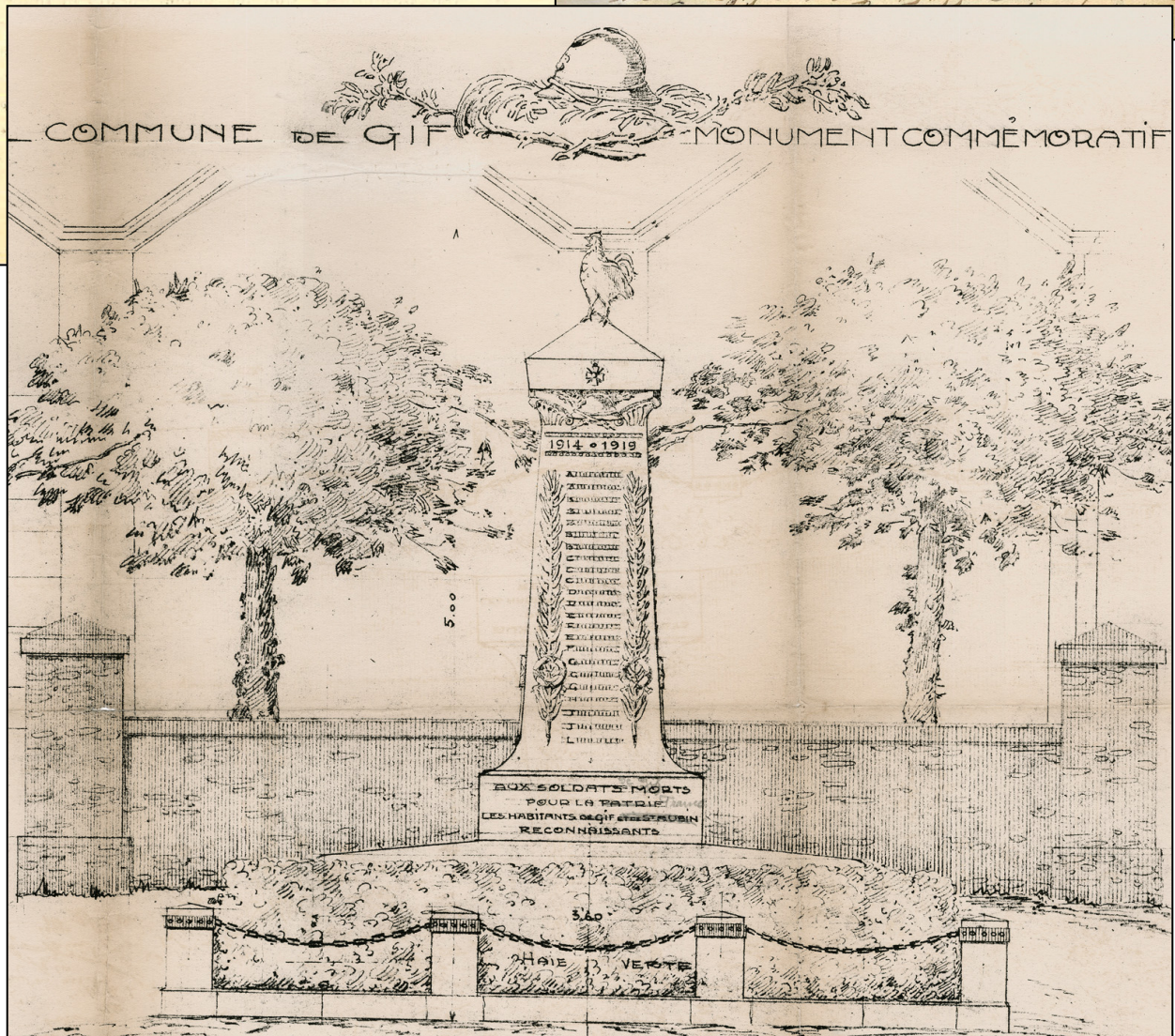
2 - Maurice-Jean Charuel, né le 12 mai 1896 à Etampes, tué à l'ennemi au secteur du Bois Marine Est, à Berry-au-bac, inhumé au cimetière de Cormicy - AD91, 3Q5/885.

151^e Régiment d'Infanterie

Certificat

destiné à être joint à une déclaration de succession dans les conditions prévues par la loi du 26 Décembre 1914.

Par ordre du Ministre de la Guerre
Le Commandant du Dépôt du 151^e Régiment d'Infanterie certifie qu'il résulte des inscriptions portées à la Matriccelle du 151^e Régiment d'Infanterie que le soldat Charuel Maurice-Jean né le 12 Mai 1896 à Etampes (S.-et-O.) est signalé sur un état de Pertes comme étant tué à l'ennemi au secteur du Bois Marine Est de Berry-au-bac. Inhumé au Cimetière militaire de Cormicy
Fait officiel du Ministre de la Guerre en date du 10 Avril 1917 N° 8. P. big. 14 Mort pour la France



▲ 3 - Projet de monument aux morts à Gif-sur-Yvette - AD91, 2 O / 610.

1° Numéro d'ordre Cantonal	1° Communes auxquelles appartient les jeunes gens	1° Nom,	Renseignements d'Etat Civil	1° Signalement	2° Degré d'instruction	3° Indiquer si les jeunes gens ou leurs représentants ont signé la notice individuelle.	2° Rens
2° Numéro matricule du Recrutement	2° N° d'inscriptions sur le tableau de recensement communal	2° Prénoms,	1° Date, lieu de naissance, et de résidence personnelle des jeunes gens,	2° Degré d'instruction	2° Degré d'instruction	3° Indiquer si les jeunes gens ou leurs représentants ont signé la notice individuelle.	2° Rens
3° Date de l'envoi des avis d'inscription aux lieux de (a) la naissance (b) la résidence	3° Date de l'envoi des avis d'inscription aux lieux de (a) la naissance (b) la résidence	3° Surnoms,	2° Nom, prénom et domicile des père et mère ou tuteur,	3° Renseignements relatifs au mariage.	3° Indiquer si les jeunes gens ou leurs représentants ont signé la notice individuelle.	3° Indiquer si les jeunes gens ou leurs représentants ont signé la notice individuelle.	2° Rens
1°	2°	4° Profession.	4	5	5	5	2° Rens
1°	1° S. Train	1° Adnet	1° né le 14 janvier 1894 à heure du à Saint Train canton de Arpajon Arrondt de Corbeil Département de Seine et Oise résidant à Saint Train canton d' Arpajon Département de Seine et Oise	1° Cheveux chat. l. (noir) base celle de Neg. hauteur saillie largeur front inclination hauteur largeur Oreilles	2° Degré d'instruction 3	3° Intérêt à signer	L'ins modie De quel genre? Sait monter conduire chevai conduire & vélocité colonib aérosl Et-1 des pri des pris tique? Posséd de cond mobil
1	2° 5	2° Jean Pierre	2° - fils de Philippe Adnet et de Eugénie Doule domiciliés à Neuville rue N° 10	Marques particulières			
2°	3°	3°	3° - célibataire? occupari? avec ou sans divorce nombre d'enfants.				
(a)		4° domestique	ou le tuteur M domicilié à				
(b)							

< 4 - Recrutement du canton d'Arpajon, classe 1914-1915 - AD91, 1R/51.

22 avril 1915

PARQUET DE CORBEIL (SEINE-ET-OISE)

Requête

dépôt demande Goebfer

A Monsieur le Président du Tribunal civil de Corbeil, le Procureur de la République, agissant au nom et comme représentant de l'Intérêt public, à l'honneur de vous exposer =

que la dame Irminann Caroline ^{vve} Goebfer née à Borstelt (Alsace Lorraine) le 1^{er} Mars 1874, a été expulsée de Juvisy-sur-Orge (210) le 1^{er} octobre 1914 - et dirigée sur un camp de concentration - qu'elle a laissé dans le logement jusqu'alors occupé par elle à route de Fontainebleau à Juvisy-sur-Orge, un mobilier qui se trouve actuellement en état d'abandon

Qu'il y a donc lieu de nommer un sequestre tant pour les biens ci-dessus spécifiés, que pour tous ceux que le sus nommé pourrait posséder sur le territoire de la France ou de ses colonies.

En urgence

Pourquib le Procureur de la République soussigné.

5 - Séquestre Goebfer à Juvisy-sur-Orge, 1914 - AD91, 3U/172.

Morts pour la Patrie. Sur la proposition de M. le d^r Soloy le Conseil décide que les noms des soldats de la Commune morts pour la Patrie seront affichés 1^o à la porte de la mairie. 2^o dans la Salle de mairie.

Lavoir de Bonville. Des travaux d'appropriation seront faits d'urgence.

Chemin du Creux. Chemin au Plessis. Le Conseil Municipal seive et remanque la demande de classement. classement de ce chemin.

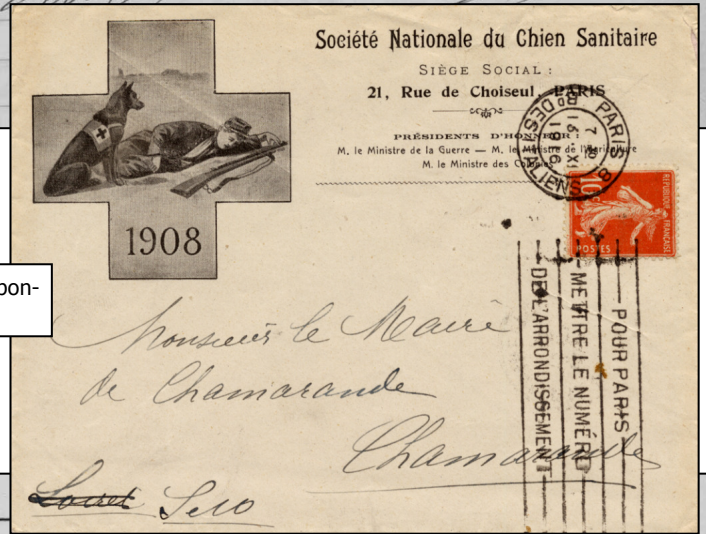
J. Capron
H. de Comblès
Marchand

Misc. Mod. 43 (10 4-13)
 Elbeuf. — Imp. Allain

▲ 9 - Vœu pour l'affichage en mairie du nom des soldats morts pour la patrie (CM du 4 juin 1916) - AD91, E-dépôt 19/1D7.

11 - Chien sanitaire, enveloppe de correspondance - AD91, E-dépôt 22/4H3. ➤

▼ 10 - Message de gratitude du conseil municipal de Châlo-St-Mars au général Pershing (CM du 15 juin 1919) - AD91, E-dépôt 19/1D8.



Monsieur le Maire
 de Chamaraude
 Chamaraude
 Louis Lero

Étaient présents MM. Marchandi de Comblès. Lacroix. Mazure. Duchy, d^r Soloy. Capron.
 Absents: d^r Cassel.
 M. Duchy a été élu secrétaire.

Adresse aux Américains. A l'occasion de la fête de l'Indépendance Américaine; le Conseil désireux de donner à nos alliés un témoignage de l'affectueuse gratitude que la France leur doit en raison du concours généreux et décisif qu'ils lui ont apporté dans la guerre pour assurer le triomphe de la liberté et du droit; et de rendre hommage au splendide héroïsme des armées américaines; Adresse au Général Pershing l'expression de ses sentiments d'admiration et de respect.

Distillations. Atelier public. Le Conseil adopte en vue des distillations pour la Commune comme emplacement public la place de l'église. Le bâtiment de la pompe à incendie servira pour la remise des produits.

Bargy
H. de Comblès
H. de Comblès
J. Capron
Marchand



▲ 12 - Cocarde pour la Journée Nationale des Tuberculeux - AD91, E-dépôt 22/4H3.



◀ 13 - « Un homme bien nez » caricature de l'empereur d'Allemagne - AD91, E-dépôt 19/4H9.

▼ 14 - Soldat écrivant, dessin - AD91, E-dépôt 19/4H9.



2^e EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE



SOUSCRIVEZ : VOUS HÂTEREZ LE JOVR DE
LA VICTOIRE ET DV RETOVR AV FOYER

◀ 15 - « 2^e emprunt de la Défense Nationale »,
carte postale - AD91, NC.

▼ 16 - Monument aux morts de Saint-Maurice-
Montcouronne, projet. AD91, E-dépôt 58/1M2.



SAINTE MAURICE S.-O.

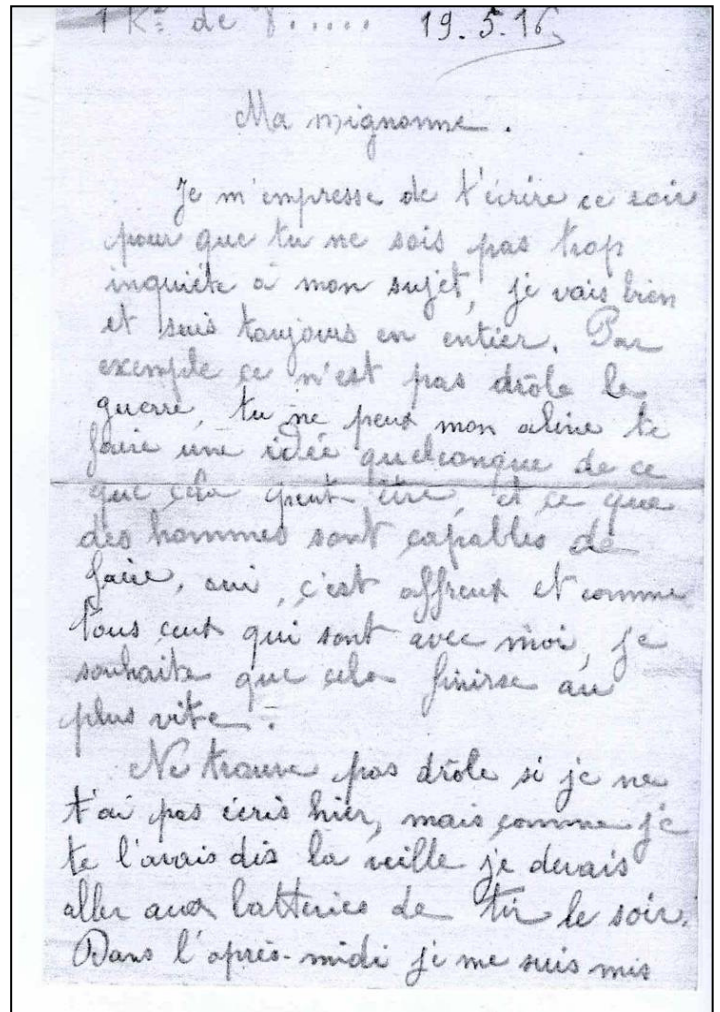
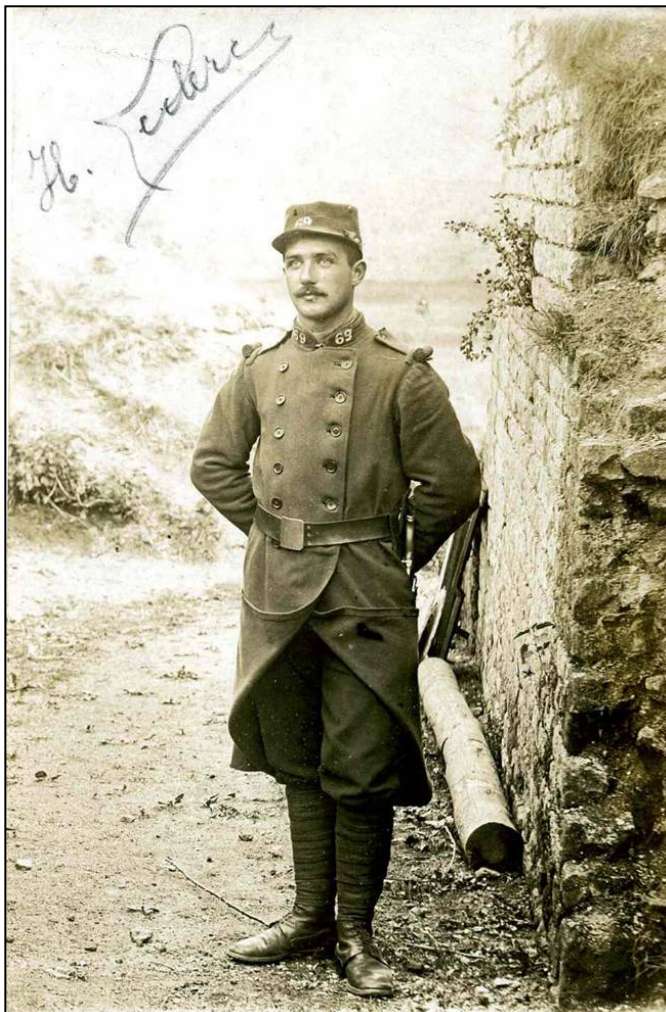
MONUMENT AUX MORTS

==== .. VUE PERSPECTIVE .. =====



◀ 17 - Monument aux morts de Draveil, côté 1914, photo Serge Bianchi, novembre 2012.

✓ 18 - Henri Leclerc, mobilisé en 1915, combattant à Verdun, marié en 1917, survivant : portrait photographique et lettre à sa fiancée. Collection privée.





19 - Deux photographies de Lionel Doré sur le front. ▼ Lionel Doré (désigné par la croix), décédé au Chemin des Dames, le 16 avril 1917.
Collection AIMD (Association Images Mémoire de Draveil).



Lionel Doré
Fiche réalisée par le Cercle littéraire et historique de Draveil

NOM : DORÉ

Prénoms : Lionel, Just, Jean

Date de naissance : 27 décembre 1892

Lieu de naissance : Draveil (Seine-et-Oise)

Adresse : 11, rue Waldeck Rousseau

Profession : Grainetier

Instruction : Bonne

Taille :

Signes particuliers : front fuyant, nez rectiligne, visage ovale, menton rond

Aptitudes : monte à cheval, connaît les bêtes, fait du vélo

Situation familiale : Célibataire

Liste électorale :

Tableau de recensement :

Père : Léon Aubin Doré

Profession du père : Grainetier (secrétaire de mairie en 1921)

Mère : Marie Adèle Michèle

Profession de la mère

Adresse des parents : rue Waldeck Rousseau (Mainville)

Composition familiale

Régiment d'affectation : 81^e artillerie d'assaut

Date du décès : 16 avril 1917 à l'âge de 25 ans

Lieu du décès : Berry-au-Bec (Aisne)

Circonstances : tué à l'ennemi

Date de la transcription : 16 juin 1920

Sépulture :

Sur le monument aux morts : oui

Sur la liste paroissiale : oui, porté disparu

Archives : Marc Doré (Marius)

Documents : cartes postales, lettres, courrier

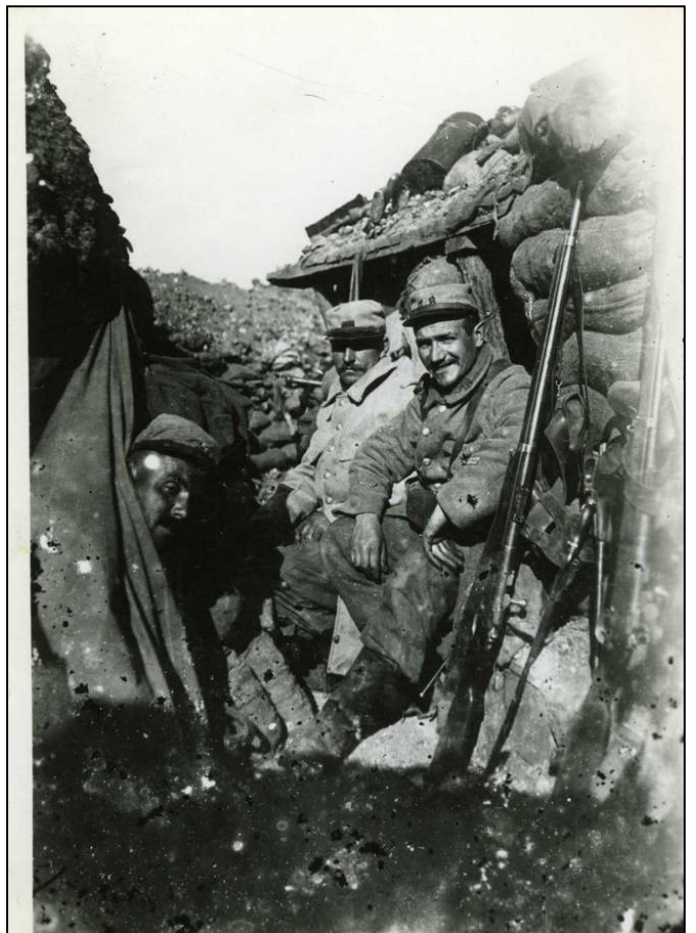
« Ennui complet. Ne souhaite qu'une chose. La fin, le plus tôt possible, n'importe comment tellement peu à ... » (15 août 1916)

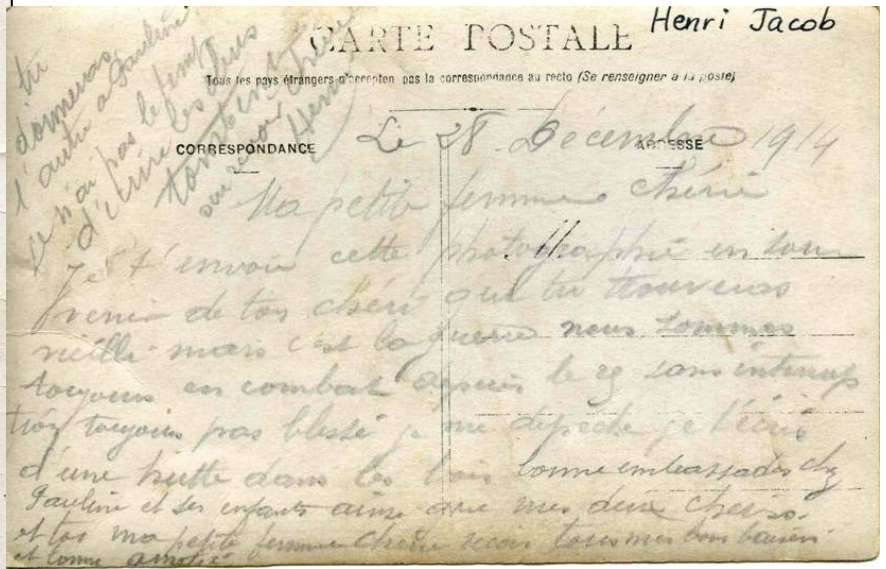


▲ 20 - Emile Gitton au camp de formation, 3^e en haut en partant de la gauche, réserviste. - Collection Geneviève Gitton.

▼ 21 - Henri Mory, en haut à droite, mort des suites d'un gazage. Collection privée.

▼ 22 - Barthélémy Chatard photographe amateur dans la tranchée. Collection privée.

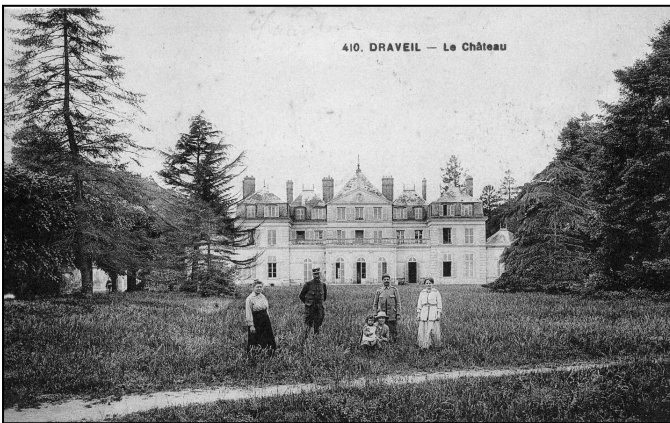




▲ 23 - Photographie et correspondance de Henri Jacob, prisonnier en 1915 dans les Vosges, employé à la ferme des Bergeries. Collection privée.



▲ 24 - Orangerie de Paris-Jardins, réquisitionnée comme écurie pour 30 chevaux. Collection Les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins.



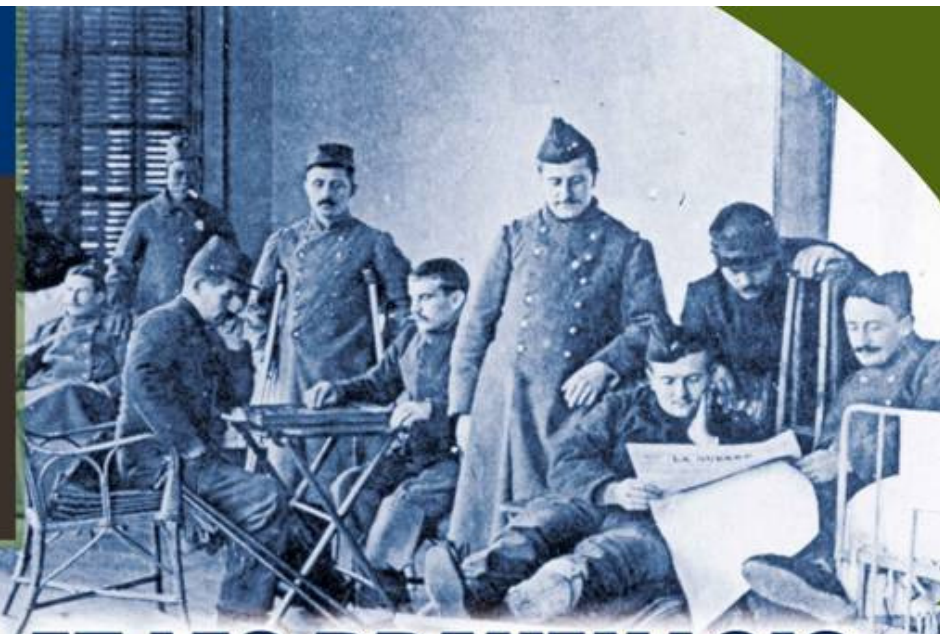
▲ 25 - Château de Paris-Jardins où cohabitent les sociétaires, les permissionnaires, et les soldats en cantonnement. Collection Les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins.



▲ 26 - Madame Isabelle Colas, garde frein à la SNCF sur la ligne Juvisy-Versailles, en 1917. Collection privée.

EXPOSITION

**du 9 au 16
novembre
2013**



DRAVEIL ET LES DRAVEILLOIS DANS LA GRANDE GUERRE



Café Cultures

122, boulevard du Gal de Gaulle à Draveil

**lundi de 10h à 18h / mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h
samedi, dimanche de 10h à 12 h et de 14h à 18h**





▲ 28 - Monument aux morts de Montgeron - Photo Jacques Longuet.

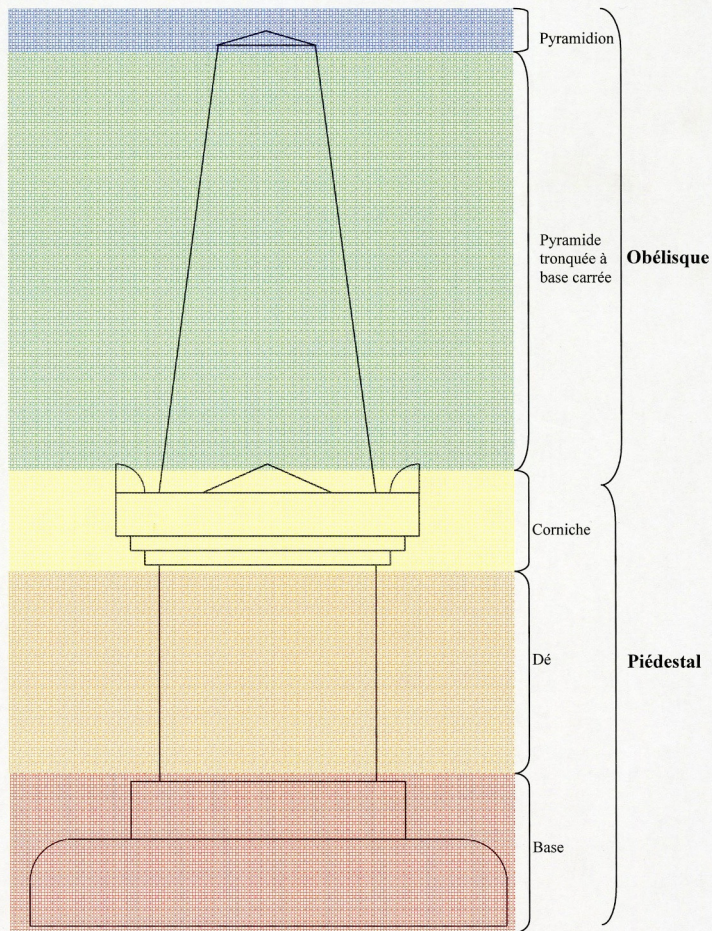


▲ 29 - Monument aux morts de Corbeil - Photo Jacques Longuet.



▲ 30 - Monument aux morts de Crosne - Photo Jacques Longuet.

■ L'obélisque sur piédestal, type architectural dominant en Essonne.



▲ 32 - Monument aux morts de Morigny-Champigny et détail - Photo AD91 - Yves Morelle. ▼

▲ 31 - Obélisque (illustration de Matthieu Beauhaire)



◀ 33 - Monument aux morts de Méréville - Photo Amis du château et du musée de Dourdan.



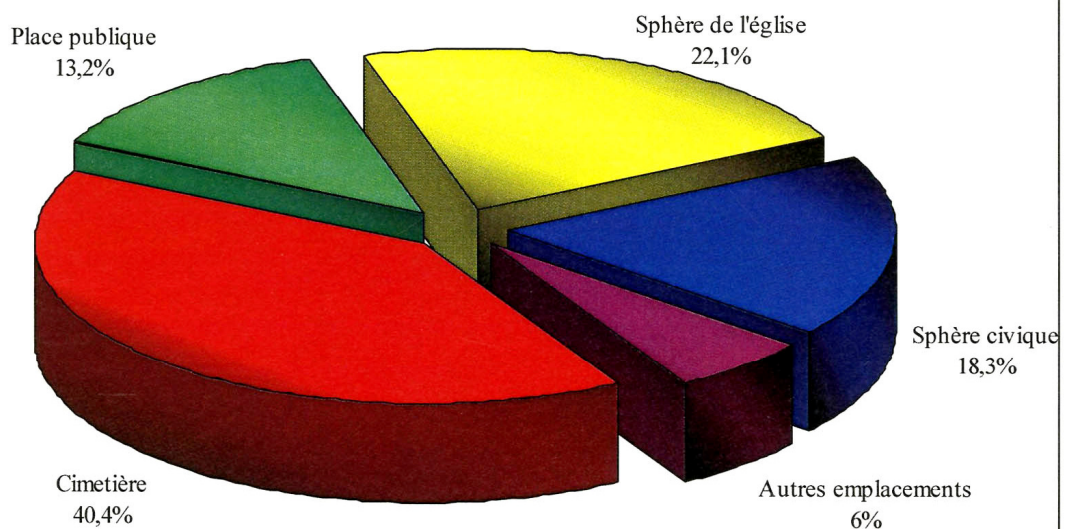
▲ 34 - Monument aux morts de Soisy-sur-Seine - Photo Jacques Longuet.



◀ 35 - Evry : sculpture de Georges Oudot pour le mémorial départemental (commande préfectorale de 1976) - Photo Jacques Longuet.

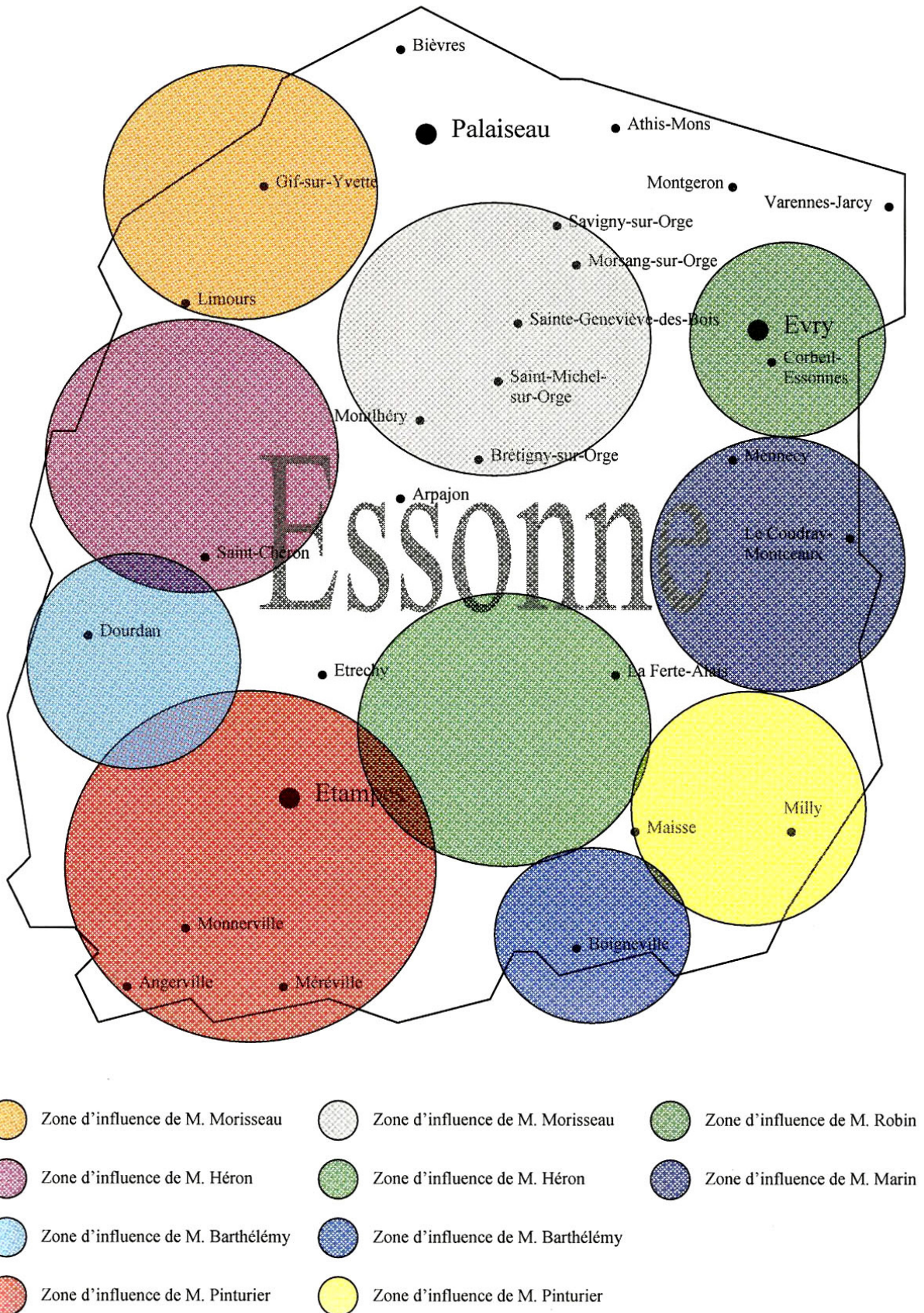
▼ 36 - Emplacement des monuments aux morts (ill. de Matthieu Beauhaire)

La place du souvenir Répartition des monuments par emplacement



■ *Les monuments aux morts : un marché concurrentiel.*

Délimitation des zones d'influences des artistes, sculpteurs et entrepreneurs essonnien





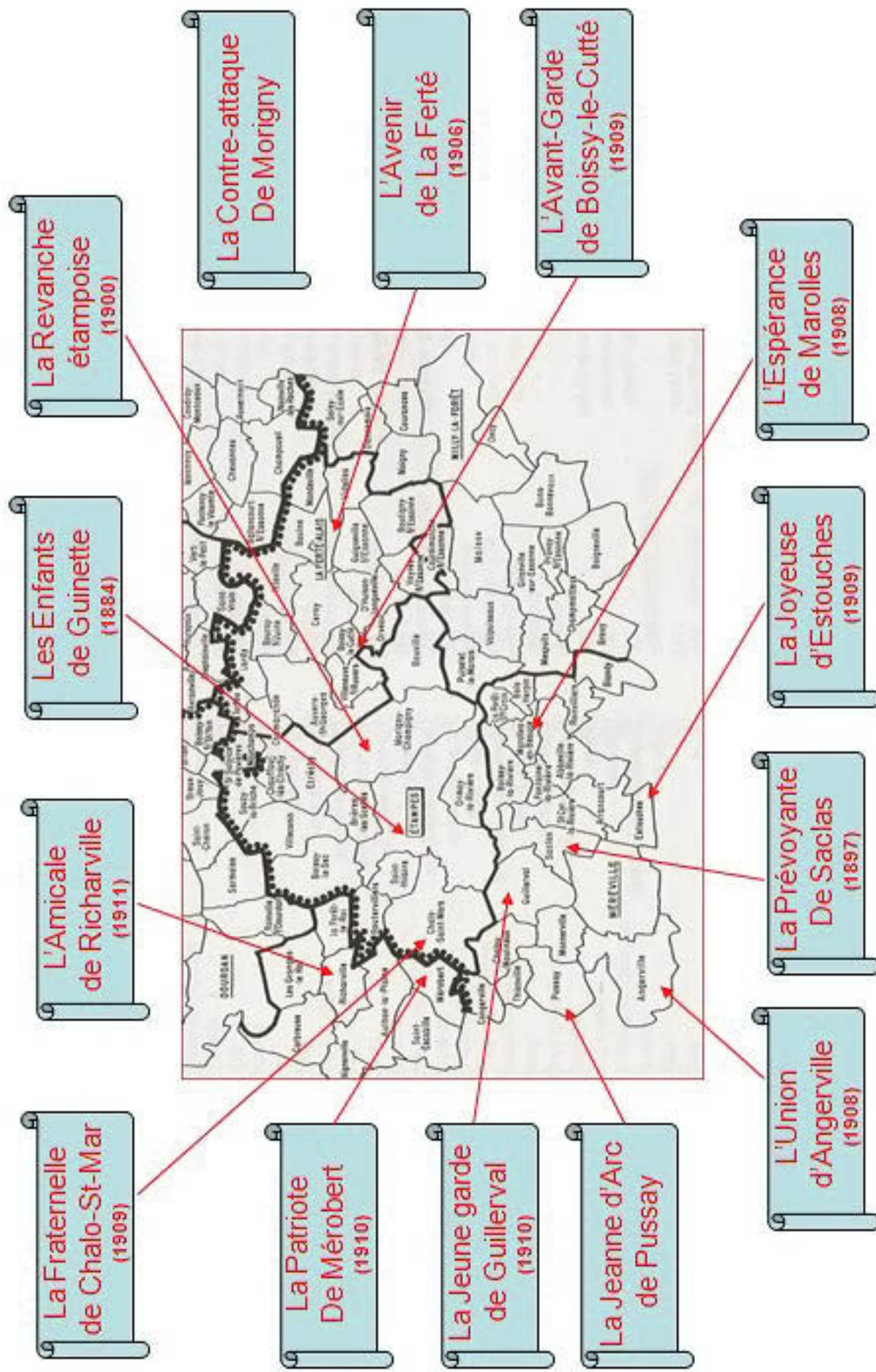
< 38 - Projet de l'architecte Vernholles pour le monument aux morts de Dourdan, adopté en 1921.

39 - Monument aux morts de Dourdan - Photo Raphaël Firon. >



✓ 40 - Une école après la défaite de 1870. « La tâche noire », tableau d'Albert Bettanier, 1887 (Deutsches Historisches Museum).





^ 41 - Les associations de gymnastique et de tir dans le sud de l'Essonne : se préparer à la guerre.

42 - Un défilé de la « Revanche étampoise » en 1905. >



< 43 - En attendant de devenir les héros qu'on décore officiellement, les plus jeunes imitent les grands en jouant à la guerre

44 - A l'entrée de la cour d'honneur de l'Hôtel de ville, les autorités reçoivent les pupilles de la Nation, leurs parents et les familles des militaires morts pour la Patrie.>



12
PAGES

TOUS LES JEUDIS

5^C

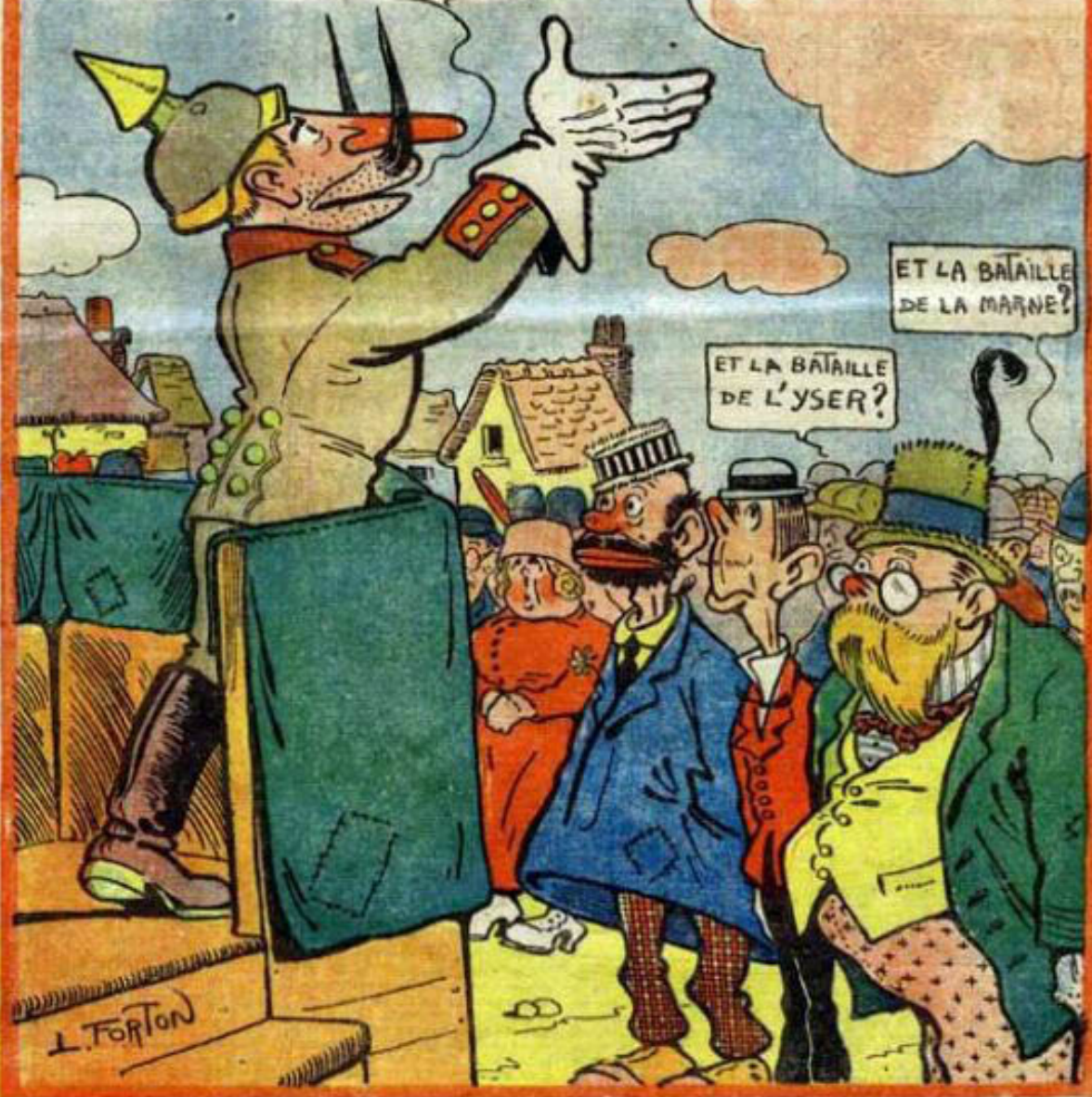
Publications OFFENSTADT
3, rue de Rocroy, 3
PARIS (X^e)

POUR LA FAMILLE

ABONNEMENTS
Seine et
Seine-et-Oise. 3 fr. 50 an.
Province..... 3 fr. 50 —
Etranger..... 5 fr —

NOUVELLES AVENTURES DES PIEDS-NICKELÉS

DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE,
CE NE SONT QUE VICTOIRES



ET LA BATAILLE
DE LA MARNE?

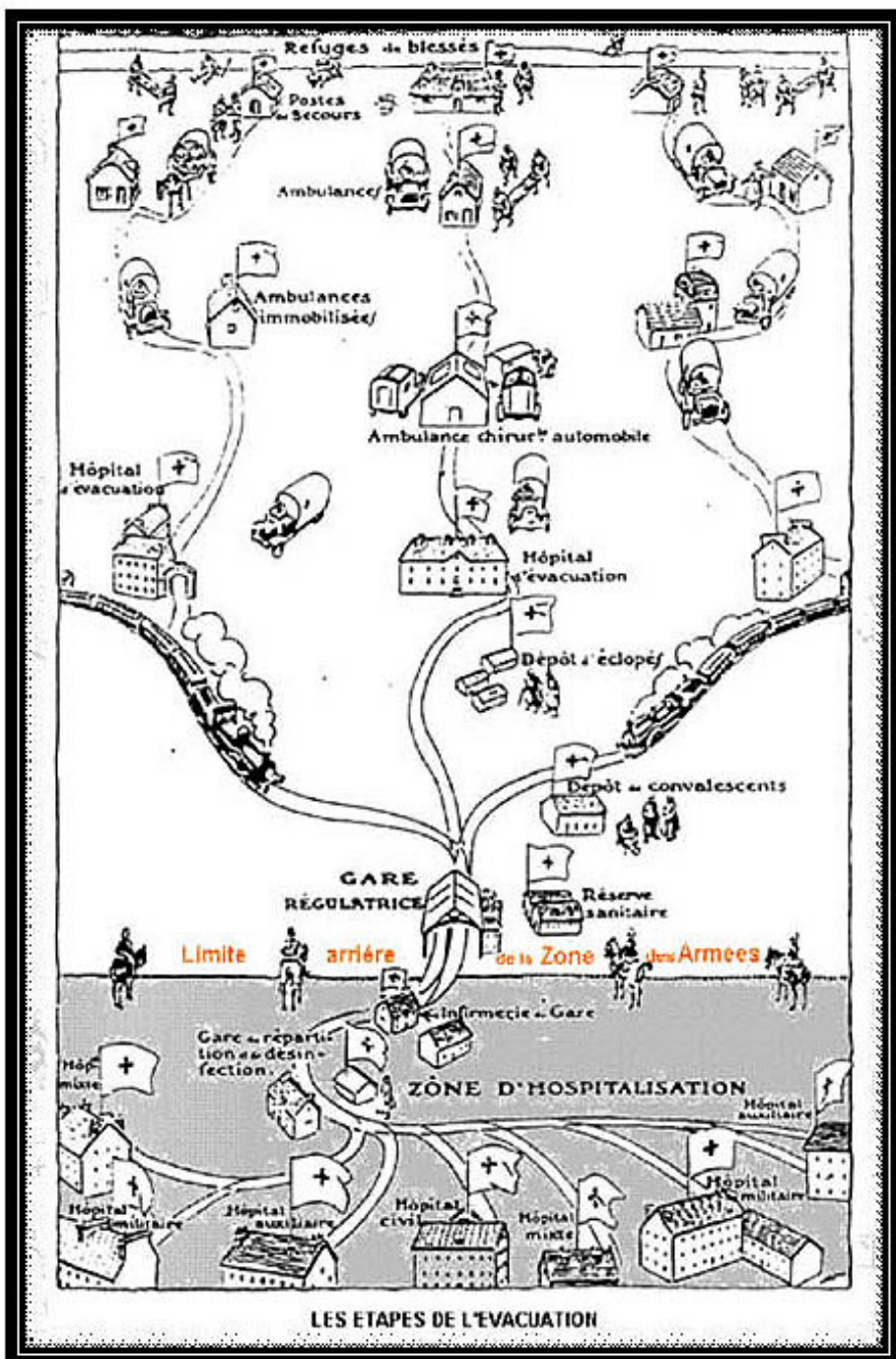
ET LA BATAILLE
DE L'YSER?

L. FORTON

On verra, au cours de ce chapitre, que les boniments impériaux ne sont pas toujours accueillis avec un enthousiasme délirant

45 - Les Pieds Nickelés publiés dans l'hebdomadaire l'Epatant donne une représentation humoristique mais réaliste de la guerre.

46 - Brancardiers sur le front (1914).
Collection particulière. >



< 47 - L'évacuation et la prise en charge des blessés. (source Internet : ympu.com)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BESSON**

Prénoms *André*

Grade *Soldat*

Corps *2^e Régiment d'Infanterie*

N^o *07837* au Corps. — Cl. *1908*

Matricule. *976* au Recrutement *Saïntes*

Mort pour la France le *19 Septembre 1914*

à *Etampes - hôpital Civil (S.O.)*

Genre de mort *Blessures de guerre*

Né le *1^{er} avril 1888*

à *Arrest* Département *Charente Inf^{re}*

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *19*
par le Tribunal de *dernier domicile*
acte ou jugement transcrit le *Arrest*
à *Charente Inf^{re}*

N^o du registre d'état civil

534-708-1021. [26434.]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

▲ 48 - Le soldat Besson, premier blessé décédé à l'hôpital mixte d'Etampes. (site Internet : mémoire des hommes)



▲ 49 - Remise de décorations à l'hôpital auxiliaire n°10 à Brétigny-sur-Orge. Collection privée.



▲ 50 - Hôpital auxiliaire n°10 de Brétigny-sur-Orge, 1915, carte postale (collection Paul Allorge)

LONGPONT (Seine-et-Oise)

BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE BONNE-GARDE

berceau du culte de la Très Sainte Vierge dans les Gaules

FÊTES DE LA PENTECÔTE

Les 27, 28 et 29 Mai 1917

Grand'Messe à 10 h. Vêpres à 2 h. 1/2.

Les 3 jours, Sermon par un P. Missionnaire.

Le lundi, les offices seront présidés par Sa Grandeur Monseigneur GIBIER, Évêque de Versailles.

Ostension des Reliques et Procession à travers les allées du parc Say.

Allocution par Sa Grandeur.

C'est plus que jamais le moment de prier et de bien prier. Pendant que nos soldats luttent si vaillamment sur le front, faisons de notre côté, violence au Ciel par des supplications ardentes, nous souvenant que c'est Dieu qui donne la victoire. Que nos pèlerinages soient avant tout, cette année, un suprême appel à N.-D. de Bonne-Garde en faveur de la France et de ses Alliés. Prions avec ferveur, avec confiance et persévérons dans la prière. Tâchons de toucher le Cœur de Marie, sa protection c'est le salut.

F. COLLAIRE, Curé.

Ligne d'Orléans, descendre à la gare de Perray-Vaucluse ; durée du trajet : 35 minutes.
Heures de départ de Paris-Orsay : 7 h. 28 et 9 heures ; de Paris-Austerlitz : 7 h. 39 et 9 h. 08.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité permanent des Pèlerinages à N.-D. de Longpont, 83, rue de Sèvres, Paris.

◀ 51 - Fête de la Pentecôte 1917 à la Basilique de Longpont-sur-Orge. Prière du curé F. Collaire.



▲ 53 - Monseigneur Gibier



▲ 52 - Sanatorium Minoret de Champrosay qui se transforme en hôpital de guerre sous la direction de Mère Marie Elise.

OURS

Directeur de publication : Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne et Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne.

Rédacteurs : Dominique Bassière, Serge Bianchi, Christian Carenton, Mariane Chardine, Emmanuel Dedrance, Jean-Pierre Durand, Frédéric Gatineau, Annie Jacquet, Jacques Longuet, Marie-José Magot.

Réalisation du cahier d'illustrations : Yves Morelle (DAPM).

Imprimerie CG91

Date : juin 2014



Commémorer la Première Guerre mondiale en Essonne

Actes de la journée d'étude du 16 novembre 2013

Sources et pistes de recherche

Discours introductif de Paul da Silva

Conseiller général délégué chargé des Anciens Combattants

Avant-propos

> **Frédérique Bazzoni**

*Directrice des archives
et du patrimoine mobilier de l'Essonne*

> **Serge Bianchi**

*Président du Comité de recherches
historiques sur les révolutions en Essonne*

> **François Eschbach**

*Directeur du Service départemental
de l'Office national des Anciens Combattants
et victimes de guerre*

Contributions

> **Dominique Bassière**

> **Serge Bianchi**

> **Christian Carenton**

> **Mariane Chardine**

> **Emmanuel Defrance**

> **Jean-Pierre Durand**

> **Frédéric Gatineau**

> **Annie Jacquet**

> **Jacques Longuet**

> **Marie-José Magot**

Présenter les sources et les pistes de recherche relatives à la Première Guerre mondiale en Essonne afin de nourrir les projets des associations et communes du Département qui se préparent à commémorer cet événement, tel est le fil conducteur de cette journée d'étude organisée le 16 novembre 2013 à Chamarande par les Archives départementales de l'Essonne, le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne (CRHRE) et le service départemental de l'Office national des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONACVG). Le pari réside aussi dans l'affirmation que l'Histoire nationale ne peut s'écrire sans la production d'une histoire locale au sens le plus noble du terme, celle qui remet en cause, par la qualité de sa connaissance du terrain, les analyses plus générales, quoique tout-à-fait respectables, d'écoles et de tendances plus globales.

Archives départementales de l'Essonne
38 rue du Commandant Arnoux
91730 Chamarande

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL